

# MANITOBA 2002

➤ BUDGET DES  
RECETTES



POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2003



M. GREGORY F. SELINGER  
MINISTRE DES FINANCES



**BUDGET DES  
RECETTES DU  
MANITOBA  
DE 2002**

**POUR L'EXERCICE**

**SE TERMINANT LE 31 MARS 2003**

**DÉPOSÉ POUR ADOPTION**

**LORS DE LA TROISIÈME SESSION**

**DE LA TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE**



**M. GREGORY F. SELINGER  
MINISTRE DES FINANCES**

---

## INTRODUCTION

---

Le Budget des recettes du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 donne le détail des recettes que prévoit le gouvernement, conformément au Budget du Manitoba pour 2002. Les prévisions des dépenses pour la même période sont données dans un autre document intitulé Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

### **Budget des recettes de l'année précédente**

Afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, il peut être nécessaire de rajuster les chiffres du Budget des recettes de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour faciliter la comparaison. Normalement, le total des recettes de l'année précédente ne change pas après ces rajustements.

### **Catégorie de recettes**

Les recettes sont groupées en fonction de trois sources principales : recettes fiscales, recettes non fiscales et gouvernement du Canada. Sous chacune de ces rubriques figurent des renseignements supplémentaires sur les ministères responsables de la perception et sur les types de recettes.

### **Budget des recettes supplémentaire**

Le document *Supplementary Information for Legislative Review* qui est publié annuellement par le ministère des Finances renferme des renseignements plus détaillés sur le Budget des recettes, afin d'aider les députés à examiner ce dernier.



---

**SOMMAIRE DU BUDGET DES RECETTES**


---

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)*
1. Recettes fiscales .....	<b>3 781 749,2</b>	(4,8)	3 971 598,0
2. Recettes non fiscales .....	<b>797 266,3</b>	13,2	704 101,4
3. Gouvernement du Canada .....	<b>2 362 274,1</b>	11,0	2 127 699,5
<b>Total des recettes</b> .....	<b><u>6 941 289,6</u></b>	2,0	<b><u>6 803 398,9</u></b>

---

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	6 803 398,9
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b><u>6 803 398,9</u></b>



## BUDGET DÉTAILLÉ DES RECETTES

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>1. Recettes fiscales</b>		
<b>Consommation et Corporations</b>		
a) Impôt sur les compagnies d'assurance	42 363,0	41 452,0
b) Taxe sur les transferts fonciers	13 000,0	11 900,0
	55 363,0	53 352,0
<b>Finances</b>		
a) Impôt sur le revenu des particuliers	1 682 300,0	1 754 350,0
b) Impôt sur les bénéfices des sociétés	146 500,0	375 200,0
c) Impôt sur le capital des corporations	129 000,0	137 500,0
d) Taxe sur l'essence	157 600,0	157 000,0
e) Impôt destiné à l'enseignement et aux services de santé	243 300,0	241 400,0
f) Impôt sur les droits successoraux et sur les donations	-	40,0
g) Taxe sur la concession ou la location de terrains miniers	72,0	72,0
h) Impôt minier	17 500,0	20 000,0
i) Taxe sur le carburant	67 700,0	67 000,0
j) Taxe sur les ventes au détail	1 032 500,0	957 600,0
k) <i>Loi de 1964 sur le revenu - Première partie</i>	65 600,0	65 600,0
l) Taxe sur le tabac	178 000,0	135 500,0
m) Taxe destinée à la protection de l'environnement	3 000,0	3 000,0
	3 723 072,0	3 914 262,0
<b>Industrie, Commerce et Mines</b>		
a) Taxe sur le pétrole et le gaz naturel	3 314,2	3 984,0
	3 781 749,2	3 971 598,0
<b>Total des recettes fiscales</b>	3 781 749,2	3 971 598,0

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>2. Recettes non fiscales</b>		
<b>Assemblée législative</b>		
a) Bureau du vérificateur provincial - Paiement de services	325,0	348,7
b) Divers	20,0	20,0
	345,0	368,7
<b>Conseil exécutif</b>		
a) Divers	0,2	0,2
<b>Affaires autochtones et du Nord</b>		
a) Divers	54,0	54,0
<b>Enseignement postsecondaire</b>		
a) Paiement de services	20,0	1 028,9
b) Divers	-	41,8
	20,0	1 070,7
<b>Agriculture et Alimentation</b>		
a) Paiement de services	2 223,2	2 201,7
b) Divers	101,9	358,5
	2 325,1	2 560,2
<b>Commission de la fonction publique</b>		
a) Divers	132,9	130,2
<b>Conservation</b>		
a) Environnement - Paiement de services et divers	312,8	312,8
b) Pêche - Paiement de services et divers	228,8	230,3
c) Programme de protection contre les inondations - 1997	1 269,0	1 693,2
d) Forêts - Paiement de services et divers	6 546,8	6 547,0
e) Information géographique - Vente et paiement de services	2 199,8	3 476,8
f) Délivrance de permis par des vendeurs	5 709,4	5 839,6
g) Parcs - Paiement de services	9 401,4	9 751,4
h) Opérations régionales - Paiement de services et recouvrements	1 045,0	820,0
i) Énergie hydraulique - Loyers	98 690,0	103 100,0
j) Ressources hydrauliques - Divers	118,8	204,8
k) Faune - Divers	39,0	41,0
l) Divers	303,3	293,3
	125 864,1	132 310,2



SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>2. Recettes non fiscales - suite</b>		
<b>Consommation et Corporations</b>		
a) Commission d'appel des accidents de la route - Recouvrements	669,7	706,3
b) Consommation - Paiement de services	1 326,5	1 206,6
c) <i>Loi sur les assurances</i> - Paiement de services et recouvrements	806,0	785,0
d) Régie des services publics - Recouvrements	1 373,0	1 363,0
e) Corporations de fiducie et de prêt - Paiement de services	250,0	250,0
f) Divers	2,0	2,0
	4 427,2	4 312,9
<b>Culture, Patrimoine et Tourisme</b>		
a) Fondation historique de la Baie d'Hudson	883,2	815,5
b) Documentation et information - Paiement de services	121,7	121,7
c) Commission de classification cinématographique du Manitoba - Paiement de services	405,4	405,4
d) Archives provinciales - Paiement de services	85,0	85,0
e) Publications officielles - Paiement de services	503,8	813,8
f) Divers	307,9	5,6
	2 307,0	2 247,0
<b>Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse</b>		
a) Paiement de services	1 081,8	1 111,4
b) Divers	718,8	708,3
	1 800,6	1 819,7
<b>Services à la famille et Logement</b>		
a) Allocations spéciales pour enfants - Recouvrements	6 100,6	6 400,0
b) Aide au revenu - Recouvrements	5 810,0	5 960,0
c) Taxe pour l'aide sociale des administrations locales des territoires non organisés	210,0	210,0
d) Divers	763,9	739,3
	12 884,5	13 309,3
<b>Finances</b>		
a) Remboursement de dépenses antérieures	2 000,0	1 500,0
b) Divers	411,1	419,8
	2 411,1	1 919,8
<b>Santé</b>		
a) Divers	2 888,0	2 983,1
<b>Industrie, Commerce et Mines</b>		
a) Minéraux – Redevances et paiement de services	2 700,0	2 893,5
b) Énergie pétrolière - Redevances et paiement de services	2 749,6	3 048,1
c) Divers	194,0	45,0
	5 643,6	5 986,6

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>2. Recettes non fiscales - suite</b>		
<b>Affaires intergouvernementales</b>		
a) Municipalités - Recouvrements	8 270,0	8 165,4
b) Paiement de services	599,1	358,2
c) Divers	48,1	20,0
	8 917,2	8 543,6
<b>Justice</b>		
a) Municipalités - Recouvrements	2 023,6	1 928,6
b) Caisse d'assistance aux victimes - Recouvrements	1 151,3 (1)	1 069,6
c) Biens en déshérence dévolus à la Couronne	50,0	50,0
d) Amendes et frais	9 103,4	11 043,3
e) Services juridiques	5 600,0	5 600,0
f) Centre provincial de détention provisoire de Winnipeg - Recouvrements	488,0	485,0
g) Divers	1 348,9	1 216,9
	19 765,2	21 393,4
<b>Travail et Immigration</b>		
a) Commission des accidents du travail - Recouvrements	6 933,0	6 933,0
b) Paiement de services	3 593,4	2 859,9
c) Divers	68,5	71,5
	10 594,9	9 864,4
<b>Transports et Services gouvernementaux</b>		
a) Immatriculation des automobiles et des transporteurs routiers et paiement de services	69 975,1	60 992,6
b) Municipalités et autres tiers - Recouvrements	1 500,0	1 500,0
c) Permis de conduire	14 065,8	14 065,8
d) Commission d'appel des suspensions de permis - Paiement de services	100,0	100,0
e) Loyers de diverses propriétés gouvernementales	1 085,0	1 085,0
f) Taxis - Permis et paiement de services	200,0	200,0
g) Divers	1 884,8	1 609,0
	88 810,7	79 552,4
<b>Urgences diverses</b>		
a) Divers	25,0	25,0

1. Représente un montant équivalent à l'autorisation de dépenses prévue pour diverses dépenses affectées à l'assistance aux victimes dans le Budget des dépenses 2002-2003. Le montant réel des dépenses affectées à l'assistance aux victimes en 2002-2003 déterminera le montant des fonds portés au débit de la Caisse d'assistance aux victimes et crédités aux recettes.

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>2. Recettes non fiscales - suite</b>		
<b>Sociétés de la Couronne et entités</b>		
a) Corporation manitobaine des loteries	252 000,0	240 000,0
b) Société des alcools du Manitoba	167 000,0	161 250,0
c) Manitoba Hydro	75 000,0	-
d) Organismes de service spécial		
Bureau du contentieux civil	200,0	-
Office des compagnies	1 000,0	1 850,0
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	1 500,0	1 000,0
Services de gestion foncière	250,0	250,0
Commission des valeurs mobilières du Manitoba	5 500,0	5 400,0
Organisme chargé de la distribution du matériel	400,0	400,0
Office d'enregistrement des titres et des instruments	2 300,0	3 100,0
Bureau de l'état civil	500,0	200,0
	505 650,0	413 450,0
<b>Vente de biens gouvernementaux</b>		
a) Vente par divers ministères	2 400,0	2 200,0
	797 266,3	704 101,4
<b>Total des recettes non fiscales</b>	<b>797 266,3</b>	<b>704 101,4</b>

SOURCE	PRÉVISIONS DES RECETTES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES RECETTES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>3. Gouvernement du Canada</b>		
<b>Péréquation</b>	<b>1 481 300,0</b> (2)	1 306 100,0
<b>Transfert canadien en matière de santé et de Programmes sociaux (TCSPS)</b>	<b>728 800,0</b>	677 800,0
<b>Fonds pour l'achat d'appareils médicaux</b>	<b>19 300,0</b> (3)	18 000,0
<b>Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires</b>	<b>5 200,0</b> (4)	-
<b>Autres</b>		
a) Affaires autochtones et du Nord	<b>100,0</b>	100,0
b) Enseignement postsecondaire	<b>13 701,2</b>	13 782,7
c) Agriculture et Alimentation	<b>7,5</b>	6,0
d) Conservation	<b>4 640,1</b>	9 605,2
e) Culture, Patrimoine et Tourisme	<b>77,1</b>	77,1
f) Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	<b>61 442,4</b>	61 374,3
g) Services à la famille et Logement	<b>3 113,9</b>	2 999,3
h) Finances	<b>2 200,0</b>	2 200,0
i) Santé	<b>5 658,7</b>	5 658,7
j) Affaires intergouvernementales	<b>307,7</b>	405,0
k) Justice	<b>11 529,6</b>	10 955,9
l) Travail et Immigration	<b>5 780,3</b>	5 144,3
m) Transports et Services gouvernementaux	<b>17 500,6</b>	8 280,5
n) Urgences diverses - Accord d'aide financière en cas de catastrophe	<b>1 190,0</b>	4 810,5
o) Promotion des langues officielles	<b>425,0</b>	400,0
	<b>127 674,1</b>	125 799,5
<b>Total des recettes venant du gouvernement du Canada</b>	<b>2 362 274,1</b>	2 127 699,5

2. Inclut des paiements de péréquation ou des paiements de compensation équivalents, à la suite de l'erreur du gouvernement fédéral relative au remboursement fiscal sur les gains en capital des fiducies mutuelles.
3. Représente un montant équivalent à l'autorisation de dépenses prévue pour les dépenses affectées à l'achat et au remplacement de matériel médical dans le Budget des dépenses 2002-2003. Le montant réel des dépenses en 2002-2003 déterminera le montant des fonds portés au crédit du Fonds pour l'achat d'appareils médicaux qui a été créé avec des fonds provenant du gouvernement fédéral en 2000-2001.
4. Représente un montant équivalent à l'autorisation de dépenses prévue pour les coûts de transition associés aux grandes initiatives en matière de soins de santé primaires dans le Budget des dépenses 2002-2003. Le montant réel des dépenses en 2002-2003 déterminera le montant des fonds qui proviendront du gouvernement fédéral.

# MANITOBA 2002

## > BUDGET DES DÉPENSES



POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2003



M. GREGORY F. SELINGER  
MINISTRE DES FINANCES



**BUDGET DES  
DÉPENSES DU  
MANITOBA  
DE 2002**

**POUR L'EXERCICE**

**SE TERMINANT LE 31 MARS 2003**

**DÉPOSÉ POUR ADOPTION**

**LORS DE LA TROISIÈME SESSION**

**DE LA TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE**



**M. GREGORY F. SELINGER  
MINISTRE DES FINANCES**

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Partie A - Sommaire des dépenses de fonctionnement</b>	
Sommaires :	
Crédits législatifs et crédits à voter .....	10
Prévisions pour l'exercice 2002-2003 .....	11
État comparatif des dépenses de fonctionnement .....	12
Rubriques :	
Assemblée législative (1) .....	15
Conseil exécutif (2) .....	20
Affaires autochtones et du Nord (19) .....	22
Enseignement postsecondaire (44) .....	26
Agriculture et Alimentation (3) .....	31
Commission de la fonction publique (17) .....	37
Programmes d'aide communautaire (33) .....	40
Conservation (12) .....	42
Consommation et Corporations (5) .....	53
Culture, Patrimoine et Tourisme (14) .....	57
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse (16) .....	62
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais (6) .....	72
Services à la famille et Logement (9) .....	74
Finances (7) .....	82
Santé (21) .....	90
Enfants en santé Manitoba (34) .....	99
Industrie, Commerce et Mines (10) .....	101
Affaires intergouvernementales (13) .....	107
Justice (4) .....	116
Travail et Immigration (11) .....	124
Direction générale des services aux personnes âgées (24) .....	129
Sport (28) .....	131
Situation de la femme (22) .....	133
Transports et Services gouvernementaux (15) .....	135
Crédits d'autorisation (26) .....	145
Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba (26-1) .....	146
Fonds des innovations de développement durable (26-2) .....	146
Initiatives concernant l'administration de la justice (26-3) .....	146
Initiatives concernant la sécurité (26-4) .....	146
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (26-5) .....	147
Autres crédits (27) .....	148
Urgences diverses (27-1) .....	149
Provision pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux (27-2) .....	149





---

## TABLE DES MATIÈRES

---

### **Partie B - Investissements en immobilisations**

#### Sommaires :

Crédits législatifs et crédits à voter .....	152
Prévisions des investissements en immobilisations .....	153

#### Rubriques :

Agriculture et Alimentation .....	154
Conservation .....	154
Consommation et Corporations .....	154
Services à la famille et Logement .....	154
Finances .....	154
Santé .....	154
Justice .....	155
Transports et Services gouvernementaux .....	155
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation) .....	155

<b>Annexe A - Organismes de service spécial .....</b>	<b>159</b>
---	------------

<b>Annexe B - Convention comptable pour les dépenses en capital .....</b>	<b>163</b>
---	------------



---

## INTRODUCTION

---

Le Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003 donne le détail des dépenses que le gouvernement a l'intention d'engager, conformément au Budget du Manitoba de 2002. Le Budget des dépenses énumère les crédits annuels que doit approuver l'Assemblée législative en vertu de la *Loi portant affectation de crédits*. Figurent également au Budget des dépenses, conformément à l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les crédits législatifs qui ne nécessitent pas un vote de la Législature. Les prévisions des recettes pour la même période sont données dans un autre document intitulé Budget des recettes du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

Les notes explicatives ci-dessous sont fournies afin de faciliter l'examen de ce budget.

### **Catégories de dépenses**

Le Budget des dépenses comporte deux sections : la Partie A - Dépenses de fonctionnement et la Partie B - Investissements en immobilisations. La section Dépenses de fonctionnement présente les coûts annuels de fonctionnement des programmes gouvernementaux et d'intérêt sur la dette publique, tandis que la section Investissements en immobilisations traite des coûts d'acquisition des immobilisations corporelles en fonction de la convention comptable adoptée pendant l'exercice 1999-2000. Pendant cet exercice, la province du Manitoba a adopté un changement de système de comptabilité en vertu duquel les dépenses d'immobilisations corporelles (à l'exception des immobilisations foncières et des infrastructures) sont amorties selon la méthode « axée sur les charges » sur la durée de vie utile des biens. En vertu de cette convention comptable, les demandes de crédits affectés aux investissements en immobilisations sont distinctes (Partie B), et les amortissements annuels sont inclus dans les crédits affectés aux dépenses (Partie A).

#### Partie A - Dépenses de fonctionnement

Cette section du Budget des dépenses comprend les quatre catégories suivantes :

*Dépenses de fonctionnement* : dépenses liées à la prestation directe des programmes et services gouvernementaux, y compris les salaires et coûts généraux de fonctionnement, les subventions à des tierces parties et les dépenses se rapportant aux paiements des crédits d'impôt, des pensions et des autres provisions.

*Subventions en capital* : subventions accordées à des tierces parties telles que les offices de la santé, les écoles et les universités, pour l'augmentation ou l'amélioration des immobilisations qui leur appartiennent.

*Infrastructure* : dépenses occasionnées par l'acquisition ou la construction de biens corporels qui ne correspondent pas aux critères établis en capitalisation ou qui en sont exclus. Comprend les dépenses liées à l'infrastructure des autoroutes, des ponts et des égouts, ainsi qu'à l'infrastructure hydraulique.

*Amortissement* : provision annuelle destinée à couvrir le coût des immobilisations utilisées pour la prestation de programmes gouvernementaux. On impute aux immobilisations corporelles déjà acquises, et on imputera à celles qui le seront pendant l'exercice 2002-2003, pendant toute leur durée de vie utile, des dépenses connexes qui sont fonction de taux d'amortissement prédéterminés. Reconnaître l'amortissement selon cette méthode permet d'attribuer le coût des immobilisations à leurs périodes de service.

---

## INTRODUCTION

---

### Partie B - Investissements en immobilisations

Cette section du Budget des dépenses correspond aux crédits pour l'achat annuel ou l'acquisition d'immobilisations corporelles qui répondent aux critères d'amortissement. On définit ces immobilisations corporelles comme étant des immobilisations dont la durée de vie utile est supérieure à un an et qui sont acquises, construites ou mises au point, et conservées afin d'être utilisées, et non revendues. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation sont imputées à l'exercice au cours duquel elles ont été acquises. Comme il a été indiqué précédemment, le coût d'amortissement annuel est représenté dans la Partie A - Dépenses de fonctionnement sous la forme d'une partie du coût annuel de prestation des programmes gouvernementaux. L'annexe B (voir page 163) offre plus de détails sur la classification des biens, les estimations de durée de vie utile et les taux d'amortissement.

La *Loi portant affectation de crédits* prévoit des crédits affectés aux dépenses des ministères, y compris l'amortissement annuel (Partie A du Budget des dépenses), ainsi que des crédits annuels affectés aux investissements en immobilisations (Partie B). Les crédits pour la Partie A et pour la Partie B sont des crédits annuels et deviennent donc périmés à la fin de l'exercice.

### **Budget des dépenses de l'année précédente**

Le Budget des dépenses de l'année précédente comprend non seulement le Budget des dépenses principal, mais aussi, le cas échéant, tout Budget des dépenses supplémentaire approuvé par l'Assemblée législative en vertu d'une loi portant affectation supplémentaire de crédits. Il n'y a pas eu de Budget des dépenses supplémentaire en 2001-2002.

Il peut être nécessaire, afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de la comparaison entre les années, de rajuster les chiffres du Budget des dépenses de l'année précédente. Ceci permet de tenir compte des réorganisations internes, ainsi que de tout autre rajustement nécessaire pour établir la comparaison. En général, le total des dépenses de l'année précédente ne change pas après ces rajustements.

### **Autorisations de dépenser supplémentaires**

Pour la Partie A comme pour la Partie B, la Législature approuve les crédits du Budget des dépenses principal par numéros de résolutions (« Rés. n° » dans le budget détaillé). L'autorisation de dépenser ne peut pas être transférée entre les principaux crédits, sauf s'il s'agit de transferts à partir des crédits que mentionne la rubrique intitulée « Crédits d'autorisation » (p. ex. pour la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba). Si des dépenses additionnelles sont nécessaires à cause de circonstances imprévues, le gouvernement doit déposer un Budget des dépenses supplémentaire et une loi portant affectation supplémentaire de crédits quand l'Assemblée siège, ou obtenir l'autorisation de faire ces dépenses par mandat spécial si l'Assemblée ne siège pas ou qu'elle a suspendu ses travaux, comme prévu à l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout Budget des dépenses supplémentaire fait partie du total des crédits votés pour l'année en question comme il est indiqué ci-dessus. Les crédits du Budget des dépenses principal inclus dans la Partie B - Investissements en immobilisations sont soumis au même processus d'autorisation.

### **Crédits législatifs**

Les crédits législatifs sont approuvés par la Législature en vertu de lois autres que la *Loi portant affectation de crédits*. Ces crédits servent aux indemnités et allocations de retraite des députés, à diverses allocations relatives aux fonctions et obligations spéciales des députés, ainsi qu'à la dette publique. Les crédits législatifs sont indiqués par un « S » dans la colonne des résolutions du budget détaillé. Comme l'indique le premier paragraphe, ces chiffres sont inclus dans le Budget des dépenses à titre de renseignement seulement, car ils ne font pas partie des crédits approuvés en vertu de la *Loi portant affectation de crédits*.

---

## INTRODUCTION

---

### **Crédits d'autorisation et autres crédits**

En plus des ministères, le Budget comprend des rubriques séparées pour les autorisations de dépenser se rapportant à des programmes qui sont administrés par plusieurs ministères lorsqu'il est important de connaître le montant total accordé à chacun de ces programmes ou lorsque la répartition des fonds entre les divers ministères n'est pas encore déterminée au moment de l'impression du Budget. Dans certains cas, les fonds nécessaires sont affectés aux ministères, selon le besoin, à partir des crédits d'autorisation, par le ministre des Finances, grâce au pouvoir qui lui est attribué en vertu de l'article 33 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (Crédits d'autorisation). Dans d'autres cas, les ministères ont le pouvoir d'imputer directement à la rubrique ad hoc les dépenses autorisées. Plusieurs de ces programmes ont été regroupés sous la rubrique intitulée « Autres crédits ».

### **Recouvrements**

Depuis plusieurs années, le gouvernement s'efforce de mieux déterminer les dépenses totales de fonctionnement applicables à ses divers programmes en répartissant les frais généraux parmi ces programmes. Le recouvrement de coûts est en place pour les assurances, les locaux, les frais de bureautique, les subventions en remplacement d'impôts, les services de transport aérien et certains avantages sociaux. Le recouvrement des coûts figure généralement dans un sous-poste intitulé « Moins : Somme récupérable d'autres postes ». Cela signifie qu'une partie ou la totalité des coûts du programme sont récupérés auprès d'autres programmes par imputation aux ministères clients ou à d'autres ministères. Les sommes récupérées pour les services fournis aux prestataires de programmes ne relevant pas d'une entité gouvernementale figurent dans les recettes.

Pour l'exercice 2002-2003, les charges d'intérêts liées aux immobilisations corporelles en voie d'amortissement et à la Partie B - Investissement en immobilisations seront récupérées auprès des ministères. Ces coûts continueront à être reflétés dans les crédits servant à la dette publique du ministère des Finances, ainsi que les sommes récupérables d'autres postes.

### **Organismes de service spécial**

Les organismes de service spécial (OSS) sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et à qui l'on accorde une plus grande souplesse de gestion pour qu'ils soient plus efficaces. Ils peuvent offrir des services directement au public, des services internes au gouvernement, des services scientifiques et technologiques, ou encore des programmes de réglementation et d'exécution des lois. Les organismes de service spécial sont créés par règlement et fonctionnent en vertu d'une charte ayant reçu l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent. Cependant, chacun d'entre eux est mentionné dans les prévisions du ministère responsable, et une liste de ces organismes figure dans l'Annexe A à la page 159.

### **Suppléments sur les dépenses**

Les suppléments publiés par chaque ministère et déposés à l'Assemblée législative donnent de plus amples détails sur les dépenses prévues.



**PARTIE A**  
**SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**PARTIE A**  
**SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
**CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER**

	<b>PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)</b>	<b>VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002</b>	<b>BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*</b>
Total des crédits législatifs .....	<b>378 306,8</b>	(15,6)	448 354,9
Total des crédits à voter .....	<b>6 614 752,6</b>	3,9	<b>6 368 623,5</b>
<b>Total partie A - Dépenses de fonctionnement</b>	<b>6 993 059,4</b>	2,6	<b>6 816 978,4</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

	<b>CRÉDITS LÉGISLATIFS</b>	<b>CRÉDITS À VOTER</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Partie A - Dépenses de fonctionnement</b>			
Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	467 797,8	6 349 180,6	6 816 978,4
- Transfert de crédits venant de la Dette publique et allant aux Frais d'intérêts .....	(19 442,9)	19 442,9	-
Prévisions des dépenses de fonctionnement 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>448 354,9</b>	<b>6 368 623,5</b>	<b>6 816 978,4</b>



**PARTIE A**  
**SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
**PRÉVISIONS POUR L'EXERCICE 2002-2003**

(milliers de \$)

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTIONS EN CAPITAL	INFRASTRUCTURE	AMORTISSEMENT	TOTAL
Assemblée législative . . . . .	22 661,5	-	-	145,6	22 807,1
Conseil exécutif . . . . .	3 420,2	-	-	14,9	3 435,1
Affaires autochtones et du Nord . . . . .	21 851,7	5 393,3	-	95,0	27 340,0
Enseignement postsecondaire . . . . .	396 224,7	15 220,6	-	214,9	411 660,2
Agriculture et Alimentation . . . . .	120 225,7	300,0	-	625,5	121 151,2
Commission de la fonction publique . . . . .	4 231,6	-	-	79,7	4 311,3
Programmes d'aide communautaire . . . . .	5 728,6	-	-	2,4	5 731,0
Conservation . . . . .	114 881,0	8 080,0	19 104,7	2 182,8	144 248,5
Consommation et Corporations . . . . .	9 401,3	-	-	174,9	9 576,2
Culture, Patrimoine et Tourisme . . . . .	54 945,2	3 828,0	-	428,0	59 201,2
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse . . . . .	1 081 345,2	24 645,0	-	1 636,4	1 107 626,6
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais . . . . .	60 011,5	-	-	-	60 011,5
Services à la famille et Logement . . . . .	834 277,6	-	-	4 768,9	839 046,5
Finances . . . . .	102 244,2	-	-	2 494,2	104 738,4
• Dette publique . . . . .	368 310,1	-	-	-	368 310,1
Santé . . . . .	2 692 291,7	76 373,2	-	2 267,9	2 770 932,8
Enfants en santé Manitoba . . . . .	21 703,9	-	-	25,8	21 729,7
Industrie, Commerce et Mines . . . . .	47 444,9	-	-	369,1	47 814,0
Affaires intergouvernementales . . . . .	89 502,8	51 589,3	500,0	333,6	141 925,7
Justice . . . . .	236 093,4	-	-	1 303,1	237 396,5
Travail et Immigration . . . . .	25 370,3	-	-	645,6	26 015,9
Direction générale des services aux personnes âgées . . . . .	725,7	-	-	13,3	739,0
Sport . . . . .	10 313,6	-	-	1,3	10 314,9
Situation de la femme . . . . .	1 126,3	-	-	20,0	1 146,3
Transports et Services gouvernementaux . . . . .	198 519,4	1 600,0	127 872,0	13 165,4	341 156,8
Crédits d'autorisation . . . . .	37 400,0	23 908,1	22 609,8	-	83 917,9
Autres crédits . . . . .	20 775,0	-	-	-	20 775,0
<b>Total</b>	<b>6 581 027,1</b>	<b>210 937,5</b>	<b>170 086,5</b>	<b>31 008,3</b>	<b>6 993 059,4</b>

## ÉTAT COMPARATIF DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
Assemblée législative .....	22 807,1	2,0	22 369,3
Conseil exécutif .....	3 435,1	(3,8)	3 570,9
Affaires autochtones et du Nord .....	27 340,0	10,6	24 716,9
Enseignement postsecondaire .....	411 660,2	(1,0)	415 899,0
Agriculture et Alimentation .....	121 151,2	(0,8)	122 113,4
Commission de la fonction publique .....	4 311,3	(2,3)	4 411,1
Programmes d'aide communautaire .....	5 731,0	(5,0)	6 032,8
Conservation .....	144 248,5	(3,3)	149 161,5
Consommation et Corporations .....	9 576,2	(2,0)	9 772,7
Culture, Patrimoine et Tourisme .....	59 201,2	(1,5)	60 125,2
Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse .....	1 107 626,6	3,1	1 074 386,9
Régime de retraite de la fonction publique et autres frais .....	60 011,5	4,6	57 358,2
Services à la famille et Logement .....	839 046,5	3,5	810 394,9
Finances .....	104 738,4	(1,3)	106 158,4
• Dette publique .....	368 310,1	(16,0)	438 689,0
Santé .....	2 770 932,8	7,1	2 587 328,0
Enfants en santé Manitoba .....	21 729,7	27,2	17 084,6
Industrie, Commerce et Mines .....	47 814,0	(6,6)	51 212,0
Affaires intergouvernementales .....	141 925,7	(1,3)	143 780,3
Justice .....	237 396,5	2,7	231 108,2
Travail et Immigration .....	26 015,9	2,6	25 351,3
Direction générale des services aux personnes âgées .....	739,0	(6,2)	787,5
Sport .....	10 314,9	(0,5)	10 367,9
Situation de la femme .....	1 146,3	(5,9)	1 217,6
Transports et Services gouvernementaux .....	341 156,8	4,3	327 085,2
Crédits d'autorisation .....	83 917,9	(12,3)	95 720,6
Autres crédits .....	20 775,0	-	20 775,0
<b>Total</b>	<b>6 993 059,4</b>	2,6	<b>6 816 978,4</b>

**PARTIE A**  
**DÉTAIL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**



**PARTIE A**  
**PRÉVISIONS DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**  
**DE**  
**LA PROVINCE DU MANITOBA**

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Indemnités (crédits législatifs) .....	3 761,4	1,1	3 720,5
2. Prestations de retraite (crédits législatifs) .....	1 917,2	2,0	1 880,0
3. Dépenses des députés (crédits législatifs) .....	3 507,5	(1,0)	3 544,4
4. Financement des élections (crédits législatifs) .....	810,6	55,6	521,0
5. Autres dépenses de l'Assemblée .....	5 013,3	1,3	4 951,0
6. Bureau du vérificateur provincial .....	4 113,8	-	4 113,8
7. Bureau de l'ombudsman .....	2 069,2	-	2 069,2
8. Bureau du directeur général des élections .....	872,3	7,4	812,3
9. Bureau du protecteur des enfants .....	566,9	-	566,9
10. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	174,9	(8,0)	190,2
<b>Total des crédits pour l'Assemblée législative</b>	<b>22 807,1</b>	<b>2,0</b>	<b>22 369,3</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	12 664,8	1,1	12 522,3
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	145,6	(19,6)	181,1
<b>Total des crédits à voter</b>	<b>12 810,4</b>	<b>0,8</b>	<b>12 703,4</b>
Crédits législatifs .....	9 996,7	3,4	9 665,9
<b>Total des crédits pour l'Assemblée législative</b>	<b>22 807,1</b>	<b>2,0</b>	<b>22 369,3</b>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite**

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	22 360,2
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	9,1
	<hr/>
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	22 369,3
	<hr/> <hr/>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
<b>S</b>	1.	Indemnités (crédits législatifs) . . . . . Indemnités des députés.	<b>3 761,4</b>	3 720,5
	a)	Députés	<b>3 648,1</b>	3 608,4
	b)	Indemnités supplémentaires	<b>113,3</b>	112,1
<b>S</b>	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs) . . . . . Prestations de retraite des députés; cotisations de contrepartie au régime enregistré d'épargne-retraite des députés.	<b>1 917,2</b>	1 880,0
	a)	Prestations de retraite et remboursements	<b>1 623,6</b>	1 589,6
	b)	Régime enregistré d'épargne-retraite	<b>293,6</b>	290,4
<b>S</b>	3.	Dépenses des députés (crédits législatifs) . . . . . Remboursement des dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.	<b>3 507,5</b>	3 544,4
	a)	Dépenses de circonscription	<b>2 264,7</b>	2 256,0
	b)	Résidence temporaire et indemnité de séjour	<b>320,9</b>	329,8
	c)	Indemnité de transport quotidien	<b>22,8</b>	32,8
	d)	Indemnité de déplacement	<b>499,3</b>	519,3
	e)	Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	<b>128,8</b>	125,5
	f)	Impression et affranchissement	<b>266,0</b>	276,0
	g)	Dépenses des comités	<b>5,0</b>	5,0
<b>S</b>	4.	Financement des élections (crédits législatifs) . . . . . Paiement des dépenses électorales pour les élections partielles et les élections générales dans la province.	<b>810,6</b>	521,0
	a)	Dépenses aux termes de la <i>Loi électorale</i>	<b>656,9</b>	275,0
	b)	Dépenses aux termes de la <i>Loi sur le financement des campagnes électorales</i>	<b>153,7</b>	246,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
1.1	5.	Autres dépenses de l'Assemblée Soutien administratif de l'Assemblée législative.	<b>5 013,3</b>	4 951,0
	a)	Bureau du chef de l'opposition officielle		
		1) Salaire du chef de l'opposition officielle	<b>28,4</b>	28,1
		2) Salaires et avantages sociaux	<b>143,7</b>	142,9
		3) Autres dépenses	<b>32,5</b>	32,5
		Sous-total a)	<b>204,6</b>	203,5
	b)	Salaires et avantages sociaux	<b>3 546,7</b>	3 430,7
	c)	Autres dépenses	<b>1 262,0</b>	1 316,8
1.2	6.	Bureau du vérificateur provincial Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail en conformité avec les dispositions de la <i>Loi sur le vérificateur provincial</i> .	<b>4 113,8</b>	4 113,8
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>3 163,7</b>	3 163,7
	b)	Autres dépenses	<b>950,1</b>	950,1
1.3	7.	Bureau de l'ombudsman Reçoit les plaintes et fait enquête conformément à la <i>Loi sur l'ombudsman</i> , à la <i>Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée</i> et à la <i>Loi sur les renseignements médicaux personnels</i> . Redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible. Étudie les questions relatives à la protection de la vie privée et à la confidentialité des renseignements personnels.	<b>2 069,2</b>	2 069,2
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 648,3</b>	1 578,1
	b)	Autres dépenses	<b>420,9</b>	491,1
1.4	8.	Bureau du directeur général des élections Conformément à la <i>Loi électorale</i> , le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports nécessaires. Conformément à la <i>Loi sur le financement des campagnes électorales</i> , il veille à ce que, chaque année et à chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la <i>Loi</i> et communiquent les renseignements nécessaires.	<b>872,3</b>	812,3
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>674,2</b>	606,5
	b)	Autres dépenses	<b>198,1</b>	205,8



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1), suite</b>				
<b>1.5</b>	9.	Bureau du protecteur des enfants . . . . . Veille au respect des droits, des intérêts et des préférences des enfants qui reçoivent des services de protection.	<b>566,9</b>	566,9
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>420,7</b>	395,7
	b)	Autres dépenses	<b>146,2</b>	171,2
<b>1.6</b>	10.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . . Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.	<b>174,9</b>	190,2
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>54,0</b>	79,4
	2)	Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>9,7</b>	19,8
	3)	Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>21,6</b>	-
		Sous-total a)	<b>85,3</b>	99,2
	b)	Amortissement	<b>81,9</b>	81,9
	c)	Frais d'intérêts	<b>7,7</b>	9,1
<b>Total des crédits pour l'Assemblée législative</b>			<b>22 807,1</b>	22 369,3

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### CONSEIL EXÉCUTIF (2)

#### Sommaire des programmes

1. Administration .....	3 420,2	(3,8)	3 556,0
2. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	14,9	-	14,9
<b>Total des crédits pour le Conseil exécutif</b>	<b>3 435,1</b>	<b>(3,8)</b>	<b>3 570,9</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	3 420,2	(3,8)	3 556,0
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	14,9	-	14,9
<b>Total des crédits pour le Conseil exécutif</b>	<b>3 435,1</b>	<b>(3,8)</b>	<b>3 570,9</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	3 570,9
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	3 570,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSEIL EXÉCUTIF (2), suite</b>				
<b>2.1</b>	1.	Administration . . . . .	<b>3 420,2</b>	3 556,0
		Indemnités du Conseil exécutif; soutien administratif du cabinet du premier ministre, du Conseil exécutif et du Secrétariat des relations fédérales et provinciales; service du protocole du gouvernement.		
	a)	Traitement du premier ministre et président du Conseil exécutif	<b>45,5</b>	45,0
	b)	Direction et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 118,3</b>	2 200,5
		2) Autres dépenses	<b>343,2</b>	363,7
		Sous-total b)	<b>2 461,5</b>	2 564,2
	c)	Secrétariat des relations fédérales et provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>335,3</b>	369,8
		2) Autres dépenses	<b>77,9</b>	67,0
		Sous-total c)	<b>413,2</b>	436,8
	d)	Accueil gouvernemental	-	10,0
	e)	Programme de développement international	<b>500,0</b>	500,0
<b>2.2</b>	2.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>14,9</b>	14,9
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
<b>Total des crédits pour le Conseil exécutif</b>			<b>3 435,1</b>	3 570,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19)

#### Sommaire des programmes

1. Direction générale .....	909,6	1,8	893,1
2. Opérations .....	20 916,3	2,1	20 495,5
3. Subventions en capital .....	5 393,3	68,9	3 193,3
4. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	120,8	(10,5)	135,0
<b>Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord</b>	<b>27 340,0</b>	<b>10,6</b>	<b>24 716,9</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	21 851,7	2,2	21 388,6
Subventions en capital .....	5 393,3	68,9	3 193,3
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	95,0	(29,6)	135,0
<b>Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord</b>	<b>27 340,0</b>	<b>10,6</b>	<b>24 716,9</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	24 603,9
Transfert de fonctions venant de :	
- Enfants en santé Manitoba .....	113,0
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>24 716,9</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite</b>				
<b>19.1</b>	1.	Direction générale . . . . .	<b>909,6</b>	893,1
		Direction, contrôle, planification et coordination de la politique et des programmes du ministère.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>642,4</b>	624,2
		2) Autres dépenses	<b>238,8</b>	240,8
		Sous-total b)	<b>881,2</b>	865,0
<b>19.2</b>	2.	Opérations . . . . .	<b>20 916,3</b>	20 495,5
		Soutien administratif du ministère; contribution aux services municipaux et aide financière et technique aux localités du Nord; élaboration de lignes directrices, de programmes et de stratégies axées sur le développement du Nord; coordination du dossier des droits fonciers issus des traités et du Programme d'application de la Convention sur l'inondation des terres du Nord; contribution aux dépenses de fonctionnement du Fonds de développement économique local; élaboration de lignes directrices et coordination de négociations fédérales-provinciales et interprovinciales, et travaux de recherche connexes, en ce qui touche les dossiers de la population autochtone du Manitoba; soutien aux initiatives de la communauté autochtone grâce au Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones.		
	a)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>375,6</b>	362,0
		2) Autres dépenses	<b>117,3</b>	126,7
		Sous-total a)	<b>492,9</b>	488,7
	b)	Développement des administrations locales		
		1) Soutien des programmes et des opérations		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>185,7</b>	180,9
		b) Autres dépenses	<b>92,5</b>	92,5
		c) Opérations communautaires	<b>8 017,5</b>	7 727,5
		d) Services régionaux	<b>498,5</b>	589,8
		e) Subventions	<b>253,7</b>	253,7
		Sous-total 1)	<b>9 047,9</b>	8 844,4
		2) Région du Nord		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>824,3</b>	811,9
		b) Autres dépenses	<b>337,7</b>	337,7
		Sous-total 2)	<b>1 162,0</b>	1 149,6
		3) Région du Centre-Nord		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>756,3</b>	779,5
		b) Autres dépenses	<b>269,3</b>	269,3
		Sous-total 3)	<b>1 025,6</b>	1 048,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite</b>				
	4)	Fonds des Affaires du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	212,9	210,9
	b)	Autres dépenses	57,1	67,9
		Sous-total 4)	270,0	278,8
	5)	Services de planification et d'élaboration de programmes		
	a)	Salaires et avantages sociaux	398,2	371,0
	b)	Autres dépenses	100,9	102,9
		Sous-total 5)	499,1	473,9
		Sous-total b)	12 004,6	11 795,5
	c)	Secrétariat des affaires autochtones		
	1)	Services de soutien		
	a)	Salaires et avantages sociaux	323,4	318,5
	b)	Autres dépenses	84,2	95,0
		Sous-total 1)	407,6	413,5
	2)	Gestion des ententes		
	a)	Salaires et avantages sociaux	489,3	473,2
	b)	Autres dépenses	140,6	158,6
	c)	Mise en œuvre des ententes	1 355,0	1 355,0
		Sous-total 2)	1 984,9	1 986,8
	3)	Lignes directrices et initiatives stratégiques		
	a)	Salaires et avantages sociaux	372,6	411,6
	b)	Autres dépenses	132,5	149,5
	c)	Programmes de développement pour les Autochtones	2 293,3	2 397,0
	d)	Fonds de développement économique et de mise en valeur des ressources pour les Autochtones	1 400,0	1 000,0
	e)	Projets Enfants en santé	113,0	113,0
	f)	Partenaires pour des carrières	200,0	200,0
		Sous-total 3)	4 511,4	4 271,1
		Sous-total c)	6 903,9	6 671,4
	d)	Fonds de développement économique local	1 514,9	1 539,9
<b>19.3</b>	3.	Subventions en capital .....	<b>5 393,3</b>	3 193,3
	a)	Localités du Nord	5 158,3	2 958,3
	b)	Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	235,0	235,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU NORD (19), suite</b>				
<b>19.4</b>	4.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>120,8</b>	135,0
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>60,9</b>	89,4
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>10,9</b>	22,4
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>25,8</b>	-
		Sous-total a)	<b>97,6</b>	111,8
	b)	Amortissement	<b>23,2</b>	23,2
		<b>Total des crédits pour les Affaires autochtones et du Nord</b>	<b>27 340,0</b>	24 716,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	605,6	0,7	601,2
2. Soutien aux collèges et aux universités .....	345 692,3	3,0	335 633,8
3. Aide aux étudiants et Bureau de prêts-étudiants .....	49 797,6	(16,5)	59 622,9
4. Subventions en capital .....	15 220,6	(22,8)	19 720,6
5. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	344,1	7,4	320,5
<b>Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire</b>	<b>411 660,2</b>	<b>(1,0)</b>	<b>415 899,0</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	396 224,7	0,1	395 943,6
Subventions en capital .....	15 220,6	(22,8)	19 720,6
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	214,9	(8,5)	234,8
<b>Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire</b>	<b>411 660,2</b>	<b>(1,0)</b>	<b>415 899,0</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	413 403,5
Transfert de fonctions venant de :	
- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse .....	2 401,2
Transfert de fonctions allant à :	
- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse .....	(100,0)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	85,7
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	108,6
<b>Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement)</b> .....	<b>415 899,0</b>



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44), suite</b>				
44.1	1.	Administration et finances . . . . .	<b>605,6</b>	601,2
		Haute direction et planification de la politique et des programmes du ministère. Le soutien administratif est fourni par le ministère de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse dans les domaines des ressources humaines, des services financiers et administratifs, de la gestion de l'information, de la recherche et de la planification, et des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>204,2</b>	198,1
		2) Autres dépenses	<b>73,0</b>	75,0
		Sous-total b)	<b>277,2</b>	273,1
	c)	Administration et finances	<b>300,0</b>	300,0
44.2	2.	Soutien aux collèges et aux universités . . . . .	<b>345 692,3</b>	335 633,8
		Orientation et soutien financier offerts aux universités et aux collèges.		
		<i>Conseil de l'enseignement postsecondaire</i> : planifie et coordonne le développement d'un système d'éducation postsecondaire qui favorise l'excellence et l'accès à l'éducation; aide à la coordination et à l'intégration des services et des établissements; étudie et évalue les programmes et services offerts au niveau postsecondaire; encourage la responsabilité financière.		
		<i>Subventions de fonctionnement aux universités</i> : soutien financier aux universités du Manitoba, de Winnipeg et de Brandon, au Collège universitaire de Saint-Boniface, à la Canadian Mennonite University, au Providence College and Seminary, au William and Catherine Booth College et au Steinbach Bible College.		
		<i>Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire</i> : financement d'initiatives visant l'élaboration de nouveaux programmes dans les universités; subventions d'encouragement pour la réorganisation des systèmes.		
		<i>Subventions aux collèges</i> : soutien financier aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, ainsi qu'au collège Red River et à l'École technique et professionnelle.		
		<i>Initiative d'expansion des collèges</i> : aide financière aux collèges communautaires Assiniboine et Keewatin, au collège Red River et à l'École technique et professionnelle afin de permettre plus de choix et d'accroître leur capacité et les possibilités qu'ils offrent, particulièrement dans les secteurs d'une importance stratégique pour le marché du travail ou dans lesquels il y a une pénurie de main-d'œuvre qualifiée; d'augmenter les taux de persévérance scolaire et d'obtention de diplôme des étudiants; et d'établir des liens plus solides entre les établissements d'enseignement.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44), suite</b>				
		<i>Programme Accès</i> : aide financière aux établissements postsecondaires pour des programmes spécialisés à l'intention de personnes pour lesquelles l'accès à une éducation postsecondaire a longtemps connu des obstacles.		
		<i>Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle</i> : aide financière pour soutenir les accords de formation interprovinciaux.		
		<i>Centre Stevenson de formation technique en aéronautique</i> : le Centre Stevenson est transféré au collège Red River. Le personnel en poste sera détaché auprès du Collège, et les coûts seront recouverts entièrement du Collège. La contribution provinciale au programme fait partie des subventions aux collèges.		
	a)	Conseil de l'enseignement postsecondaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>643,9</b>	642,8
		2) Autres dépenses	<b>239,9</b>	233,0
		Sous-total a)	<b>883,8</b>	875,8
	b)	Subventions de fonctionnement aux universités	<b>251 057,0</b>	247 124,8
	c)	Fonds des initiatives stratégiques en éducation postsecondaire	<b>1 400,0</b>	500,0
	d)	Subventions aux collèges		
		1) Subventions de fonctionnement	<b>68 365,9</b>	67 223,1
		2) Interuniversités Nord	<b>857,0</b>	842,7
		Sous-total d)	<b>69 222,9</b>	68 065,8
	e)	Initiative d'expansion des collèges		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>197,7</b>	193,6
		2) Autres dépenses	<b>48,2</b>	52,2
		3) Subventions	<b>14 700,0</b>	10 700,0
		Sous-total e)	<b>14 945,9</b>	10 945,8
	f)	Programme Accès	<b>5 513,1</b>	5 306,1
	g)	Aide à l'enseignement postsecondaire et à la formation professionnelle	<b>2 669,6</b>	1 237,3
	h)	Centre Stevenson de formation technique en aéronautique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 401,7</b>	755,9
		2) Autres dépenses	-	822,3
			<b>1 401,7</b>	1 578,2
		3) Moins : Somme récupérable du collège Red River	<b>(1 401,7)</b>	-
		Sous-total h)	-	1 578,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44), suite</b>				
<b>44.3</b>	3.	Aide aux étudiants et Bureau de prêts-étudiants . . . . .	<b>49 797,6</b>	59 622,9
		<i>Aide aux étudiants du Manitoba</i> : aide financière aux Manitobains afin qu'ils puissent surmonter les difficultés financières les empêchant de poursuivre leurs projets d'études postsecondaires et de mener à bien leurs programmes d'études; gestion des programmes de prêts et de bourses, dont le Fonds manitobain de bourses du millénaire, le Programme manitobain d'aide financière aux études, le programme de bourses Accès, le Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba, le Fonds canadien des bourses d'étude du millénaire, les Subventions canadiennes pour études et l'Aide financière aux étudiants et résidents en médecine; mise en application de la <i>Loi sur les écoles professionnelles privées</i> ; aide financière aux universités et aux collèges pour la réduction des frais de scolarité.		
		<i>Bureau de prêts-étudiants du Manitoba</i> : administration des prêts-étudiants aux Manitobains, y compris le versement, le remboursement et le recouvrement des prêts; gestion des décaissements pour les remises de dette et des programmes d'exemption d'intérêts, de réduction des dettes et de remise pour le remboursement d'un prêt; administration du portefeuille de prêts aux étudiants.		
	a)	Aide aux étudiants du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 081,4</b>	1 894,5
		2) Autres dépenses	<b>685,7</b>	750,8
		3) Prêts et bourses	<b>2 562,1</b>	2 272,1
		4) Fonds manitobain de bourses du millénaire	<b>6 260,0</b>	6 260,0
		5) Projet de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	<b>5 000,0</b>	5 000,0
		6) Crédit d'impôt du Manitoba pour études	-	10 821,0
		7) Fonds canadien des bourses d'études du millénaire	<b>11 000,0</b>	11 000,0
		8) Subventions canadiennes pour études	<b>2 100,2</b>	2 100,2
		9) Subventions de remise sur les frais de scolarité	<b>11 027,8</b>	9 831,4
		10) Programme d'aide financière aux étudiants et résidents en médecine	<b>2 891,3</b>	2 891,3
			<b>43 608,5</b>	52 821,3
		11) Moins : Somme récupérable de Santé Manitoba	<b>(2 891,3)</b>	(2 891,3)
		Sous-total a)	<b>40 717,2</b>	49 930,0
	b)	Bureau de prêts-étudiants du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>908,4</b>	564,8
		2) Autres dépenses	<b>294,3</b>	274,6
		3) Administration du portefeuille de prêts	<b>6 115,3</b>	7 091,1
		4) Exemption d'intérêts et réduction des dettes	<b>1 762,4</b>	1 762,4
		Sous-total b)	<b>9 080,4</b>	9 692,9
<b>44.4</b>	4.	Subventions en capital . . . . .	<b>15 220,6</b>	19 720,6
	a)	Universités	<b>12 975,0</b>	17 475,0
	b)	Collèges	<b>2 245,6</b>	2 245,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE (44), suite</b>				
<b>44.5</b>	5.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>344,1</b>	320,5
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>68,7</b>	83,8
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>12,3</b>	21,0
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>21,6</b>	-
		Sous-total a)	<b>102,6</b>	104,8
	b)	Amortissement	<b>133,9</b>	130,0
	c)	Frais d'intérêts	<b>107,6</b>	85,7
		<b>Total des crédits pour l'Enseignement postsecondaire</b>	<b>411 660,2</b>	415 899,0

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	<b>2 752,0</b>	(0,1)	2 756,0
2. Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu .....	<b>52 277,5</b>	7,2	48 764,6
3. Société du crédit agricole du Manitoba .....	<b>6 592,5</b>	4,9	6 284,1
4. Développement agricole et commercialisation			
Dépenses de fonctionnement .....	<b>16 185,4</b>	(1,2)	16 385,5
Subventions en capital .....	<b>300,0</b>	-	300,0
Total pour le développement agricole et la commercialisation .....	<b>16 485,4</b>	(1,2)	16 685,5
5. Services agricoles régionaux .....	<b>15 239,4</b>	(1,0)	15 390,2
6. Politique et économie .....	<b>2 652,6</b>	(0,4)	2 663,8
7. Recherche et développement agricoles .....	<b>3 219,3</b>	(2,5)	3 300,8
8. Programme d'aide en cas de catastrophe agricole .....	<b>21 150,0</b>	(16,7)	25 400,0
9. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>782,5</b>	(9,9)	868,4
<b>Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation</b>	<b>121 151,2</b>	(0,8)	122 113,4

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	<b>120 225,7</b>	(0,6)	120 969,1
Subventions en capital .....	<b>300,0</b>	-	300,0
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	<b>625,5</b>	(25,9)	844,3
<b>Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation</b>	<b>121 151,2</b>	(0,8)	122 113,4

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	122 089,3
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	24,1
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	122 113,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
3.1	1.	Administration et finances . . . . .	<b>2 752,0</b>	2 756,0
		Planification et mise en œuvre de la politique, des programmes et des activités du ministère. Soutien centralisé de la direction et du personnel.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>513,5</b>	496,6
		2) Autres dépenses	<b>62,6</b>	68,3
		3) Analyse de la politique	<b>71,2</b>	71,2
		Sous-total b)	<b>647,3</b>	636,1
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>802,8</b>	791,6
		2) Autres dépenses	<b>428,3</b>	466,2
		Sous-total c)	<b>1 231,1</b>	1 257,8
	d)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>442,6</b>	431,8
		2) Autres dépenses	<b>72,4</b>	68,6
		Sous-total d)	<b>515,0</b>	500,4
	e)	Service de gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>283,4</b>	282,3
		2) Autres dépenses	<b>46,8</b>	51,3
		Sous-total e)	<b>330,2</b>	333,6
3.2	2.	Programmes de gestion des risques et de soutien du revenu . . . . .	<b>52 277,5</b>	48 764,6
		<i>Société d'assurance-récolte du Manitoba</i> : administre des programmes facultatifs d'assurance-récolte et de réduction des risques en vue de limiter les conséquences des variations de rendement sur les revenus des producteurs.		
		<i>Compte de stabilisation du revenu net</i> : verse la contribution du Manitoba à un régime facultatif destiné à pallier les variations de revenu annuel des producteurs.		
	a)	Société d'assurance-récolte du Manitoba		
		1) Administration	<b>4 172,5</b>	4 465,6
		2) Primes	<b>24 922,0</b>	24 000,0
		3) Indemnisation des dommages causés par la faune	<b>1 223,0</b>	1 034,0
		Sous-total a)	<b>30 317,5</b>	29 499,6
	b)	Compte de stabilisation du revenu net	<b>21 960,0</b>	19 265,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
<b>3.3</b>	3.	Société du crédit agricole du Manitoba . . . . .	<b>6 592,5</b>	6 284,1
		Administre divers programmes de crédit, y compris des programmes de prêts directs, de refinancement et de garanties d'emprunt, afin d'aider les producteurs particuliers, les corporations et les coopératives agricoles à acheter des terres et du matériel, et à exploiter leurs entreprises.		
		Administration	<b>4 490,4</b>	4 351,2
		Frais nets d'intérêt et garanties d'emprunt	<b>372,9</b>	550,0
		Provisions pour prêts en souffrance	<b>800,0</b>	800,0
		Aide spéciale à l'agriculture	<b>100,0</b>	200,0
		Prêts pour la protection contre les inondations	<b>156,0</b>	185,3
		Programme d'aide financière aux producteurs du Manitoba	<b>123,8</b>	197,6
		Projet 2000 - initiative Pont entre les générations	<b>549,4</b>	-
<b>3.4</b>	4.	Développement agricole et commercialisation . . . . .	<b>16 485,4</b>	16 685,5
		Offre un soutien technique, des services spécialisés et des renseignements au personnel du ministère et aux producteurs afin d'améliorer la productivité économique de ces derniers et de leur permettre d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la commercialisation. Fournit des conseils sur la lutte contre les maladies du bétail et les maladies qui touchent les récoltes, et sur leur prévention; administre divers laboratoires, y compris le laboratoire de diagnostic vétérinaire. Offre une direction technique pour la création, l'expansion et la diversification de l'industrie agroalimentaire en encourageant la production de denrées alimentaires nutritives et saines au Manitoba, en favorisant l'utilisation des technologies modernes et émergentes de transformation des aliments, et en fournissant des services techniques et de consultation.		
		a) Commercialisation et gestion d'entreprises agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 869,4</b>	1 903,3
		2) Autres dépenses	<b>1 268,1</b>	1 335,8
		3) Subventions aux sociétés agricoles	<b>368,4</b>	368,4
		4) Autres subventions	<b>42,8</b>	42,8
		Sous-total a)	<b>3 548,7</b>	3 650,3
		b) Productions animales		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 886,6</b>	1 886,0
		2) Autres dépenses	<b>531,0</b>	570,1
		Sous-total b)	<b>2 417,6</b>	2 456,1
		c) Services vétérinaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 007,0</b>	2 025,4
		2) Autres dépenses	<b>876,2</b>	818,1
		3) Subventions - dépenses de fonctionnement	<b>471,0</b>	467,1
		4) Subventions - dépenses en capital	<b>300,0</b>	300,0
		Sous-total c)	<b>3 654,2</b>	3 610,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
	d)	Sols et cultures		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 004,3</b>	3 008,9
		2) Autres dépenses	<b>1 023,7</b>	1 065,6
		Sous-total d)	<b>4 028,0</b>	4 074,5
	e)	Travaux d'irrigation	<b>1 072,5</b>	1 572,5
	f)	Centre de développement de produits alimentaires	<b>1 764,4</b> (1)	1 321,5
<b>3.5</b>	5.	Services agricoles régionaux . . . . .	<b>15 239,4</b>	15 390,2
		Prestation directe de programmes de transfert de technologies - notamment les Cercles 4H et les services de spécialistes en économie domestique et en ingénierie - pour améliorer la viabilité des exploitations familiales et le niveau de vie des collectivités rurales et pour promouvoir la sécurité agricole dans celles-ci. Gère la cession des terres domaniales destinées à l'exploitation agricole et aide les producteurs à accroître la productivité de ces terres grâce à des techniques de gestion améliorées.		
	a)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 324,6</b>	2 326,4
		2) Autres dépenses	<b>826,5</b>	855,6
		Sous-total a)	<b>3 151,1</b>	3 182,0
	b)	Région du Sud-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 542,0</b>	2 543,7
		2) Autres dépenses	<b>721,1</b>	745,2
		Sous-total b)	<b>3 263,1</b>	3 288,9
	c)	Région du Centre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 509,8</b>	2 458,5
		2) Autres dépenses	<b>689,8</b>	721,2
		Sous-total c)	<b>3 199,6</b>	3 179,7
	d)	Région de l'Est et d'Entre-les-Lacs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 457,0</b>	3 470,0
		2) Autres dépenses	<b>1 238,0</b>	1 310,6
		Sous-total d)	<b>4 695,0</b>	4 780,6
	e)	Terres domaniales agricoles		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>654,7</b>	673,2
		2) Autres dépenses	<b>275,9</b>	285,8
		Sous-total e)	<b>930,6</b>	959,0

1. Le Centre de développement de produits alimentaires est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 2002-2003 (voir page 159).



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
<b>3.6</b>	6.	Politique et économie .....	<b>2 652,6</b>	2 663,8
		Coordonne l'élaboration des programmes et de la politique à long terme d'Agriculture et Alimentation Manitoba. Effectue des recherches et des analyses, fournit au public et au personnel du ministère des statistiques sur l'agriculture et l'alimentation et des renseignements sur la production et la commercialisation. Fournit des fonds pour l'administration de divers conseils et commissions.		
	a)	Économie		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 242,3</b>	1 205,5
		2) Autres dépenses	<b>373,9</b>	401,6
		Sous-total a)	<b>1 616,2</b>	1 607,1
	b)	Services de soutien aux conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>431,8</b>	419,3
		2) Autres dépenses	<b>604,6</b>	637,4
		Sous-total b)	<b>1 036,4</b>	1 056,7
<b>3.7</b>	7.	Recherche et développement agricoles .....	<b>3 219,3</b>	3 300,8
		<i>Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire</i> : financement d'un projet de développement et de recherche agricoles visant à augmenter la diversification et les débouchés concernant les produits à valeur ajoutée dans le secteur agroalimentaire du Manitoba.		
		<i>Projet de développement durable de l'agriculture</i> : fournit des fonds et un soutien aux organismes provinciaux et locaux afin d'encourager l'adoption de pratiques agricoles durables.		
		<i>Subventions à l'Université du Manitoba et à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies</i> : soutien financier à la recherche agricole.		
	a)	Initiative de recherche-développement au sein du secteur agroalimentaire	<b>1 000,0</b>	1 000,0
	b)	Projet de développement durable de l'agriculture	<b>1 118,5</b>	1 200,0
	c)	Subvention à l'Université du Manitoba	<b>768,3</b>	768,3
	d)	Subvention à l'Institut de la machinerie agricole des Prairies	<b>332,5</b>	332,5
<b>3.8</b>	8.	Programme d'aide en cas de catastrophe agricole .....	<b>21 150,0</b>	25 400,0
		Contribution du Manitoba dans le cadre de programmes nationaux d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole : aide aux producteurs manitobains qui subissent une importante diminution de revenu.		
	a)	Programme canadien du revenu agricole	<b>21 150,0</b>	25 400,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AGRICULTURE ET ALIMENTATION (3), suite</b>				
<b>3.9</b>	9.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>782,5</b>	868,4
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>331,2</b>	486,7
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>59,3</b>	121,7
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>131,0</b>	-
		Sous-total a)	<b>521,5</b>	608,4
	b)	Amortissement	<b>235,0</b>	235,9
	c)	Frais d'intérêts	<b>26,0</b>	24,1
		<b>Total des crédits pour l'Agriculture et l'Alimentation</b>	<b>121 151,2</b>	122 113,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Commission de la fonction publique .....	4 219,8	(2,1)	4 310,0
2. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	91,5	(9,5)	101,1
<b>Total des crédits pour la Commission de la fonction publique</b>	<b>4 311,3</b>	<b>(2,3)</b>	<b>4 411,1</b>

<b>Sommaire des crédits affectés aux dépenses</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	4 231,6	(1,8)	4 310,0
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	79,7	(21,2)	101,1
<b>Total des crédits pour la Commission de la fonction publique</b>	<b>4 311,3</b>	<b>(2,3)</b>	<b>4 411,1</b>

<b>* Conciliation (milliers de \$)</b>	
Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	4 150,5
Transfert de fonctions venant de :	
- Justice .....	60,6
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	200,0
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>4 411,1</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite</b>				
17.1	1.	Commission de la fonction publique .....	<b>4 219,8</b>	4 310,0
		Élabore des programmes généraux de ressources humaines pour le gouvernement et fournit un service centralisé de gestion des ressources humaines à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la <i>Loi sur la fonction publique</i> . Offre des services de soutien et de consultation aux employés; guide et appuie la mise en œuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'équité, d'apprentissage et de perfectionnement professionnel. À titre d'organisme quasi-judiciaire, le Conseil de la Commission de la fonction publique reçoit les appels en vertu de la <i>Loi sur la fonction publique</i> , de divers règlements et des conventions collectives; il conseille le ministre en ce qui concerne la gestion par l'État de ses ressources humaines.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>184,7</b>	186,6
		2) Autres dépenses	<b>57,0</b>	59,0
		Sous-total a)	<b>241,7</b>	245,6
	b)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>500,8</b>	440,8
		2) Autres dépenses	<b>259,9</b>	309,7
		Sous-total b)	<b>760,7</b>	750,5
	c)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>788,3</b>	766,2
		2) Autres dépenses	<b>507,4</b>	533,4
		Sous-total c)	<b>1 295,7</b>	1 299,6
	d)	Programme d'aide aux employés		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>496,9</b>	484,1
		2) Autres dépenses	<b>160,5</b>	112,8
			<b>657,4</b>	596,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(67,6)</b>	(67,6)
		Sous-total d)	<b>589,8</b>	529,3
	e)	Programmes d'apprentissage, d'équité et de perfectionnement professionnel	<b>1 331,9</b>	1 485,0
	f)	Organisme chargé du perfectionnement et de la formation	-	-
			(1)	

1. L'Organisme chargé du perfectionnement et de la formation étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2002-2003 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (17), suite</b>				
17.2	2.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>91,5</b>	101,1
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>32,5</b>	47,8
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>5,8</b>	11,9
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>11,8</b>	-
		Sous-total a)	<b>50,1</b>	59,7
	b)	Amortissement	<b>41,4</b>	41,4
		<b>Total des crédits pour la Commission de la fonction publique</b>	<b>4 311,3</b>	4 411,1

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (33)

#### Sommaire des programmes

1. Programmes d'aide communautaire .....	5 727,8	(5,0)	6 029,0
2. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	3,2	(15,8)	3,8
<b>Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire</b>	<b>5 731,0</b>	<b>(5,0)</b>	<b>6 032,8</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	5 728,6	(5,0)	6 029,0
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	2,4	(36,8)	3,8
<b>Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire</b>	<b>5 731,0</b>	<b>(5,0)</b>	<b>6 032,8</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	6 032,8
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<u>6 032,8</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (33), suite</b>				
<b>33.1</b>	1.	Programmes d'aide communautaire . . . . .	<b>5 727,8</b>	6 029,0
		Gestion et coordination des subventions accordées aux organismes visés par des ententes spéciales. Subventions à des organismes à but non lucratif pour améliorer la qualité de la vie dans les communautés.		
	a)	Administration et subventions		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>126,1</b>	134,9
		2) Autres dépenses	<b>29,3</b>	32,0
		3) Subventions	<b>193,8</b>	167,4
		Sous-total a)	<b>349,2</b>	334,3
	b)	Festival du Voyageur	<b>319,8</b>	319,8
	c)	Folk Arts Council of Winnipeg	<b>301,0</b>	301,0
	d)	Centraide	<b>2 216,3</b>	2 216,3
	e)	Valley Agricultural Society	<b>40,0</b>	40,0
	f)	Aide pour les courses attelées et les courses de quarter horses	-	491,1
	g)	Manitoba Community Services Council	<b>1 980,0</b>	1 980,0
	h)	Winnipeg Football Club	<b>346,5</b>	346,5
	j)	General Council of Winnipeg Community Centres		
		1) Subventions	<b>200,0</b>	200,0
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	<b>(200,0)</b>	(200,0)
		Sous-total j)	-	-
	k)	Événements et festivals communautaires	<b>175,0</b>	-
<b>33.2</b>	2.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>3,2</b>	3,8
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>2,0</b>	3,0
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>0,4</b>	0,8
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>0,8</b>	-
		Sous-total a)	<b>3,2</b>	3,8
<b>Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire</b>			<b>5 731,0</b>	6 032,8

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	<b>6 353,3</b>	(1,6)	6 456,2
2. Services de soutien à la conservation .....	<b>1 720,5</b>	(0,4)	1 728,1
3. Opérations régionales .....	<b>47 597,9</b>	0,1	47 537,8
4. Programmes de conservation .....	<b>52 600,7</b>	(2,9)	54 145,1
5. Gérance de l'environnement .....	<b>4 239,7</b>	(0,4)	4 255,3
6. Commission de protection de l'environnement .....	<b>537,3</b>	0,2	536,1
7. Institut international du développement durable .....	<b>1 145,9</b>	-	1 145,9
8. Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations .....	<b>8 665,3</b>	(10,3)	9 665,3
9. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>2 868,5</b>	(10,1)	3 189,4
<b>Total pour les programmes du ministère</b>	<b>125 729,1</b>	(2,3)	128 659,2
10. Programmes de protection contre les inondations			
Subventions en capital .....	<b>8 080,0</b>	46,7	5 507,9
Infrastructure .....	<b>10 439,4</b>	(30,4)	14 994,4
<b>Total pour les programmes de protection contre les inondations</b>	<b>18 519,4</b>	(9,7)	20 502,3
<b>Total des crédits pour la Conservation</b>	<b>144 248,5</b>	(3,3)	149 161,5

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	<b>114 881,0</b>	(1,2)	116 231,5
Subventions en capital .....	<b>8 080,0</b>	46,7	5 507,9
Infrastructure .....	<b>19 104,7</b>	(22,5)	24 659,7
Amortissement .....	<b>2 182,8</b>	(21,0)	2 762,4
<b>Total des crédits pour la Conservation</b>	<b>144 248,5</b>	(3,3)	149 161,5



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

**CONSERVATION (12), suite**

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	148 276,6
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé .....	947,4
Transfert de fonctions allant à :	
- Industrie, Commerce et Mines .....	(515,5)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	427,0
- Industrie, Commerce et Mines .....	26,0
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	149 161,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
<b>12.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>6 353,3</b>	6 456,2
		Haute direction et services à l'ensemble du ministère : services financiers, ressources humaines, technologies de l'information, bibliothèque et autre soutien administratif.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>458,6</b>	458,8
		2) Autres dépenses	<b>108,8</b>	123,8
		Sous-total b)	<b>567,4</b>	582,6
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>660,6</b>	655,0
		2) Autres dépenses	<b>680,9</b>	762,9
		Sous-total c)	<b>1 341,5</b>	1 417,9
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 423,5</b>	1 426,2
		2) Autres dépenses	<b>312,0</b>	356,7
		Sous-total d)	<b>1 735,5</b>	1 782,9
	e)	Ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>997,8</b>	891,8
		2) Autres dépenses	<b>84,8</b>	105,4
		Sous-total e)	<b>1 082,6</b>	997,2
	f)	Services liés aux technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 262,5</b>	1 269,3
		2) Autres dépenses	<b>335,4</b>	378,2
		Sous-total f)	<b>1 597,9</b>	1 647,5
<b>12.2</b>	2.	Services de soutien à la conservation . . . . .	<b>1 720,5</b>	1 728,1
		Services infographiques, service des levés et vente de cartes géographiques.		
	a)	Infographie		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>480,9</b>	504,8
		2) Autres dépenses	<b>38,1</b>	50,9
		Sous-total a)	<b>519,0</b>	555,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	b)	Service des levés		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 660,5	1 596,1
		2) Autres dépenses	457,6	502,2
			2 118,1	2 098,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(1 570,7)	(1 570,7)
		Sous-total b)	547,4	527,6
	c)	Centre de distribution		
		1) Salaires et avantages sociaux	390,7	388,2
		2) Autres dépenses	313,4	351,6
			704,1	739,8
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(50,0)	(95,0)
		Sous-total c)	654,1	644,8
<b>12.3</b>	3.	Opérations régionales . . . . .	<b>47 597,9</b>	47 537,8
		À l'échelle locale, coordination des programmes de conservation et de la prestation des services; mise en application de la législation et des règlements. Programmes d'intervention d'urgence en cas d'incendie de forêt, d'inondation, de sécheresse et d'autres urgences environnementales. Aménagement, gestion et entretien des parcs et voies d'eau de la province, ainsi que des installations et constructions de retenue des eaux.		
	a)	Bureau principal des opérations		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 568,6	2 608,0
		2) Autres dépenses	1 625,6	2 050,5
		3) Lutte contre les dommages causés par la faune	240,6	240,6
		Sous-total a)	4 434,8	4 899,1
	b)	Région du Nord-Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 282,1	2 275,4
		2) Autres dépenses	776,4	801,1
		Sous-total b)	3 058,5	3 076,5
	c)	Région du Nord-Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 530,5	2 594,9
		2) Autres dépenses	969,3	984,0
		Sous-total c)	3 499,8	3 578,9
	d)	Région d'Entre-les-lacs		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 370,8	3 358,9
		2) Autres dépenses	1 392,1	1 437,7
		Sous-total d)	4 762,9	4 796,6
	e)	Région de l'Est		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 425,1	3 386,5
		2) Autres dépenses	938,2	969,5
		Sous-total e)	4 363,3	4 356,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	f )	Région de l'Ouest		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 339,1	5 287,4
		2) Autres dépenses	1 763,9	1 817,4
		Sous-total f )	7 103,0	7 104,8
	g)	Région de la rivière Rouge		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 821,1	4 639,1
		2) Autres dépenses	1 300,0	1 327,0
		Sous-total g)	6 121,1	5 966,1
	h)	Programme de prévention des incendies		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 617,5	4 839,3
		2) Autres dépenses	7 814,9	7 792,9
		Sous-total h)	12 432,4	12 632,2
	j )	Office de l'eau potable		
		1) Salaires et avantages sociaux	812,7	118,2
		2) Autres dépenses	1 009,4	1 009,4
		Sous-total j )	1 822,1	1 127,6
<b>12.4</b>	4.	Programmes de conservation .....	<b>52 600,7</b>	54 145,1
		Gestion stratégique des ressources naturelles et de l'environnement du Manitoba (air, eau, parcs, terres, forêts, poissons, faune et énergie) conformément aux principes du développement durable. Promotion de la diversification et de l'efficacité énergétiques, ainsi que des activités favorisant la prévention de la pollution.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	134,4	305,2
		2) Autres dépenses	90,5	140,1
		Sous-total a)	224,9	445,3
	b)	Aménagement des ressources en eau		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	310,5	312,9
		b) Autres dépenses	1 929,8	2 157,0
		c) Subventions	25,0	25,0
		Sous-total 1)	2 265,3	2 494,9
		2) Permis		
		a) Salaires et avantages sociaux	719,8	697,6
		b) Autres dépenses	37,1	45,8
		Sous-total 2)	756,9	743,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
		3) Planification et aménagement hydrauliques		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 102,5	1 072,1
		b) Autres dépenses	71,1	87,9
		Sous-total 3)	1 173,6	1 160,0
		4) Gestion des eaux de surface		
		a) Salaires et avantages sociaux		
		b) Autres dépenses	840,4	821,2
		c) Entente Canada-Manitoba concernant les levés hydrométriques	244,7 587,0	293,6 587,0
		Sous-total 4)	1 672,1	1 701,8
		5) Gestion des eaux souterraines		
		a) Salaires et avantages sociaux	972,4	908,3
		b) Autres dépenses	352,8	417,2
		Sous-total 5)	1 325,2	1 325,5
		6) Gestion de la qualité de l'eau		
		a) Salaires et avantages sociaux	428,6	433,4
		b) Autres dépenses	219,8	266,3
		Sous-total 6)	648,4	699,7
		7) Entretien des voies d'eau	4 000,0	3 960,8
		Sous-total b)	11 841,5	12 086,1
		c) Parcs et réserves naturelles		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	355,4	355,4
		b) Autres dépenses	305,8	362,0
		c) Subventions	191,2	191,2
		Sous-total 1)	852,4	908,6
		2) Planification et développement		
		a) Salaires et avantages sociaux	916,2	862,3
		b) Autres dépenses	163,6	194,6
		Sous-total 2)	1 079,8	1 056,9
		3) Districts des parcs		
		a) Salaires et avantages sociaux	373,1	372,3
		b) Autres dépenses	48,8	49,3
		Sous-total 3)	421,9	421,6
		4) Entretien et exploitation des parcs		
		a) Salaires et avantages sociaux	10 824,4	10 635,6
		b) Autres dépenses	4 397,4	4 453,6
		Sous-total 4)	15 221,8	15 089,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	5)	Services de soutien		
	a)	Salaires et avantages sociaux	291,8	287,0
	b)	Autres dépenses	245,1	294,0
		Sous-total 5)	<b>536,9</b>	581,0
		Sous-total c)	<b>18 112,8</b>	18 057,3
	d)	Changement climatique		
	1)	Salaires et avantages sociaux	641,1	753,4
	2)	Autres dépenses	216,9	260,7
	3)	Subventions	17,1	17,1
		Sous-total d)	<b>875,1</b>	1 031,2
	e)	Forêts		
	1)	Administration		
	a)	Salaires et avantages sociaux	359,1	399,5
	b)	Autres dépenses	370,8	434,1
	c)	Subventions	153,4	153,4
		Sous-total 1)	<b>883,3</b>	987,0
	2)	Inventaire et analyse des ressources forestières		
	a)	Salaires et avantages sociaux	835,7	863,6
	b)	Autres dépenses	824,8	940,1
		Sous-total 2)	<b>1 660,5</b>	1 803,7
	3)	Santé et renouvellement des forêts		
	a)	Salaires et avantages sociaux	1 753,6	1 786,6
	b)	Autres dépenses	3 663,3	2 637,2
			<b>5 416,9</b>	4 423,8
	c)	Moins : Somme récupérable des initiatives de développement économique rural	<b>(1 292,0)</b>	-
		Sous-total 3)	<b>4 124,9</b>	4 423,8
	4)	Gestion et développement des forêts		
	a)	Salaires et avantages sociaux	506,8	489,7
	b)	Autres dépenses	37,0	50,7
		Sous-total 4)	<b>543,8</b>	540,4
	5)	Plants pour la régénération forestière	1 411,9	1 411,9
	6)	Pépinière forestière Pineland	- (1)	-
		Sous-total e)	<b>8 624,4</b>	9 166,8

1. La Pépinière forestière Pineland étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2002-2003 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	f)	Pêche		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	126,2	124,4
		b) Autres dépenses	153,9	199,5
		Sous-total 1)	280,1	323,9
		2) Pisciculture		
		a) Salaires et avantages sociaux	661,3	657,8
		b) Autres dépenses	227,4	279,4
		Sous-total 2)	888,7	937,2
		3) Aménagement de l'habitat des poissons		
		a) Salaires et avantages sociaux	448,1	446,8
		b) Autres dépenses	51,5	61,5
		Sous-total 3)	499,6	508,3
		4) Gestion de la pêche commerciale et sportive		
		a) Salaires et avantages sociaux	630,7	621,5
		b) Autres dépenses	59,2	70,0
		Sous-total 4)	689,9	691,5
		5) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	410,0	410,0
		6) Mise en valeur de la pêche	350,0	350,0
		Sous-total f)	3 118,3	3 220,9
	g)	Protection de la faune et des écosystèmes		
		1) Administration		
		a) Salaires et avantages sociaux	464,3	469,9
		b) Autres dépenses	370,4	445,6
		c) Subventions	207,0	207,0
		Sous-total 1)	1 041,7	1 122,5
		2) Gestion du gibier et des fourrures		
		a) Salaires et avantages sociaux	621,8	631,5
		b) Autres dépenses	388,9	304,6
		c) Subventions	89,9	89,9
		Sous-total 2)	1 100,6	1 026,0
		3) Aménagement de l'habitat et surveillance des écosystèmes		
		a) Salaires et avantages sociaux	907,5	894,9
		b) Autres dépenses	113,3	136,4
		c) Subventions	645,0	645,0
		Sous-total 3)	1 665,8	1 676,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
	4)	Conservation de la biodiversité		
	a)	Salaires et avantages sociaux	347,1	274,6
	b)	Autres dépenses	80,3	98,2
		Sous-total 4)	427,4	372,8
	5)	Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine	350,4	348,4
	6)	Projet de mise en valeur des habitats fauniques	225,0	225,0
		Sous-total g)	4 810,9	4 771,0
	h)	Fonds spécial de conservation et d'aide aux espèces en voie de disparition	432,1	432,1
	j )	Prévention de la pollution		
	1)	Salaires et avantages sociaux	614,5	540,2
	2)	Autres dépenses	76,8	92,4
		Sous-total j )	691,3	632,6
	k)	Terres		
	1)	Exploitation des terres domaniales		
	a)	Salaires et avantages sociaux	814,3	813,1
	b)	Autres dépenses	1 306,3	1 481,2
		Sous-total 1)	2 120,6	2 294,3
	2)	Registre des terres domaniales		
	a)	Salaires et avantages sociaux	237,9	237,6
	b)	Autres dépenses	161,3	197,0
		Sous-total 2)	399,2	434,6
	3)	Télétection		
	a)	Salaires et avantages sociaux	551,3	696,1
	b)	Autres dépenses	239,0	306,4
			790,3	1 002,5
	c)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(23,7)	(23,7)
		Sous-total 3)	766,6	978,8
	4)	Service de cartographie		
	a)	Salaires et avantages sociaux	459,9	453,9
	b)	Autres dépenses	73,1	90,2
		Sous-total 4)	533,0	544,1
		Sous-total k)	3 819,4	4 251,8
	m)	Fonds de mise en valeur du milieu écologique	50,0	50,0



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
<b>12.5</b>	5.	Gérance de l'environnement . . . . .	<b>4 239,7</b>	4 255,3
		Élabore des lois, des lignes directrices, des plans et des programmes pour gérer de façon durable les ressources et l'environnement du Manitoba; veille à l'évaluation des retombées environnementales des projets de développement; assure l'entretien de rapports suivis avec les autres gouvernements.		
	a)	Administration divisionnaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>143,7</b>	151,1
		2) Autres dépenses	<b>165,1</b>	225,8
		3) Initiatives visant les régions du Nord	<b>400,0</b>	-
		4) Subventions	<b>110,9</b>	110,9
		Sous-total a)	<b>819,7</b>	487,8
	b)	Gestion durable des ressources		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 096,4</b>	1 029,7
		2) Autres dépenses	<b>1 011,8</b>	1 292,6
		3) Subventions	<b>10,2</b>	10,2
		Sous-total b)	<b>2 118,4</b>	2 332,5
	c)	Évaluations environnementales et permis		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>965,9</b>	1 134,5
		2) Autres dépenses	<b>107,9</b>	125,4
		Sous-total c)	<b>1 073,8</b>	1 259,9
	d)	Relations avec la communauté autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>181,8</b>	125,1
		2) Autres dépenses	<b>46,0</b>	50,0
		Sous-total d)	<b>227,8</b>	175,1
<b>12.6</b>	6.	Commission de protection de l'environnement . . . . .	<b>537,3</b>	536,1
		Évalue les répercussions environnementales des projets de développement, fait des recommandations et donne des conseils à ce sujet; enquête à l'échelle du Manitoba sur toute question importante se rapportant à l'environnement; entreprend, au besoin, des activités éducatives destinées au grand public.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>262,4</b>	261,8
	b)	Autres dépenses	<b>274,9</b>	274,3
<b>12.7</b>	7.	Institut international du développement durable . . . . .	<b>1 145,9</b>	1 145,9
		Préconise un développement économique durable qui favorise l'environnement, et l'intégration de principes et de pratiques conformes à ce concept dans les secteurs public et privé ainsi que dans les organismes bénévoles, aux niveaux national et international.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSERVATION (12), suite</b>				
<b>12.8</b>	8.	Infrastructure et projets mineurs d'immobilisations . . . . .	<b>8 665,3</b>	9 665,3
		Achat de matériel, rénovation et construction de l'équipement des parcs, des ponts, des voies d'eau, des digues et des ouvrages de protection contre les inondations, et construction des ouvrages de régularisation des eaux et des installations d'interprétation pour la préservation des marais du patrimoine.		
	a)	Matériel	<b>460,6</b>	460,6
	b)	Projets d'aménagement hydraulique	<b>4 390,4</b>	5 065,4
	c)	Équipement des parcs	<b>3 814,3</b>	4 139,3
<b>12.9</b>	9.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>2 868,5</b>	3 189,4
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>646,1</b>	949,5
	2)	Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>115,7</b>	237,4
	3)	Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>265,2</b>	-
		Sous-total a)	<b>1 027,0</b>	1 186,9
	b)	Amortissement	<b>1 421,0</b>	1 575,5
	c)	Frais d'intérêts	<b>420,5</b>	427,0
<b>12.10</b>	10.	Programmes de protection contre les inondations . . . . .	<b>18 519,4</b> (2)	20 502,3
		Financement partagé des infrastructures de protection contre les inondations pour les collectivités et les propriétaires de résidences et d'entreprises touchés par les inondations du printemps 1997; amélioration du système provincial de surveillance hydrométrique et collecte de données environnementales et scientifiques pour appuyer les projets de protection contre les inondations.		
		Subventions en capital	<b>8 080,0</b>	5 507,9
		Infrastructure	<b>10 439,4</b>	14 994,4
		<b>Total des crédits pour la Conservation</b>	<b>144 248,5</b>	149 161,5

2. Le montant total autorisé pour cette entente s'élève à 23 149,2 \$, soit 18 519,4 \$ inclus dans le ministère de la Conservation et 4 629,8 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	1 218,8	(2,1)	1 244,4
2. Consommation .....	5 895,4	(0,4)	5 917,6
3. Corporations .....	2 212,7	(6,3)	2 361,8
4. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	249,3	0,2	248,9
<b>Total des crédits pour la Consommation et les Corporations</b>	<b>9 576,2</b>	<b>(2,0)</b>	<b>9 772,7</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	9 401,3	(1,4)	9 538,8
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	174,9	(25,2)	233,9
<b>Total des crédits pour la Consommation et les Corporations</b>	<b>9 576,2</b>	<b>(2,0)</b>	<b>9 772,7</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	9 757,7
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	15,0
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>9 772,7</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite</b>				
<b>5.1</b>	1.	Administration et finances .....	<b>1 218,8</b>	1 244,4
		Haute direction et coordination des programmes du ministère. Service central d'administration, de gestion financière et de gestion des ressources humaines du ministère et de divers conseils et commissions réglementaires. Enregistrement et authentification des documents officiels d'état civil.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>361,4</b>	348,7
	2)	Autres dépenses	<b>47,7</b>	49,7
		Sous-total b)	<b>409,1</b>	398,4
	c)	Services administratifs		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>537,2</b>	576,5
	2)	Autres dépenses	<b>201,1</b>	213,0
			<b>738,3</b>	789,5
	3)	Moins : Somme récupérable de l'Assemblée législative	<b>(185,0)</b>	(180,5)
		Sous-total c)	<b>553,3</b>	609,0
	d)	Recherche et planification		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>179,8</b>	173,5
	2)	Autres dépenses	<b>48,2</b>	35,4
		Sous-total d)	<b>228,0</b>	208,9
	e)	Bureau de l'état civil	- (1)	-
<b>5.2</b>	2.	Consommation .....	<b>5 895,4</b>	5 917,6
		Facilite la résolution des conflits entre consommateurs et entreprises, ainsi qu'entre locataires et locateurs. Veille à l'application de certaines lois, comme la <i>Loi sur la protection du consommateur</i> , la <i>Loi sur les pratiques commerciales</i> et la <i>Loi sur la location à usage d'habitation</i> . Organise des activités informatives et éducatives visant à faire connaître aux gens leurs droits et leurs responsabilités. Entend les appels au sujet des décisions rendues par la Société d'assurance publique du Manitoba en matière d'indemnisation des accidents de la route.		
	a)	Office de la protection du consommateur		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>932,9</b>	948,2
	2)	Autres dépenses	<b>250,6</b>	279,3
		Sous-total a)	<b>1 183,5</b>	1 227,5

1. Le Bureau de l'état civil étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2002-2003 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite</b>				
	b)	Direction de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 770,7</b>	2 702,9
		2) Autres dépenses	<b>706,7</b>	748,1
		Sous-total b)	<b>3 477,4</b>	3 451,0
	c)	Commission d'appel des accidents de la route		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>465,4</b>	448,8
		2) Autres dépenses	<b>122,9</b>	123,0
		Sous-total c)	<b>588,3</b>	571,8
	d)	Commission de la location à usage d'habitation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>448,2</b>	470,0
		2) Autres dépenses	<b>109,3</b>	109,6
		Sous-total d)	<b>557,5</b>	579,6
	e)	Subventions	<b>88,7</b>	87,7
<b>5.3</b>	3.	Corporations .....	<b>2 212,7</b>	2 361,8
		Veille à la protection du public tout en facilitant le déroulement des affaires au Manitoba. Applique les lois et les règlements qui touchent les aspects suivants : la constitution en corporation et l'enregistrement des entreprises; l'enregistrement des corporations de fiducie et des corporations de prêt, des credit unions et des caisses populaires, et la délivrance de permis à ces établissements; la délivrance de permis aux compagnies et aux particuliers qui vendent ou font souscrire des valeurs mobilières, des biens immobiliers ou des contrats d'assurance, ou qui s'occupent de mobiliser des capitaux; et, enfin, la réglementation relative aux services publics. Enregistre des droits sur des biens réels et personnels et fait des recherches à cet égard.		
	a)	Réglementation des institutions financières		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>697,0</b>	726,1
		2) Autres dépenses	<b>259,0</b>	304,2
		Sous-total a)	<b>956,0</b>	1 030,3
	b)	Régie des services publics		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>543,6</b>	579,0
		2) Autres dépenses	<b>713,1</b>	752,5
		Sous-total b)	<b>1 256,7</b>	1 331,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CONSOMMATION ET CORPORATIONS (5), suite</b>				
		c) Commission des valeurs mobilières du Manitoba	- (2)	-
		d) Office d'enregistrement des titres et des instruments	- (2)	-
		e) Office des compagnies	- (2)	-
<b>5.4</b>	4.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>249,3</b>	248,9
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>94,7</b>	139,1
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>16,9</b>	34,8
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>38,4</b>	-
		Sous-total a)	<b>150,0</b>	173,9
	b)	Amortissement	<b>63,3</b>	60,0
	c)	Frais d'intérêts	<b>36,0</b>	15,0
		<b>Total des crédits pour la Consommation et les Corporations</b>	<b>9 576,2</b>	9 772,7

2. La Commission des valeurs mobilières du Manitoba, l'Office d'enregistrement des titres et des instruments et l'Office des compagnies étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2002-2003 (voir page 159).

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	2 782,5	(2,2)	2 843,7
2. Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs .....	33 396,8	0,4	33 259,6
3. Documentation et information .....	10 683,9	(2,4)	10 948,0
4. Tourisme .....	7 972,3	2,8	7 753,4
5. Subventions en capital .....	3 828,0	(18,7)	4 705,9
6. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	537,7	(12,5)	614,6
<b>Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme</b>	<b>59 201,2</b>	<b>(1,5)</b>	<b>60 125,2</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	54 945,2	0,2	54 809,7
Subventions en capital .....	3 828,0	(18,7)	4 705,9
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	428,0	(29,8)	609,6
<b>Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme</b>	<b>59 201,2</b>	<b>(1,5)</b>	<b>60 125,2</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	59 815,2
Transfert de fonctions venant de :	
- Enfants en santé Manitoba .....	305,0
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	5,0
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<u>60 125,2</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>14.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>2 782,5</b>	2 843,7
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes du ministère, y compris la planification financière, les services centralisés de comptabilité, d'administration des subventions et de gestion du personnel, ainsi que les services de technologie de l'information.		
		<i>Commission de classification cinématographique du Manitoba :</i> renseignements à la population sur tous les films et vidéocassettes offerts au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>492,1</b>	488,3
		2) Autres dépenses	<b>65,7</b>	74,2
		Sous-total b)	<b>557,8</b>	562,5
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 426,1</b>	1 428,2
		2) Autres dépenses	<b>303,9</b>	333,4
		Sous-total c)	<b>1 730,0</b>	1 761,6
	d)	Commission de classification cinématographique du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>199,3</b>	195,2
		2) Autres dépenses	<b>267,0</b>	296,3
		Sous-total d)	<b>466,3</b>	491,5
<b>14.2</b>	2.	Programmes relatifs à la culture, au patrimoine et aux loisirs . . . . .	<b>33 396,8</b>	33 259,6
		Offre de l'aide financière et des services de consultation aux organismes du Manitoba dans le but de favoriser les arts et le patrimoine communautaires, les possibilités de loisirs et de mieux-être, ainsi que le soutien des services de bibliothèque; réglemente la protection et la préservation d'éléments significatifs du patrimoine du Manitoba; aide les organismes constitués en vertu d'une loi à promouvoir l'industrie culturelle et artistique.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>295,8</b>	297,0
		2) Autres dépenses	<b>70,2</b>	81,7
		Sous-total a)	<b>366,0</b>	378,7
	b)	Subventions aux organismes culturels	<b>8 083,1</b>	8 145,6
	c)	Conseil des Arts du Manitoba		
		1) Subventions	<b>8 192,3</b>	8 192,3
		2) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique urbain	<b>(875,0)</b>	(875,0)
		Sous-total c)	<b>7 317,3</b>	7 317,3
	d)	Conseil consultatif chargé des subventions destinées au patrimoine	<b>465,3</b>	543,7



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
	e)	Direction des arts		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>568,5</b>	589,5
		2) Autres dépenses	<b>116,7</b>	138,2
		3) Société de développement d'enregistrement cinématographique et sonore	<b>2 631,9</b>	2 331,9
		4) Subventions	<b>2 208,2</b>	2 116,5
		Sous-total e)	<b>5 525,3</b>	5 176,1
	f)	Direction des services de bibliothèques publiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>821,6</b>	815,3
		2) Autres dépenses	<b>674,4</b>	753,4
		3) Subventions	<b>4 503,5</b>	4 449,5
		Sous-total f)	<b>5 999,5</b>	6 018,2
	g)	Ressources historiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 236,9</b>	1 195,6
		2) Autres dépenses	<b>376,2</b>	389,9
		3) Subventions	<b>952,9</b>	952,9
		Sous-total g)	<b>2 566,0</b>	2 538,4
	h)	Loisirs et promotion du mieux-être		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>519,9</b>	540,8
		2) Autres dépenses	<b>220,1</b>	237,5
		3) Subventions	<b>976,9</b>	976,9
		Sous-total h)	<b>1 716,9</b>	1 755,2
	j)	Services régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 008,5</b>	1 016,9
		2) Autres dépenses	<b>313,8</b>	334,4
		3) Subventions	<b>35,1</b>	35,1
		Sous-total j)	<b>1 357,4</b>	1 386,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>14.3</b>	<b>3.</b>	<b>Documentation et information</b> .....	<b>10 683,9</b>	<b>10 948,0</b>
		Cette division fournit au public et au gouvernement des services de communication et d'information. Les Services de communication du Manitoba sont chargés des services suivants : communications à l'échelle du gouvernement; achat de services de publicité, d'impression et de création; communication de l'information aux médias; gestion du contenu de sites Internet; Service de renseignements au public; vente et distribution des publications officielles. Les Services provinciaux sont chargés des services suivants : traduction et interprétation pour le gouvernement; Archives provinciales du Manitoba, y compris le service de gestion des documents officiels; Bibliothèque de l'Assemblée législative.		
	a)	Services à la clientèle		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 317,0</b>	2 242,3
		2) Autres dépenses	<b>282,8</b>	318,6
		3) Publicité du secteur public	<b>2 116,5</b>	2 384,1
			<b>4 716,3</b>	4 945,0
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(2 591,9)</b>	(2 859,5)
		Sous-total a)	<b>2 124,4</b>	2 085,5
	b)	Services commerciaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 319,4</b>	1 295,9
		2) Autres dépenses	<b>957,6</b>	1 012,3
			<b>2 277,0</b>	2 308,2
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(260,3)</b>	(260,3)
		Sous-total b)	<b>2 016,7</b>	2 047,9
	c)	Service de traduction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 324,0</b>	1 294,1
		2) Autres dépenses	<b>431,0</b>	474,7
			<b>1 755,0</b>	1 768,8
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(269,7)</b>	(269,7)
		Sous-total c)	<b>1 485,3</b>	1 499,1
	d)	Archives provinciales		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 309,6</b>	2 216,1
		2) Autres dépenses	<b>1 610,3</b>	1 679,9
			<b>3 919,9</b>	3 896,0
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(209,5)</b>	-
		Sous-total d)	<b>3 710,4</b>	3 896,0
	e)	Bibliothèque de l'Assemblée législative		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>777,5</b>	761,7
		2) Autres dépenses	<b>569,6</b>	657,8
		Sous-total e)	<b>1 347,1</b>	1 419,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME (14), suite</b>				
<b>14.4</b>	4.	Tourisme .....	<b>7 972,3</b>	7 753,4
		Aide au développement de l'industrie touristique au Manitoba en recourant à des activités de commercialisation et de promotion du tourisme récréatif, culturel et écologique dans la province et en aidant les entreprises et les régions à accroître le nombre et l'ampleur des attractions et des établissements touristiques du Manitoba.		
	a)	Commercialisation et services touristiques		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 612,6</b>	1 593,2
		2) Autres dépenses	<b>4 889,2</b>	4 544,2
		3) Subventions	<b>10,0</b>	25,0
		Sous-total a)	<b>6 511,8</b>	6 162,4
	b)	Développement du tourisme		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>475,0</b>	423,8
		2) Autres dépenses	<b>605,5</b>	668,6
		3) Subventions	<b>380,0</b>	498,6
		Sous-total b)	<b>1 460,5</b>	1 591,0
<b>14.5</b>	5.	Subventions en capital .....	<b>3 828,0</b>	4 705,9
	a)	Organismes culturels	<b>1 118,0</b>	1 880,9
	b)	Édifices historiques	<b>210,0</b>	300,0
	c)	Programme Place aux communautés	<b>2 500,0</b>	2 525,0
<b>14.6</b>	6.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>537,7</b>	614,6
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>262,8</b>	386,2
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>47,0</b>	96,5
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>105,6</b>	-
		Sous-total a)	<b>415,4</b>	482,7
	b)	Amortissement	<b>118,2</b>	126,9
	c)	Frais d'intérêts	<b>4,1</b>	5,0
		<b>Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et le Tourisme</b>	<b>59 201,2</b>	60 125,2

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	4 782,4	2,7	4 656,1
2. Programmes scolaires .....	25 442,2	1,7	25 025,9
3. Bureau de l'éducation française .....	8 227,9	(1,5)	8 351,4
4. Crédits d'impôt en matière d'éducation et de taxes scolaires .....	177 839,0	0,3	177 394,0
5. Soutien aux écoles .....	767 444,0	4,8	732 169,2
6. Formation professionnelle et éducation permanente .....	96 874,3	(2,6)	99 426,5
7. Subventions en capital aux divisions scolaires .....	24 645,0	(1,6)	25 050,4
8. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	2 371,8	2,5	2 313,4
<b>Total des crédits pour l'Éducation, la Formation professionnelle et la Jeunesse</b>	<b>1 107 626,6</b>	<b>3,1</b>	<b>1 074 386,9</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	1 081 345,2	3,3	1 047 274,8
Subventions en capital .....	24 645,0	(1,6)	25 050,4
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	1 636,4	(20,6)	2 061,7
<b>Total des crédits pour l'Éducation, la Formation professionnelle et la Jeunesse</b>	<b>1 107 626,6</b>	<b>3,1</b>	<b>1 074 386,9</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	1 076 170,3
Transfert de fonctions venant de :	
- Enseignement postsecondaire .....	100,0
- Enfants en santé Manitoba .....	18,7
Transfert de fonctions allant à :	
- Enseignement postsecondaire .....	(2 401,2)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	251,7
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	247,4
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>1 074 386,9</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite</b>				
<b>16.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>4 782,4</b>	4 656,1
		Planification, haute direction et soutien administratif pour les ministères de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, et de l'Enseignement postsecondaire, y compris l'établissement de politiques et de directives pour les programmes dans les domaines de la vérification comptable centrale, des ressources humaines, des services financiers et administratifs, des services des systèmes et de la technologie, de la recherche et de la planification, et des initiatives touchant l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>532,7</b>	519,1
		2) Autres dépenses	<b>116,1</b>	120,0
		Sous-total b)	<b>648,8</b>	639,1
	c)	Direction générale de l'éducation des Autochtones		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>431,6</b>	414,2
		2) Autres dépenses	<b>131,9</b>	136,3
		Sous-total c)	<b>563,5</b>	550,5
	d)	Services de gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>839,6</b>	800,6
		2) Autres dépenses	<b>148,3</b>	128,2
		Sous-total d)	<b>987,9</b>	928,8
	e)	Services financiers et administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>847,0</b>	808,7
		2) Autres dépenses	<b>234,7</b>	242,5
		Sous-total e)	<b>1 081,7</b>	1 051,2
	f)	Services des systèmes et de la technologie		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>798,1</b>	779,2
		2) Autres dépenses	<b>265,7</b>	274,6
		Sous-total f)	<b>1 063,8</b>	1 053,8
	g)	Recherche et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>521,2</b>	511,3
		2) Autres dépenses	<b>187,1</b>	193,3
		Sous-total g)	<b>708,3</b>	704,6
	h)	Moins : Somme récupérable de l'Enseignement postsecondaire	<b>(300,0)</b>	(300,0)

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite</b>				
16.2	2. Programmes scolaires . . . . .		<u>25 442,2</u>	<u>25 025,9</u>
	<p>Programmes visant à donner une direction et à procurer des services de soutien au système d'éducation manitobain, de la maternelle au secondaire 4. Direction, coordination et appui nécessaires à la mise en œuvre des priorités définies dans le document intitulé <i>Programme d'action en éducation : de la maternelle au secondaire 4</i>.</p>			
	<p><i>Manitoba School for the Deaf</i> : enseignement individualisé au sein d'un programme d'éducation, de la maternelle au secondaire 4, et service de résidence pour les élèves sourds et malentendants.</p>			
	<p><i>Mesure et évaluation</i> : mise en place d'un programme d'évaluation en classe au niveau de la 3<sup>e</sup> année; élaboration et administration de tests obligatoires basés sur les normes au secondaire 4. Élaboration de stratégies d'évaluation et de rapport pour aider les enseignants à communiquer aux parents les progrès des élèves au-delà de la 3<sup>e</sup> année. Possibilités de perfectionnement professionnel appuyant des méthodes de mesure et des techniques d'évaluation appropriées pour le personnel enseignant. Appui aux programmes de testage nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation et administration d'évaluations nationales et internationales.</p>			
	<p><i>Élaboration des programmes</i> : conception et élaboration de programmes d'études, de cours de formation à distance et de la documentation de soutien à la politique. Direction et appui visant la mise en œuvre des programmes d'études et l'apprentissage professionnel. Coordination et appui des projets et activités touchant la technologie qui appuient l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation, et où la technologie est reconnue comme une compétence de base. Tenue d'exams des ressources d'apprentissage pour le Protocole dans l'Ouest canadien et le Manitoba afin de choisir les ressources recommandées pour appuyer les programmes d'études. Offre d'une programmation de transition par l'intermédiaire du programme d'orientation professionnelle et du programme d'études technologiques. Aide aux écoles, aux divisions et aux districts scolaires pour interpréter la politique, par exemple la double reconnaissance des crédits, les codes de cours, les exigences d'obtention de diplômes et les subventions dans le cadre du programme d'études technologiques. Enregistrement chaque année d'environ 2 500 cours proposés par des écoles et projets proposés par des élèves.</p>			
	<p><i>Programmes et services de soutien aux élèves</i> : offre de services de consultation et de possibilités d'apprentissage professionnel aux divisions et districts scolaires en vue d'appuyer le développement d'environnements appropriés et l'amélioration des résultats d'apprentissage pour les enfants et les jeunes ayant des besoins divers. Prestation de programmes et de services d'appoint spécialisés afin que les élèves aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants qui étudient de la maternelle au secondaire 4 puissent fréquenter le système d'écoles publiques. Coordination interministérielle des services aux enfants et aux jeunes ayant des besoins spéciaux. Administration des ententes de prestation de services conclues avec les établissements qui ne font pas partie du système d'écoles publiques. Recommandations concernant l'aide par catégorie aux divisions et aux districts scolaires en vue d'améliorer les résultats d'apprentissage des élèves à risque et des élèves ayant des besoins spéciaux. Offre de ressources pédagogiques documentaires et médiatiques et de services de renseignements aux enseignants de la maternelle au secondaire 4 partout au Manitoba. Collaboration avec les divisions et les districts scolaires, les organismes éducatifs et communautaires, et les groupes de parents en vue de mettre en œuvre le cycle de planification des écoles, des divisions et du ministère. Collaboration avec l'Initiative d'étude des programmes d'enseignement à l'enfance en difficulté et appui de celle-ci pendant la mise en œuvre de ses recommandations.</p>			

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite</b>				
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>300,7</b>	290,9
		2) Autres dépenses	<b>78,5</b>	81,1
		Sous-total a)	<b>379,2</b>	372,0
	b)	Manitoba School for the Deaf		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 025,7</b>	2 948,1
		2) Autres dépenses	<b>619,0</b>	639,7
		Sous-total b)	<b>3 644,7</b>	3 587,8
	c)	Mesure et évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 617,2</b>	2 309,1
		2) Autres dépenses	<b>2 799,0</b>	2 704,6
		Sous-total c)	<b>5 416,2</b>	5 013,7
	d)	Élaboration des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 326,3</b>	4 129,5
		2) Autres dépenses	<b>4 185,8</b>	4 435,8
		Sous-total d)	<b>8 512,1</b>	8 565,3
	e)	Programmes et services de soutien aux élèves		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 864,3</b>	4 711,4
		2) Autres dépenses	<b>2 625,7</b>	2 775,7
		Sous-total e)	<b>7 490,0</b>	7 487,1
<b>16.3</b>	3.	Bureau de l'éducation française . . . . . Élaboration de politiques et de programmes se rapportant à l'enseignement en français; services aux élèves, au personnel enseignant et aux divisions scolaires offrant des programmes français et des programmes d'immersion française, ainsi que des cours de français de base; élaboration et administration des tests basés sur les normes et des examens provinciaux; gestion d'ententes et de programmes intergouvernementaux, y compris l'Entente Canada-Manitoba relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde; leadership et orientation en ce qui concerne le renouveau de l'éducation tel qu'il s'applique à l'enseignement en français au Manitoba.	<b>8 227,9</b>	8 351,4
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>148,7</b>	145,3
		2) Autres dépenses	<b>23,7</b>	23,7
		Sous-total a)	<b>172,4</b>	169,0
	b)	Développement et implantation des programmes d'études		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 227,9</b>	1 173,1
		2) Autres dépenses	<b>623,0</b>	756,9
		Sous-total b)	<b>1 850,9</b>	1 930,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite</b>				
	c)	Services de soutien en éducation		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 152,9	1 257,8
		2) Autres dépenses	396,1	658,6
		Sous-total c)	1 549,0	1 916,4
	d)	Programmes de langues officielles et services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	875,0	843,8
		2) Autres dépenses	1 253,6	1 269,8
		3) Aide financière	1 713,7	1 426,8
		Sous-total d)	3 842,3	3 540,4
	e)	Direction des ressources éducatives françaises		
		1) Salaires et avantages sociaux	481,9	464,2
		2) Autres dépenses	331,4	331,4
		Sous-total e)	813,3	795,6
<b>16.4</b>	4.	Crédits d'impôt en matière d'éducation et de taxes scolaires . . . . .	<b>177 839,0</b>	177 394,0
		Finance les programmes de crédits d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation et d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires, dont le but essentiel est de faire baisser les impôts fonciers destinés à l'éducation.		
		a) Crédits d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	174 551,0	173 630,0
		b) Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	3 288,0	3 764,0
<b>16.5</b>	5.	Soutien aux écoles . . . . .	<b>767 444,0</b>	732 169,2
		Programmes et services facilitant le financement et l'administration des établissements d'enseignement de la maternelle au secondaire 4.		
		<i>Financement des écoles</i> : est chargé de l'orientation de la politique financière et du soutien administratif accordé aux divisions scolaires. S'occupe de l'élaboration et de l'administration du Programme de financement des écoles et veille à ce que les obligations de rendre compte dans le cadre du programme soient respectées; verse les subventions aux écoles indépendantes et aux organisations à caractère éducatif. S'occupe du système comptable FRAME (rapports financiers et comptabilité - Éducation Manitoba). Aide au financement des activités d'évaluation foncière menées par le ministère des Affaires intergouvernementales.		
		<i>Services d'administration scolaire</i> : conformément à des lois, à des règlements et à des politiques, maintient un cadre efficace pour l'enseignement élémentaire et secondaire; atteste les compétences du personnel enseignant des écoles manitobaines. Recueille et conserve les notes des élèves du secondaire. Veille au maintien d'un système de transport sécuritaire des élèves. Assure la liaison avec les écoles indépendantes subventionnées et non subventionnées concernant les exigences en matière d'administration et de programmes scolaires. Assure la liaison avec les familles qui font l'enseignement à domicile dans toute la province. Coordonne les processus visant l'étude et la révision des lois et des règlements. Offre des services de soutien aux conseils et commissions réglementaires. Offre des services de traduction et de langue française au ministère et en assure la coordination.		



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite

*Réseau informatique scolaire* : tient, à l'échelle du ministère, une base de données concernant l'éducation de la maternelle au secondaire 4; cette base contient notamment des renseignements sur l'évolution et la performance des élèves et sur les brevets des enseignants.

*Subventions aux écoles* : verse la part du financement que le gouvernement doit accorder aux écoles publiques conformément au Programme de financement des écoles, et finance d'autres services liés directement aux écoles publiques, y compris les charges relatives à l'intérêt sur les débetures et les frais d'exploitation de la Commission des finances des écoles publiques. Accorde des subventions aux écoles indépendantes de manière à ce que le gouvernement s'acquitte de ses obligations en la matière, et verse aux écoles publiques des subventions générales de soutien.

*Autres subventions* : verse des subventions à diverses organisations à caractère éducatif.

*Caisse de retraite des enseignants* : conformément à la *Loi sur la pension de retraite des enseignants*, verse les cotisations réglementaires du gouvernement pour contribuer au paiement du coût de la pension des enseignants à la retraite.

*Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)* : finance l'achat de services de technologie pour l'enseignement à distance.

a) Financement des écoles			
1) Salaires et avantages sociaux		<b>881,8</b>	867,3
2) Autres dépenses		<b>155,1</b>	160,3
3) Évaluation foncière		<b>2 424,8</b>	2 406,1
Sous-total a)		<b>3 461,7</b>	3 433,7
b) Services d'administration scolaire			
1) Salaires et avantages sociaux		<b>1 509,9</b>	1 465,2
2) Autres dépenses		<b>487,2</b>	503,5
Sous-total b)		<b>1 997,1</b>	1 968,7
c) Réseau informatique scolaire			
1) Salaires et avantages sociaux		<b>415,1</b>	405,2
2) Autres dépenses		<b>519,7</b>	537,0
Sous-total c)		<b>934,8</b>	942,2
d) Subventions aux écoles			
1) Subventions de fonctionnement		<b>644 670,7</b>	619 474,5
2) Subventions générales de soutien		<b>20 579,5</b>	19 933,7
3) Commission des finances des écoles publiques		<b>999,1</b>	936,6
Sous-total d)		<b>666 249,3</b>	640 344,8
e) Autres subventions		<b>2 486,2</b>	2 472,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite</b>				
		f ) Caisse de retraite des enseignants	<b>91 869,1</b>	82 562,0
		g) Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN)	<b>445,8 (1)</b>	445,8
<b>16.6</b>	<b>6.</b>	Formation professionnelle et éducation permanente . . . . . Programmes et services visant à donner aux Manitobains des possibilités et des renseignements pour qu'ils acquièrent des compétences, des connaissances, de l'expérience et des emplois. Partenariats permettant aux Manitobains de contribuer au dynamisme de la province, lequel repose sur les contributions des particuliers, du milieu de travail et des communautés. <i>Administration de la Division</i> : direction, coordination et intégration stratégiques en matière de responsabilité financière, de politique et d'utilisation des ressources financières pour les programmes de formation professionnelle et d'éducation permanente. <i>Éducation internationale</i> : appuie les établissements d'enseignement et les organisations à caractère éducatif dans leur travail de commercialisation à l'échelle internationale des possibilités d'enseignement et de formation au Manitoba, et dans leurs efforts pour faire en sorte que les étudiants manitobains puissent participer de façon informée, responsable et concurrentielle à l'économie mondiale. Élabore des politiques, des stratégies et des programmes pour aider le Manitoba à bénéficier de l'amélioration de la compréhension globale de ses habitants et des activités économiques générées par l'éducation internationale. <i>Apprentissage et alphabétisation des adultes</i> : conception, coordination et financement des programmes communautaires d'alphabétisation et des programmes de formation en milieu de travail, en coopération avec les groupes communautaires, les entreprises et les syndicats. Subventions aux centres d'apprentissage pour adultes, lesquels offrent des programmes menant à l'obtention de crédits du secondaire 1 au secondaire 4, y compris des services d'alphabétisation et de tutorat permettant d'obtenir ces crédits, et à l'obtention du diplôme d'études secondaires. <i>Apprentissage communautaire et programmes à l'intention des jeunes</i> : finance et appuie des programmes et des services visant à améliorer les possibilités d'éducation et de formation professionnelle offertes aux jeunes; élabore et donne accès à des renseignements sur les carrières, offre des services de présentation et de placement, et facilite la transition au marché du travail des élèves, des jeunes et des personnes faisant face à de nombreux obstacles. <i>Partenariats de formation professionnelle avec l'industrie</i> : en partenariat avec des groupes choisis du secteur industriel, définit les besoins de ressources humaines et de formation, et des stratégies y répondant; offre au secteur industriel un point d'accès à des services, de la planification et du financement coordonnés; fournit une aide à coût partagé pour la formation à l'échelle de l'industrie et offre des cours spéciaux dans toute la province; en coopération avec les entreprises et les syndicats, coordonne des projets de formation liée au milieu du travail sur les compétences essentielles et des projets d'évaluation de l'apprentissage préalable en industrie, et en partage les coûts.	<b>96 874,3</b>	99 426,5

1. Les Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) sont un organisme de service spécial duquel le ministère achète des services de technologie pour l'enseignement à distance (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite

*Apprentissage* : de concert avec l'industrie, détermine vers quels métiers doit s'orienter l'apprentissage; établit des normes de formation et d'accréditation qui répondent aux exigences provinciales et interprovinciales du Programme du sceau rouge en matière de compétences professionnelles; met en œuvre des programmes de formation, avec surveillance de la formation en cours d'emploi et achat de cours techniques; offre des services d'accréditation et de gestion des dossiers des apprentis et des ouvriers qualifiés.

*Services de l'emploi et de la formation professionnelle* : directement et par l'intermédiaire de partenariats avec la communauté, l'industrie et les groupes d'employeurs, offre une série de programmes et de services en matière d'éducation, de formation professionnelle et d'emploi faisant partie des priorités sociales et économiques de la province, afin d'aider les Manitobains à se préparer au marché du travail et de leur permettre d'obtenir et de conserver des emplois durables.

*Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail (EDMT)* : prestation des programmes du Service national de placement, y compris des services d'évaluation et de counselling d'emploi, et des bureaux de placement destinés à tous les Manitobains. L'EDMT est financée au moyen du Compte d'assurance-emploi du gouvernement du Canada.

*Secrétariat du Forum des ministres du marché du travail* : soutien au Forum des ministres du marché du travail, conçu pour renforcer la coopération et favoriser l'élaboration de stratégies visant les priorités principales relatives au marché du travail dans les provinces, les territoires et l'ensemble du pays.

a) Administration de la Division			
1) Salaires et avantages sociaux		817,5	803,2
2) Autres dépenses		211,4	234,0
Sous-total a)		<b>1 028,9</b>	1 037,2
b) Éducation internationale			
1) Salaires et avantages sociaux		122,1	115,3
2) Autres dépenses		283,7	313,9
Sous-total b)		<b>405,8</b>	429,2
c) Apprentissage et alphabétisation des adultes			
1) Salaires et avantages sociaux		347,5	294,8
2) Autres dépenses		77,9	86,2
3) Centres d'apprentissage pour adultes		13 636,9	15 034,5
4) Autres subventions		1 329,5	1 329,5
Sous-total c)		<b>15 391,8</b>	16 745,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite</b>				
	d)	Apprentissage communautaire et programmes à l'intention des jeunes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 469,7	1 437,7
		2) Autres dépenses	408,2	451,7
		3) Initiatives du programme Lancement de carrières	1 130,8	2 130,8
		4) Partenariats communautaires pour les jeunes	7 025,7	7 025,7
		5) Partenaires pour des carrières	400,0	400,0
			<b>10 434,4</b>	11 445,9
		6) Moins : Somme récupérable des Affaires autochtones et du Nord	(200,0)	(200,0)
		7) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(4 212,5)	(4 212,5)
		Sous-total d)	<b>6 021,9</b>	7 033,4
	e)	Partenariats de formation professionnelle avec l'industrie		
		1) Salaires et avantages sociaux	577,3	560,9
		2) Autres dépenses	118,4	131,1
		3) Soutien à la formation	1 045,0	1 045,0
		Sous-total e)	<b>1 740,7</b>	1 737,0
	f)	Apprentissage		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 654,1	2 484,0
		2) Autres dépenses	667,5	913,5
		3) Soutien à la formation	2 909,9	2 435,5
		Sous-total f)	<b>6 231,5</b>	5 833,0
	g)	Services de l'emploi et de la formation professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 078,1	3 956,5
		2) Autres dépenses	1 877,1	1 957,7
		3) Soutien à la formation	3 856,2	4 000,6
		4) Promotion de l'autonomie	668,9	968,9
			<b>10 480,3</b>	10 883,7
		5) Moins : Somme récupérable des Services à la famille et du Logement	(300,0)	(600,0)
		Sous-total g)	<b>10 180,3</b>	10 283,7
	h)	Entente Canada-Manitoba sur le développement du marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 604,4	5 474,8
		2) Autres dépenses	545,6	577,5
		3) Soutien à la formation	48 958,0	49 521,0
		Sous-total h)	<b>55 108,0</b>	55 573,3
	j)	Secrétariat du Forum des ministres du marché du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	142,4	131,7
		2) Autres dépenses	623,0	623,0
		Sous-total j)	<b>765,4</b>	754,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET JEUNESSE (16), suite</b>				
<b>16.7</b>	7.	Subventions en capital aux divisions scolaires .....	<b>24 645,0</b>	25 050,4
	a)	Remboursement du principal	<b>19 144,1</b>	18 346,6
	b)	Subventions en capital	<b>5 500,9</b>	6 703,8
<b>16.8</b>	8.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>2 371,8</b>	2 313,4
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>757,9</b>	1 113,8
	2)	Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>135,7</b>	278,4
	3)	Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>292,9</b>	-
		Sous-total a)	<b>1 186,5</b>	1 392,2
	b)	Amortissement	<b>742,8</b>	669,5
	c)	Frais d'intérêts	<b>442,5</b>	251,7
		<b>Total des crédits pour l'Éducation, la Formation professionnelle et la Jeunesse</b>	<b>1 107 626,6</b>	1 074 386,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6)

#### Sommaire des programmes

1. Régime de retraite de la fonction publique et autres frais . . . . .	<u>60 011,5</u>	4,6	<u>57 358,2</u>
<b>Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais</b>	<b><u>60 011,5</u></b>	4,6	<b><u>57 358,2</u></b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement . . . . .	60 011,5	4,6	57 358,2
Subventions en capital . . . . .	-	-	-
Infrastructure . . . . .	-	-	-
Amortissement . . . . .	-	-	-
<b>Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais</b>	<b><u>60 011,5</u></b>	4,6	<b><u>57 358,2</u></b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 . . . . .	<u>57 358,2</u>
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) . . . . .	<u>57 358,2</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>RÉGIME DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES FRAIS (6), suite</b>				
<b>6.1</b>	1.	Régime de retraite de la fonction publique et autres frais . . . . .	<b>60 011,5</b>	57 358,2
		Prestations de retraite au personnel retraité du gouvernement du Manitoba et de ses divers conseils, commissions et organismes; indemnités de cessation d'emploi, et autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		
	a)	Régime de retraite de la fonction publique	<b>54 496,5</b>	51 843,2
	b)	Autres avantages salariaux	<b>5 500,0</b>	5 500,0
	c)	Commission des accidents du travail		
	1)	Évaluations - accidents des employés du gouvernement	<b>2 735,0</b>	4 281,0
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(2 720,0)</b> (1)	(4 266,0)
		Sous-total c)	<b>15,0</b>	15,0
		Sous-total a) à c)	<b>60 011,5</b>	57 358,2
	d)	Régime de pensions du Canada	<b>25 198,0</b>	23 068,0
	e)	Régime d'assurance-emploi	<b>17 522,5</b>	19 956,0
	f)	Assurance-vie collective de la fonction publique	<b>1 610,5</b>	1 747,0
	g)	Régime d'assurance-dentaire	<b>6 211,2</b>	5 970,0
	h)	Régime de soins de la vue	<b>1 121,7</b>	1 099,5
	j)	Programme de remboursement des médicaments délivrés sur ordonnance	<b>2 680,4</b>	1 327,0
	k)	Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	<b>308,7</b>	308,7
	m)	Régime d'assurance-invalidité de longue durée	<b>4 424,0</b>	4 022,0
	n)	Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	<b>14 806,2</b>	14 429,0
	p)	Obligation découlant du régime de retraite pour les nouveaux employés	<b>1 000,0</b>	-
		Sous-total d) à p)	<b>74 883,2</b>	71 927,2
	q)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(74 883,2)</b> (1)	(71 927,2)
		<b>Total des crédits pour le Régime de retraite de la fonction publique et autres frais</b>	<b>60 011,5</b>	57 358,2

1. Le coût de ces paiements est récupéré des postes de salaire des ministères.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	<b>10 073,3</b>	0,4	10 037,6
2. Aide à l'emploi et au revenu .....	<b>352 315,2</b>	3,0	342 044,9
3. Vie en société .....	<b>178 684,1</b>	8,0	165 392,9
4. Services à l'enfant et à la famille .....	<b>256 121,3</b>	5,4	242 992,2
5. Logement .....	<b>35 579,9</b>	(18,1)	43 448,0
6. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>6 272,7</b>	(3,2)	6 479,3
<b>Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement</b>	<b>839 046,5</b>	3,5	810 394,9

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	<b>834 277,6</b>	3,7	804 512,3
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	<b>4 768,9</b>	(18,9)	5 882,6
<b>Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement</b>	<b>839 046,5</b>	3,5	810 394,9

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	808 577,7
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé .....	247,0
- Enfants en Santé Manitoba .....	610,0
- Justice .....	114,6
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	596,7
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	248,9
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	810 394,9



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
<b>9.1</b>	1.	Administration et finances .....	<b>10 073,3</b>	10 037,6
		Haute direction, orientation de la politique et des programmes, bureau central de contrôle financier, de services financiers et de gestion des ressources humaines, développement et soutien des technologies de l'information, et soutien administratif général du ministère.		
		<i>Commission d'appel des services sociaux</i> : entend les appels des citoyens en matière de programmes d'aide financière, de délivrance de licences aux garderies et aux établissements de soins en résidence, et d'autres services sociaux.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>622,3</b>	618,2
		2) Autres dépenses	<b>73,8</b>	80,7
		Sous-total b)	<b>696,1</b>	698,9
	c)	Commission d'appel des services sociaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>215,2</b>	215,3
		2) Autres dépenses	<b>145,3</b>	158,9
		Sous-total c)	<b>360,5</b>	374,2
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 140,4</b>	1 135,8
		2) Autres dépenses	<b>114,9</b>	125,6
		Sous-total d)	<b>1 255,3</b>	1 261,4
	e)	Politique et planification		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 411,5</b>	1 402,9
		2) Autres dépenses	<b>163,3</b>	178,5
		Sous-total e)	<b>1 574,8</b>	1 581,4
	f)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 421,6</b>	1 411,0
		2) Autres dépenses	<b>432,6</b>	473,0
		Sous-total f)	<b>1 854,2</b>	1 884,0
	g)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 653,1</b>	2 617,0
		2) Autres dépenses	<b>1 450,9</b>	1 592,6
		Sous-total g)	<b>4 104,0</b>	4 209,6
	h)	Bureau des personnes handicapées	<b>200,0</b>	-

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
9.2	2.	Aide à l'emploi et au revenu . . . . .	<b>352 315,2</b>	342 044,9
		Aide à l'emploi et aide financière aux Manitobains qui sont dans le besoin; ressources offertes sur place pour permettre la prestation de programmes d'aide à l'emploi et au revenu, et de supplément du revenu.		
		<i>Services des programmes</i> : orientation et soutien des programmes et de l'administration, et ressources de la division sur le terrain pour gérer et offrir des services d'aide à l'emploi et au revenu.		
		<i>Programmes d'aide au revenu</i> : évaluations d'employabilité, planification personnelle du travail, programmes d'incitation au travail et autres types d'aide pour permettre aux Manitobains d'entrer ou de retourner sur le marché du travail; aide financière aux personnes démunies; partage des coûts et réglementation des programmes municipaux d'aide; aide financière supplémentaire aux personnes handicapées, pour les dépenses liées à la vie en société.		
		<i>Promotion de l'autonomie</i> : aide les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu à entrer sur le marché du travail et à y rester. Orientation vers des possibilités de formation et d'emploi, et services de garderie pour les personnes qui recherchent activement un emploi; évaluations d'employabilité; partenariats avec les organismes qui aident les bénéficiaires de l'aide au revenu à réduire leur dépendance vis-à-vis des programmes du gouvernement.		
		<i>Programmes de supplément du revenu</i> : aide financière aux personnes de 55 ans et plus et aux familles ayant charge d'enfants, lorsque ces personnes et ces familles ont de faibles revenus.		
	a)	Services des programmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 847,7	20 210,2
		2) Autres dépenses	7 624,5	8 342,1
		Sous-total a)	<b>27 472,2</b>	28 552,3
	b)	Programmes d'aide au revenu		
		1) Aide à l'emploi et au revenu	252 471,6	246 135,5
		2) Services de santé	42 705,3	38 328,4
		3) Aide municipale	4 450,6	4 450,6
		4) Programme d'aide financière aux personnes handicapées	15 527,5	13 613,8
		Sous-total b)	<b>315 155,0</b>	302 528,3
	c)	Promotion de l'autonomie	2 515,0	3 205,0
	d)	Programmes de supplément du revenu		
		1) Salaires et avantages sociaux	602,9	603,9
		2) Autres dépenses	293,0	320,3
		3) Aide financière	6 277,1	6 835,1
		Sous-total d)	<b>7 173,0</b>	7 759,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
<b>9.3</b>	3.	Vie en société . . . . .	<b>178 684,1</b>	165 392,9
		Coordination, orientation et soutien des programmes d'intégration communautaire et de réadaptation professionnelle destinés aux adultes, du Centre manitobain de développement, de la prestation de services sociaux en région et de la réglementation des soins en résidence.		
		<i>Opérations régionales</i> : prestation d'une vaste gamme de services sociaux partout dans la province, notamment des programmes et des services de la Division de la vie en société et de la Division des services à l'enfant et à la famille.		
		<i>Services aux adultes</i> : orientation et financement des programmes d'aide à la vie autonome des adultes atteints de handicaps mentaux, ainsi que des programmes de réadaptation professionnelle des adultes atteints de handicaps physiques, psychiatriques ou mentaux ou de troubles de l'apprentissage.		
		<i>Centre manitobain de développement</i> : soins à long terme centrés sur les pensionnaires de l'établissement et programmes de développement à l'intention des adultes ayant une déficience mentale.		
		<i>Réglementation des soins en résidence</i> : délivrance de licences aux établissements de soins en résidence et surveillance de ceux-ci.		
		<i>Bureau du commissaire aux personnes vulnérables</i> : veille à l'application des dispositions concernant la subrogation prévues par la <i>Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale</i> .		
	a)	Opérations régionales		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>20 563,2</b>	19 720,9
		2) Autres dépenses	<b>2 538,8</b>	2 782,6
		Sous-total a)	<b>23 102,0</b>	22 503,5
	b)	Services aux adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 822,5</b>	1 803,8
		2) Autres dépenses	<b>1 814,9</b>	1 990,2
		3) Aide financière et organismes externes	<b>123 474,1</b>	110 734,9
		Sous-total b)	<b>127 111,5</b>	114 528,9
	c)	Centre manitobain de développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>24 816,1</b>	24 413,8
		2) Autres dépenses	<b>2 987,3</b>	3 266,1
			<b>27 803,4</b>	27 679,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(171,4)</b>	(171,4)
		Sous-total c)	<b>27 632,0</b>	27 508,5
	d)	Réglementation des soins en résidence		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>257,8</b>	255,0
		2) Autres dépenses	<b>33,6</b>	36,7
		Sous-total d)	<b>291,4</b>	291,7
	e)	Bureau du commissaire aux personnes vulnérables		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>371,0</b>	367,7
		2) Autres dépenses	<b>176,2</b>	192,6
		Sous-total e)	<b>547,2</b>	560,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
9.4	4.	Services à l'enfant et à la famille . . . . .	<b>256 121,3</b>	242 992,2
		Gestion centralisée des programmes destinés à l'enfant et à la famille.		
		<i>Initiatives stratégiques, coordination et aide</i> : soutien à la gestion conjointe des initiatives stratégiques de la division avec les directions concernées; coordination et collaboration interministérielles, extra-ministérielles et intersectorielles; services financiers, administratifs et législatifs de la division.		
		<i>Aide aux enfants, aux familles et à la communauté</i> : principal responsable de la coordination des programmes de développement des enfants, y compris les programmes d'Enfants en santé Manitoba, des Services spéciaux pour enfants et de la Garde de jour pour enfants :		
		Services spéciaux pour enfants : orientation et soutien de l'administration et des programmes pour les services aux enfants atteints de handicaps physiques ou ayant une déficience développementale.		
		Garde de jour pour enfants : délivrance de licences aux garderies, aide financière aux établissements et aide en matière de programmes; allocations au nom des familles admissibles.		
		<i>Services de protection et de soutien</i> : gestion et coordination des programmes pour les services essentiels de protection, d'urgence, d'aide en cas de crise et autres services de soutien connexes pour les enfants et les familles dans le cadre des trois programmes suivants :		
		Services de protection et de soutien des enfants : orientation et soutien de l'administration et des programmes pour les services destinés aux enfants confiés à l'État; services de protection des enfants dont bénéficient les communautés et les familles, fournis en vertu de la <i>Loi sur les services à l'enfant et à la famille</i> par les offices des services à l'enfant et à la famille et les bureaux régionaux du ministère; et services spécialisés offerts par d'autres organismes.		
		Conciliation familiale : service social dans le contexte des activités de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine, grâce à un service d'information, d'orientation, de médiation, de conciliation et de counselling, et aux évaluations rendues sur ordonnance judiciaire.		
		Prévention de la violence familiale : aide financière et orientation de l'administration et des programmes à une gamme d'organismes communautaires qui offrent des services aux femmes maltraitées et à leurs enfants, ainsi qu'aux hommes ayant un comportement violent.		
	a)	Initiatives stratégiques, coordination et aide		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 119,7	1 072,5
		2) Autres dépenses	64,9	104,9
		3) Initiatives concernant l'administration de la justice et les Autochtones - Initiative de protection de l'enfance	<b>2 745,2</b>	890,1
		Sous-total a)	<b>3 929,8</b>	2 067,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
	b)	Aide aux enfants, aux familles et aux communautés		
	1)	Services spéciaux pour enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	335,8	336,1
	b)	Autres dépenses	85,0	92,9
	c)	Aide financière et organismes externes	12 375,7	10 931,0
		Sous-total 1)	12 796,5	11 360,0
	2)	Garde de jour pour enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 404,6	2 380,7
	b)	Autres dépenses	434,1	474,6
	c)	Aide financière et subventions	67 126,3	64 772,1
		Sous-total 2)	69 965,0	67 627,4
		Sous-total b)	82 761,5	78 987,4
	c)	Services de protection et de soutien		
	1)	Services de protection et de soutien des enfants		
	a)	Salaires et avantages sociaux	2 546,8	2 542,8
	b)	Autres dépenses	4 010,8	4 170,6
	c)	Entretien des enfants et organismes externes	149 355,9	141 555,6
	d)	Fonds d'innovations pour les familles	1 900,0	2 325,0
		Sous-total 1)	157 813,5	150 594,0
	2)	Conciliation familiale		
	a)	Salaires et avantages sociaux	908,4	911,2
	b)	Autres dépenses	295,5	329,0
		Sous-total 2)	1 203,9	1 240,2
	3)	Prévention de la violence familiale		
	a)	Salaires et avantages sociaux	504,5	489,0
	b)	Autres dépenses	100,6	110,0
	c)	Organismes externes	9 807,5	9 504,1
		Sous-total 3)	10 412,6	10 103,1
		Sous-total c)	169 430,0	161 937,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
9.5	5.	Logement .....	<b>35 579,9</b>	43 448,0
		<i>Services de logement</i> : élaboration de programmes, coordination de services, et soutien de la Division du logement, de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba, du Bureau de logement du Manitoba et de l'Initiative de logement et d'aide aux sans-abri à Winnipeg, pour appuyer la prise de décisions stratégiques et opérationnelles, le contrôle des ententes externes de gestion immobilière et du portefeuille des logements à but non lucratif, et les subventions et allocations aux locataires à faibles revenus dans le cadre de programmes d'allocations-logement.		
		<i>Services généraux</i> : gestion et soutien administratif des programmes et services généraux permettant la prestation efficace des programmes et l'utilisation appropriée des ressources afin d'offrir une orientation dans les domaines suivants : planification financière et services centralisés de comptabilité et de gestion financière et budgétaire.		
		<i>Services de planification des immobilisations</i> : contrôle des ententes de gestion immobilière dans le cadre du Programme de logement pour les Autochtones et les habitants des régions rurales, services de soutien technique et d'inspection de la division et prestation des programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés de remise en état et de réparation des logements.		
		<i>Société d'habitation et de rénovation du Manitoba</i> : soutien opérationnel à la gestion des logements à but non lucratif et soutien des programmes de subventions et d'allocations pour le logement.		
	a)	Services de logement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 753,4</b>	1 699,2
		2) Autres dépenses	<b>385,9</b>	421,9
		3) Aide financière	<b>3 600,0</b>	4 750,0
		Sous-total a)	<b>5 739,3</b>	6 871,1
	b)	Services généraux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 643,1</b>	1 608,8
		2) Autres dépenses	<b>991,5</b>	1 089,8
		Sous-total b)	<b>2 634,6</b>	2 698,6
	c)	Services de planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>604,6</b>	592,5
		2) Autres dépenses	<b>71,8</b>	78,5
		Sous-total c)	<b>676,4</b>	671,0
	d)	Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	<b>26 529,6</b>	33 207,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SERVICES À LA FAMILLE ET LOGEMENT (9), suite</b>				
<b>9.6</b>	6.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>6 272,7</b>	6 479,3
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>2 465,9</b>	3 623,8
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>441,7</b>	905,9
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>656,0</b>	-
		Sous-total a)	<b>3 563,6</b>	4 529,7
	b)	Amortissement	<b>1 861,3</b>	1 352,9
	c)	Frais d'intérêts	<b>847,8</b>	596,7
		<b>Total des crédits pour les Services à la famille et le Logement</b>	<b>839 046,5</b>	810 394,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	1 452,0	(0,7)	1 461,7
2. Trésorerie .....	1 690,6	0,5	1 682,5
3. Contrôleur .....	13 574,9	(10,3)	15 141,5
4. Taxes .....	15 422,7	(3,0)	15 897,5
5. Relations fédérales-provinciales et recherche .....	2 404,7	(3,2)	2 483,7
6. Assurance et gestion des risques .....	373,4	(0,5)	375,1
7. Secrétariat du Conseil du Trésor .....	5 224,1	0,4	5 202,5
8. Bureau des technologies de l'information .....	4 488,6	(4,4)	4 696,0
9. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	6 702,4	27,0	5 277,9
<b>Total des crédits de fonctionnement pour les Finances</b>	<b>51 333,4</b>	<b>(1,7)</b>	<b>52 218,4</b>
10. Paiement net des crédits d'impôt .....	53 405,0	(1,0)	53 940,0
11. Dette publique (crédits législatifs) .....	368 310,1	(16,0)	438 689,0
<b>Total des crédits pour les Finances</b>	<b>473 048,5</b>	<b>(13,2)</b>	<b>544 847,4</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	102 244,2	(2,1)	104 391,2
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	2 494,2	41,1	1 767,2
<b>Total des crédits à voter</b>	<b>104 738,4</b>	<b>(1,3)</b>	<b>106 158,4</b>
Crédits législatifs .....	368 310,1	(16,0)	438 689,0
<b>Total des crédits pour les Finances</b>	<b>473 048,5</b>	<b>(13,2)</b>	<b>544 847,4</b>



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### FINANCES (7), suite

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	560 697,4
Transfert de crédits venant de :	
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires .....	82,2
Transfert de crédits venant de la Dette publique et allant à :	
- Assemblée législative .....	(9,1)
- Enseignement postsecondaire .....	(85,7)
- Agriculture et Alimentation .....	(24,1)
- Conservation .....	(427,0)
- Consommation et Corporations .....	(15,0)
- Culture, Patrimoine et Tourisme .....	(5,0)
- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse .....	(251,7)
- Services à la famille et Logement .....	(596,7)
- Santé .....	(726,4)
- Affaires intergouvernementales .....	(0,8)
- Justice .....	(80,3)
- Travail et Immigration .....	(247,1)
- Transports et Services gouvernementaux .....	(13 463,3)
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<u>544 847,4</u>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
7.1	1.	Administration et finances .....	<b>1 452,0</b>	1 461,7
		Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, gestion financière, gestion des ressources humaines et autres services de soutien administratif. Est chargé de la direction, de la surveillance et de la coordination des programmes du ministère. Conseille le gouvernement sur sa politique fiscale.		
		<i>Secrétariat des services en langue française</i> : conseille le gouvernement en ce qui concerne la Politique en matière de services en langue française; aide les ministères et organismes gouvernementaux à mettre en œuvre cette politique et à offrir des services en français.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>418,2</b>	421,2
		2) Autres dépenses	<b>85,2</b>	87,2
		Sous-total b)	<b>503,4</b>	508,4
	c)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>530,0</b>	513,6
		2) Autres dépenses	<b>69,7</b>	73,2
		Sous-total c)	<b>599,7</b>	586,8
	d)	Commission d'appel des impôts et des taxes	<b>18,8</b>	20,6
	e)	Secrétariat des services en langue française		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>274,6</b>	288,0
		2) Autres dépenses	<b>27,1</b>	29,8
		Sous-total e)	<b>301,7</b>	317,8
7.2	2.	Trésorerie .....	<b>1 690,6</b>	1 682,5
		Gère et administre les programmes d'emprunt, les ressources de trésorerie, les investissements et le service de la dette du gouvernement. Gère et administre les programmes d'emprunt et les investissements d'organismes gouvernementaux.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>150,1</b>	140,3
		2) Autres dépenses	<b>102,8</b>	113,1
		Sous-total a)	<b>252,9</b>	253,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
	b)	Gestion des capitaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	294,1	301,0
		2) Autres dépenses	33,9	37,3
		Sous-total b)	328,0	338,3
	c)	Gestion des ressources de trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	453,1	443,6
		2) Autres dépenses	76,2	83,9
		Sous-total c)	529,3	527,5
	d)	Service de la trésorerie		
		1) Salaires et avantages sociaux	532,0	510,0
		2) Autres dépenses	48,4	53,3
		Sous-total d)	580,4	563,3
7.3	3.	Contrôleur .....	13 574,9	15 141,5
		Établit la politique, les méthodes et les systèmes ministériels en matière de finances et de gestion pour le gouvernement. Fournit un service centralisé de traitement, de comptabilité et de surveillance des entrées et des sorties de fonds du gouvernement, et prépare les états financiers et les rapports internes dont se servent les ministères. Fournit des services de consultation, de vérification interne et de résolution de problèmes aux ministères et organismes publics en ce qui a trait aux systèmes informatisés de comptabilité et de gestion financière. Offre des services de technologies de l'information au ministère et à certains bureaux situés au Palais législatif. Voit à la gestion du système intégré gouvernemental en matière de finances et de ressources humaines.		
	a)	Bureau du contrôleur		
		1) Salaires et avantages sociaux	146,3	135,4
		2) Autres dépenses	18,4	17,9
		Sous-total a)	164,7	153,3
	b)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	376,0	374,0
		2) Autres dépenses	72,9	77,1
		Sous-total b)	448,9	451,1
	c)	Comptabilité et débours		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 943,1	2 010,6
		2) Autres dépenses	826,1	813,0
		Sous-total c)	2 769,2	2 823,6
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(358,6)	(325,9)
		Sous-total c)	2 410,6	2 497,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
	d)	Service d'informatique du Palais législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	797,4	788,5
		2) Autres dépenses	279,8	319,4
		Sous-total d)	1 077,2	1 107,9
	e)	Service de consultation et de vérification interne		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 739,2	1 788,8
		2) Autres dépenses	208,4	241,2
		Sous-total e)	1 947,6	2 030,0
	f)	Gestion globale des systèmes		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 305,4	2 566,8
		2) Autres dépenses	5 220,5	6 334,7
		Sous-total f)	7 525,9	8 901,5
7.4	4.	Taxes .....	15 422,7	15 897,5
		Veille à ce que les taxes soient perçues et gérées de façon efficace, conformément aux dispositions de diverses lois; conseille le gouvernement, les entreprises qui perçoivent des taxes et les contribuables. S'occupe de la perception, du traitement et de la communication des recettes fiscales. Renseigne les contribuables et entreprend des enquêtes et des vérifications auprès des contribuables pour s'assurer que les lois fiscales sont bien respectées.		
	a)	Gestion et recherche		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 119,8	1 096,6
		2) Autres dépenses	173,0	170,2
		Sous-total a)	1 292,8	1 266,8
	b)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	3 134,4	3 059,3
		2) Autres dépenses	3 734,2	4 214,4
		Sous-total b)	6 868,6	7 273,7
	c)	Vérification		
		1) Salaires et avantages sociaux	5 398,6	5 467,7
		2) Autres dépenses	1 026,9	1 012,0
		Sous-total c)	6 425,5	6 479,7
	d)	Restrictions visant les produits du tabac		
		1) Salaires et avantages sociaux	582,7	623,9
		2) Autres dépenses	253,1	253,4
		Sous-total d)	835,8	877,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
<b>7.5</b>	5.	Relations fédérales-provinciales et recherche . . . . .	<b>2 404,7</b>	2 483,7
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant nationales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y compris les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux et des ententes de perception fiscale avec le Canada. Administre des programmes de crédits d'impôt avec le Canada et les municipalités.		
	a)	Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 465,1</b>	1 438,5
		2) Autres dépenses	<b>500,5</b>	618,6
		Sous-total a)	<b>1 965,6</b>	2 057,1
	b)	Bureau d'aide fiscale du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>368,2</b>	350,4
		2) Autres dépenses	<b>70,9</b>	76,2
		Sous-total b)	<b>439,1</b>	426,6
<b>7.6</b>	6.	Assurance et gestion des risques . . . . .	<b>373,4</b>	375,1
		Offre des conseils aux ministères, aux organismes gouvernementaux et aux sociétés de la Couronne dans les domaines suivants : évaluation de risques déterminés, établissement de mesures de contrôle des risques et mise en œuvre de programmes adéquats pour réduire ou supprimer les risques. Administre la souscription des assurances, les auto-assurances et le traitement de demandes d'indemnisation pour les ministères et les organismes gouvernementaux.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>318,9</b>	314,8
	b)	Autres dépenses	<b>54,5</b>	60,3
	c)	Primes d'assurance	<b>2 000,0</b>	1 510,0
	d)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(2 000,0)</b>	(1 510,0)
<b>7.7</b>	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor . . . . .	<b>5 224,1</b>	5 202,5
		Fournit des services d'analyse au Conseil du Trésor en vue de faciliter ses responsabilités de gestion financière et d'examen des structures administratives et des programmes, y compris l'harmonisation des décisions de principe et des plans financiers à plus long terme du gouvernement. Analyse et surveille la situation financière du gouvernement; planifie et coordonne le processus budgétaire. Est chargé des négociations collectives, de la gestion des contrats, de la coordination du secteur public, des recherches sur la rémunération et des services de consultation.		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>4 382,4</b>	4 281,4
	b)	Autres dépenses	<b>841,7</b>	921,1

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
<b>7.8</b>	<b>8.</b>	Bureau des technologies de l'information . . . . .	<b>4 488,6</b>	4 696,0
		Veille à ce que le matériel, les logiciels et les normes et lignes directrices architecturales du ministère appuient l'utilisation des technologies de l'information. Travaille avec les ministères pour maximiser la valeur des technologies de l'information. Protège les investissements du gouvernement en matière de technologies de l'information en gérant l'élaboration et l'opération permanentes des projets interministériels. Fournit des ressources pour protéger les actifs du gouvernement en matière de technologies de l'information et permettre à celui-ci de pouvoir compter sur ses réseaux et systèmes.		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>2 047,9</b>	1 932,5
		b) Autres dépenses	<b>2 560,7</b>	2 883,5
		c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(120,0)</b>	(120,0)
<b>7.9</b>	<b>9.</b>	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>6 702,4</b>	5 277,9
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
		a) Gestion globale des systèmes		
		1) Amortissement	<b>3 527,6</b>	3 527,6
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(3 527,6)</b>	(3 527,6)
		Sous-total a)	-	-
		b) Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>370,0</b>	543,8
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>66,3</b>	136,0
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>174,4</b>	-
		Sous-total b)	<b>610,7</b>	679,8
		c) Amortissement	<b>2 057,9</b>	1 087,4
		d) Frais d'intérêts	<b>4 033,8</b>	3 510,7

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>FINANCES (7), suite</b>				
7.10	10.	Paiement net des crédits d'impôt . . . . .	<b>53 405,0</b>	53 940,0
		Paiement des crédits provinciaux pour l'impôt foncier, la situation personnelle, l'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires et les contributions politiques.		
		Crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	<b>174 551,0</b>	173 630,0
		Crédit d'impôt personnel	<b>51 345,0</b>	51 950,0
		Crédit d'impôt du Manitoba pour études	-	10 821,0
		Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	<b>3 288,0</b>	3 764,0
		Crédit d'impôt pour les contributions politiques	<b>685,0</b>	615,0
		Crédit d'impôt pour les terrains écologiquement vulnérables	<b>500,0</b>	500,0
		Frais relatifs à l'administration fédérale	<b>875,0</b>	875,0
			<b>231 244,0</b>	242 155,0
		Moins : Somme récupérable d'Enseignement postsecondaire - Crédit d'impôt du Manitoba pour études	-	(10 821,0)
		Moins : Somme récupérable d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse :		
		- Crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation	<b>(174 551,0)</b>	(173 630,0)
		- Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires	<b>(3 288,0)</b>	(3 764,0)
			<b>(177 839,0)</b>	(177 394,0)
S	11.	Dettes publiques (crédits législatifs) . . . . .	<b>368 310,1</b>	438 689,0
		Paiement des frais d'intérêt nets et des dépenses connexes en rapport avec la dette publique du Manitoba.		
	a)	1) Intérêts sur la dette publique du Manitoba et dépenses connexes	<b>1 254 335,6</b>	1 428 291,1
		2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	<b>41 885,0</b>	55 700,0
		Sous-total a)	<b>1 296 220,6</b>	1 483 991,1
	b)	Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
		1) des placements du fonds d'amortissement	<b>(242 400,0)</b>	(301 900,0)
		2) d'Hydro-Manitoba	<b>(534 320,1)</b>	(580 759,7)
		3) de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	<b>(33 287,7)</b>	(35 073,0)
		4) de la Société du crédit agricole du Manitoba	<b>(19 836,4)</b>	(17 276,9)
		5) d'autres organismes gouvernementaux	<b>(9 953,1)</b>	(9 168,3)
		6) d'autres prêts et placements	<b>(67 811,0)</b>	(81 681,3)
		7) d'autres postes	<b>(20 302,2)</b>	(19 442,9)
		Sous-total b)	<b>(927 910,5)</b>	(1 045 302,1)
		<b>Total des crédits pour les Finances</b>	<b>473 048,5</b>	544 847,4

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### SANTÉ (21)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	7 963,0	(2,2)	8 139,2
2. Services de soutien aux programmes .....	29 759,5	0,5	29 606,7
3. Programmes et opérations externes .....	67 269,1	7,0	62 860,6
4. Fonds d'assurance-maladie .....	2 574 637,3	7,4	2 396 405,5
5. Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances .....	11 741,6	2,0	11 511,6
6. Subventions en capital .....	76 373,2	0,9	75 657,9
7. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	3 189,1	1,4	3 146,5
<b>Total des crédits pour la Santé</b>	<b>2 770 932,8</b>	<b>7,1</b>	<b>2 587 328,0</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	2 692 291,7	7,3	2 509 250,0
Subventions en capital .....	76 373,2	0,9	75 657,9
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	2 267,9	(6,3)	2 420,1
<b>Total des crédits pour la Santé</b>	<b>2 770 932,8</b>	<b>7,1</b>	<b>2 587 328,0</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	2 587 796,0
Transfert de fonctions allant à :	
- Conservation .....	(947,4)
- Services à la famille et Logement .....	(247,0)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	726,4
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>2 587 328,0</b>



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>21.1</b>	<b>1.</b>	<b>Administration et finances . . . . .</b>	<b>7 963,0</b>	<b>8 139,2</b>
		Haute direction, planification et contrôle des politiques et programmes du ministère. Inclut le contrôle financier et les services de gestion centralisée, y compris les services financiers et administratifs, l'examen du budget, la gestion des documents, les ressources humaines ainsi que les services ministériels. L'Office de protection des personnes recevant des soins veille à ce que des mesures de sauvegarde protègent des mauvais traitements les personnes qui reçoivent des soins dans les hôpitaux et les foyers de soins personnels.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>591,4</b>	572,8
		2) Autres dépenses	<b>111,3</b>	144,8
		Sous-total b)	<b>702,7</b>	717,6
	c)	Finances et administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 415,8</b>	2 343,4
		2) Autres dépenses	<b>622,7</b>	790,2
		Sous-total c)	<b>3 038,5</b>	3 133,6
	d)	Ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>974,4</b>	947,1
		2) Autres dépenses	<b>126,4</b>	164,5
		Sous-total d)	<b>1 100,8</b>	1 111,6
	e)	Services ministériels		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 073,3</b>	1 953,4
		2) Autres dépenses	<b>582,2</b>	705,6
		Sous-total e)	<b>2 655,5</b>	2 659,0
	f)	Office de protection des personnes recevant des soins		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>219,7</b>	206,4
		2) Autres dépenses	<b>217,4</b>	282,9
		Sous-total f)	<b>437,1</b>	489,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
21.2	2.	Services de soutien aux programmes . . . . .	<b>29 759,5</b>	29 606,7
		<i>Services assurés</i> : administration des services assurés et des programmes de prestations, y compris les services de soins médicaux, le régime d'assurance-médicaments, les services d'optométrie, de chiropractie, de soins dentaires, et d'autres services connexes.		
		<i>Services financiers</i> : élaboration de la politique et des méthodes de financement des services et organismes de santé non gouvernementaux subventionnés par Santé Manitoba.		
		<i>Systèmes d'information</i> : mise sur pied et gestion des systèmes d'information du système provincial de santé.		
		<i>Planification des immobilisations</i> : planification et gestion de la construction et du financement d'immobilisations des hôpitaux, des foyers de soins personnels et d'autres établissements de santé.		
		<i>Évaluation, surveillance et appels</i> : mesures de surveillance et d'évaluation des programmes; gestion des fonctions de soutien des conseils et comités d'appels.		
		<i>Santé et relations du travail</i> : planification, élaboration et mise en œuvre de lignes directrices stratégiques dans les domaines suivants : ressources humaines, négociations collectives, éducation et formation professionnelle et réglementation de la profession.		
		<i>Subventions d'évaluation et de recherche</i> : financement des projets de recherche et d'évaluation se rapportant à l'orientation générale des soins de santé.		
	a)	Services assurés		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>6 901,4</b>	6 710,5
		2) Autres dépenses	<b>3 810,9</b>	3 810,9
		Sous-total a)	<b>10 712,3</b>	10 521,4
	b)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 265,1</b>	1 267,2
		2) Autres dépenses	<b>211,1</b>	187,1
		Sous-total b)	<b>1 476,2</b>	1 454,3
	c)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 938,9</b>	3 920,5
		2) Autres dépenses	<b>4 932,9</b>	5 282,9
		3) Organismes externes	<b>132,9</b>	125,5
		Sous-total c)	<b>9 004,7</b>	9 328,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
	d)	Planification des immobilisations		
		1) Salaires et avantages sociaux	822,1	800,5
		2) Autres dépenses	246,2	246,2
		Sous-total d)	1 068,3	1 046,7
	e)	Évaluation, surveillance et appels		
		1) Salaires et avantages sociaux	716,8	697,1
		2) Autres dépenses	497,7	354,2
		3) Organismes externes	140,1	140,1
		Sous-total e)	1 354,6	1 191,4
	f)	Santé et relations du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 366,2	1 310,4
		2) Autres dépenses	444,8	444,8
		3) Organismes externes	729,8	706,2
		Sous-total f)	2 540,8	2 461,4
	g)	Subventions d'évaluation et de recherche		
		1) Centre manitobain des politiques en matière de santé	1 850,0	1 850,0
		2) Conseil manitobain de la recherche en matière de santé	1 752,6	1 752,6
		Sous-total g)	3 602,6	3 602,6

<b>21.3</b>	3.	Programmes et opérations externes . . . . .	<b>67 269,1</b>	62 860,6
		Approche intégrée et coordonnée en matière de programmes, de politique et d'enveloppe budgétaire dans le domaine de la planification des services de santé à l'échelle de la province.		
		<i>Services de soutien régionaux</i> : appui aux offices de la santé des régions rurales, urbaines et du Nord afin qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités opérationnelles en ce qui a trait aux services de santé en milieu communautaire et en établissement; supervision et aide aux évaluations communautaires afin d'élaborer les programmes, d'avoir une vue d'ensemble de l'état de santé de la population et d'établir les priorités.		
		<i>Bureau du psychiatre en chef de la province</i> : conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration des politiques, des programmes et de la législation en matière de santé mentale.		
		<i>Centre de santé mentale de Selkirk</i> : soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
------------	-------------	----------	---	---

### SANTÉ (21), suite

*Services médicaux d'urgence et services d'ambulance* : élaboration et gestion d'un réseau complet et coordonné de soins et de transport d'urgence.

*Santé publique et épidémiologie* : prestation de services et application de normes de soins à l'échelle du Manitoba, dans les domaines régis par la *Loi sur la santé publique*, notamment la surveillance des maladies contagieuses, l'élaboration de normes concernant la déclaration et le contrôle de ces maladies, la coordination de la lutte contre les épidémies, les consultations au personnel chargé de combattre les épidémies, les questions de santé environnementale et la coordination de l'élaboration des politiques. Consultation des banques de données et des registres médicaux manitobains dans le but de fournir des renseignements fiables aux responsables des programmes et projets provinciaux prioritaires de santé publique. Travaux d'analyse en vue de l'élaboration de la politique et de la planification à long terme. Recherches dans le domaine de l'épidémiologie et organisation des mesures prioritaires en matière de santé publique.

*Services du Laboratoire provincial Cadham* : aide au diagnostic en vue de la surveillance médicale, contrôle de la qualité des services offerts par les laboratoires communautaires et cliniques, consultation en matière de surveillance, d'élaboration de politiques et de lutte contre les menaces à la santé publique.

*Médecins-hygiénistes* : services de médecins-hygiénistes à l'échelle régionale et provinciale, y compris l'évaluation de l'état de santé de la population et des risques pour la santé de celle-ci; surveillance, évaluation, communication et intervention adéquates en ce qui a trait aux problèmes de santé; promotion de la protection et de l'amélioration de la santé publique; aide aux particuliers, aux familles, aux collectivités et aux organismes afin d'améliorer, promouvoir et protéger leur santé.

*Programmes de santé* : coordination et planification en ce qui concerne les priorités, les stratégies et les programmes de la province en matière de santé, y compris la santé des enfants, les soins à domicile, les soins de longue durée, la santé des personnes âgées, des Autochtones et des femmes, ainsi que la santé mentale; élaboration et interprétation des programmes, des politiques et des normes; établissement des meilleures pratiques.

a) Administration			
1) Salaires et avantages sociaux		162,4	158,4
2) Autres dépenses		173,2	173,2
		<hr/>	<hr/>
Sous-total a)		335,6	331,6
b) Services de soutien régionaux			
1) Salaires et avantages sociaux		2 578,2	2 500,3
2) Autres dépenses		871,0	871,0
		<hr/>	<hr/>
Sous-total b)		3 449,2	3 371,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
	c)	Bureau du psychiatre en chef de la province		
		1) Salaires et avantages sociaux	181,3	175,7
		2) Autres dépenses	47,7	47,7
		Sous-total c)	229,0	223,4
	d)	Centre de santé mentale de Selkirk		
		1) Salaires et avantages sociaux	20 451,5	19 254,0
		2) Autres dépenses	3 390,2	3 293,2
		Sous-total d)	23 841,7	22 547,2
	e)	Services médicaux d'urgence et services d'ambulance		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 045,6	1 027,1
		2) Autres dépenses	4 031,9	3 810,0
		3) Organismes externes	22,5	22,5
		Sous-total e)	5 100,0	4 859,6
	f)	Santé publique		
		1) Santé publique et épidémiologie		
		a) Salaires et avantages sociaux	1 824,9	1 748,8
		b) Autres dépenses	4 299,1	3 579,2
		c) Vaccination	5 710,0	4 987,6
		d) Organismes externes	345,2	342,5
		Sous-total 1)	12 179,2	10 658,1
		2) Services du Laboratoire provincial Cadham		
		a) Salaires et avantages sociaux	4 414,8	4 232,7
		b) Autres dépenses	3 712,8	3 544,2
		Sous-total 2)	8 127,6	7 776,9
		Sous-total f)	20 306,8	18 435,0
	g)	Médecins-hygiénistes		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 886,8	1 724,4
		2) Autres dépenses	585,7	367,9
		Sous-total g)	2 472,5	2 092,3
	h)	Programmes de santé		
		1) Salaires et avantages sociaux	4 039,6	3 909,5
		2) Autres dépenses	2 818,3	2 521,7
		3) Organismes externes	4 676,4	4 569,0
		Sous-total h)	11 534,3	11 000,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>21.4</b>	<b>4.</b>	<b>Fonds d'assurance-maladie</b> .....	<b>2 574 637,3</b> (1)	<b>2 396 405,5</b>
		Paiements aux offices de la santé pour qu'ils offrent des soins actifs, des soins de longue durée, des soins à domicile, des soins de santé mentale et communautaire, et des services d'intervention et de transport en cas d'urgence; versement direct de prestations aux services de santé, aux services médicaux et au régime d'assurance-médicaments de la province.		
	a)	Financement des offices de la santé		
		Soins actifs	1 178 734,1	1 121 329,6
		Soins de longue durée	373 072,1	355 569,0
		Soins à domicile	184 177,1	174 380,1
		Services de santé mentale et communautaire	101 247,9	95 922,5
		Services d'intervention et de transport en cas d'urgence	20 377,3	16 584,4
			<b>1 857 608,5</b>	<b>1 763 785,6</b>
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(4 065,5) (2)	(4 694,5)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(28 465,6) (2)	(28 465,6)
		Somme récupérable des Initiatives de développement urbain	(2 000,0)	(2 000,0)
		Sous-total a)	<b>1 823 077,4</b>	<b>1 728 625,5</b>
	b)	Services de santé provinciaux		
		Services hors-province	18 637,8	18 417,8
		Services de transfusion sanguine	40 022,3	38 722,3
		Hôpitaux fédéraux	1 606,7	1 820,2
		Prothèses et orthèses	6 452,3	6 145,0
		Promotion de la santé au sein des communautés	7 000,0	7 000,0
		Initiatives de recrutement de personnel infirmier et de maintien des effectifs	2 700,0	2 700,0
		Autres	213,0	295,9
		Sous-total b)	<b>76 632,1</b>	<b>75 101,2</b>

1. En plus de cette somme, 5 200,0 \$ sont inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour les initiatives relatives aux soins de santé primaires. Le montant total versé au Fonds d'assurance-maladie s'élève donc à 2 656 210,5 \$, soit 2 574 637,3 \$ à titre de subventions de fonctionnement, 76 373,2 \$ à titre de subventions en capital et la somme susmentionnée de 5 200,0 \$ incluse dans la Mise en œuvre.

2. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
	c)	Services médicaux		
		Médecins	518 225,8	461 495,5
		Autres professionnels	10 911,0	13 731,2
		Médecins hors-province	16 446,4	13 723,4
		Autres	9 574,5	9 574,5
			<b>555 157,7</b>	498 524,6
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(7 048,0) (3)	(7 032,7)
		Sommes récupérées d'ententes de réciprocité	(9 840,6) (3)	(7 610,1)
		Sous-total c)	<b>538 269,1</b>	483 881,8
	d)	Régime d'assurance-médicaments	136 658,7	108 797,0
<b>21.5</b>	5.	Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances . . . . .	<b>11 741,6</b>	11 511,6
		Services de sensibilisation, de prévention et de traitement dans les domaines de l'abus des drogues et de l'alcool, et de l'obsession du jeu.		
		Conseil d'administration et haute direction	204,6	203,1
		Personnel et services financiers	392,4	381,7
		Ressources de la fondation	604,6	590,2
		Recherche et contrôle de la qualité	267,7	259,8
		Prestation des programmes	11 849,4	11 628,4
		Services de lutte contre l'obsession du jeu	1 773,4	1 753,8
			<b>15 092,1</b>	14 817,0
		Moins : Sommes récupérées de tiers	(1 577,1) (4)	(1 551,6)
		Sommes récupérées de la Corporation manitobaine des loteries	(1 773,4) (4)	(1 753,8)

3. Ces sommes, récupérées directement par le Fonds d'assurance-maladie, ne constituent pas une partie du Trésor.

4. Ces sommes, récupérées directement par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, ne constituent pas une partie du Trésor.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SANTÉ (21), suite</b>				
<b>21.6</b>	6.	Subventions en capital .....	<b>76 373,2</b>	75 657,9
		Financement accordé aux offices de la santé à des fins de remboursement du principal de prêts approuvés, et pour d'autres immobilisations et l'achat de matériel.		
	a)	Soins actifs		
		1) Remboursement du principal	<b>35 145,4</b>	32 706,2
		2) Achat et remplacement de matériel	<b>10 933,1</b> (5)	10 933,1
		3) Autres	<b>8 251,7</b>	9 505,2
		Sous-total a)	<b>54 330,2</b>	53 144,5
	b)	Soins de longue durée		
		1) Remboursement du principal	<b>16 761,3</b>	16 127,7
		2) Achat et remplacement de matériel	<b>1 551,1</b>	1 551,1
		3) Autres	<b>1 958,0</b>	3 546,4
		Sous-total b)	<b>20 270,4</b>	21 225,2
	c)	Services de santé mentale et communautaire		
		1) Remboursement du principal	<b>1 432,5</b>	1 231,3
		2) Autres	<b>312,5</b>	29,3
		Sous-total c)	<b>1 745,0</b>	1 260,6
	d)	Programmes de santé provinciaux		
		1) Remboursement du principal	<b>27,6</b>	27,6
<b>21.7</b>	7.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>3 189,1</b>	3 146,5
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>931,0</b>	1 368,2
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>166,8</b>	342,1
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>224,3</b>	-
		Sous-total a)	<b>1 322,1</b>	1 710,3
	b)	Amortissement	<b>1 170,1</b>	709,8
	c)	Frais d'intérêts	<b>696,9</b>	726,4
		<b>Total des crédits pour la Santé</b>	<b>2 770 932,8</b>	2 587 328,0

5. En plus de cette somme, 19 300,0 \$ sont inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'achat ou le remplacement de matériel médical. Le montant total autorisé pour les subventions en capital atteint donc 30 233,1 \$.



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA (34)

#### Sommaire des programmes

1. Enfants en santé Manitoba .....	21 698,3	27,6	17 010,6
2. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	31,4	(57,6)	74,0
<b>Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba</b>	<b>21 729,7</b>	<b>27,2</b>	<b>17 084,6</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	21 703,9	27,6	17 010,6
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	25,8	(65,1)	74,0
<b>Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba</b>	<b>21 729,7</b>	<b>27,2</b>	<b>17 084,6</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	18 281,3
Transfert de fonctions allant à :	
- Affaires autochtones et du Nord .....	(113,0)
- Culture, Patrimoine et Tourisme .....	(305,0)
- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse .....	(18,7)
- Services à la famille et Logement .....	(610,0)
- Justice .....	(150,0)
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>17 084,6</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>ENFANTS EN SANTÉ MANITOBA (34), suite</b>				
<b>34.1</b>	1.	Enfants en santé Manitoba . . . . .	<b>21 698,3</b>	17 010,6
		Soutien d'une politique publique axée sur l'enfant; coordination de stratégies intersectorielles à long terme; appui d'une prestation intégrée de services aux enfants et aux adolescents du Manitoba, en soulignant tout particulièrement le développement du jeune enfant. Recherche, financement, développement communautaire, mise en œuvre et évaluation de lignes directrices et de programmes innovateurs, y compris les centres parents-enfants, les programmes de nutrition infantile et prénatale, la promotion de la santé en milieu scolaire et auprès des adolescents, et la prévention du syndrome d'alcoolisme fœtal et des effets de l'alcool sur le fœtus.		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>1 211,7</b>	1 131,1
		b) Autres dépenses	<b>414,0</b>	452,5
		c) Aide financière et subventions	<b>20 072,6</b>	15 427,0
<b>34.2</b>	2.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>31,4</b>	74,0
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
		a) Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>18,8</b>	27,6
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>3,4</b>	6,9
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>5,6</b>	-
		Sous-total a)	<b>27,8</b>	34,5
		b) Amortissement	<b>3,6</b>	39,5
		<b>Total des crédits pour Enfants en santé Manitoba</b>	<b>21 729,7</b>	17 084,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	<b>3 832,5</b>	(2,4)	3 926,2
2. Service d'aide à l'entreprise .....	<b>19 197,0</b>	(9,8)	21 282,7
3. Ressources minières .....	<b>8 252,8</b>	(7,8)	8 947,1
4. Développement économique et communautaire .....	<b>1 488,4</b>	(0,7)	1 498,4
5. Recherche, innovation et technologie Manitoba .....	<b>14 592,7</b>	(2,9)	15 023,4
6. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>450,6</b>	(15,6)	534,2
<b>Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines</b>	<b>47 814,0</b>	(6,6)	51 212,0

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	<b>47 444,9</b>	(6,4)	50 677,8
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	<b>369,1</b>	(30,9)	534,2
<b>Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines</b>	<b>47 814,0</b>	(6,6)	51 212,0

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	50 745,8
Transfert de fonctions venant de :	
- Conservation .....	515,5
- Affaires intergouvernementales .....	36,1
Transfert de fonctions allant à :	
- Travail et Immigration .....	(59,4)
Transfert de crédits allant à :	
- Conservation .....	(26,0)
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	51 212,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
<b>10.1</b>	<b>1.</b>	<b>Administration et finances</b> .....	<b>3 832,5</b>	<b>3 926,2</b>
		<i>Services administratifs et financiers</i> : services centralisés de gestion financière et administrative, de gestion des ressources humaines et de soutien informatique du ministère.		
		<i>Politique, planification et coordination</i> : soutien de la politique relative au commerce et au développement économique à l'échelle ministérielle et interministérielle. Coordination et soutien de la planification stratégique et commerciale et des initiatives de gestion du savoir du ministère.		
		<i>Bureau du Manitoba à Ottawa</i> : fournit de façon continue des renseignements stratégiques sur les dossiers fédéraux-provinciaux et facilite les rapports des Manitobains avec les autorités fédérales.		
		<i>Bureau des statistiques du Manitoba</i> : coordination des statistiques provinciales dans les secteurs de l'économie et de la main-d'œuvre afin de répondre aux besoins des nouvelles directives et des nouveaux programmes du gouvernement et des sociétés de la Couronne.		
		<i>Commission hippique du Manitoba</i> : supervision et réglementation des courses de chevaux et de l'exploitation des hippodromes au Manitoba.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>420,8</b>	407,3
		2) Autres dépenses	<b>83,0</b>	85,0
		Sous-total b)	<b>503,8</b>	492,3
	c)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 119,5</b>	1 059,9
		2) Autres dépenses	<b>317,0</b>	345,7
		3) Service d'informatique	<b>110,0</b>	110,0
		Sous-total c)	<b>1 546,5</b>	1 515,6
	d)	Politique, planification et coordination		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>397,2</b>	396,2
		2) Autres dépenses	<b>148,5</b>	163,0
		Sous-total d)	<b>545,7</b>	559,2
	e)	Bureau du Manitoba à Ottawa		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>120,1</b>	119,4
		2) Autres dépenses	<b>82,7</b>	116,4
		Sous-total e)	<b>202,8</b>	235,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
	f )	Bureau des statistiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	788,3	758,8
		2) Autres dépenses	173,0	231,9
			<b>961,3</b>	990,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(60,0)</b>	(60,0)
		Sous-total f )	<b>901,3</b>	930,7
	g)	Subventions à la Commission hippique du Manitoba	<b>104,0</b>	164,5
<b>10.2</b>	2.	Services d'aide à l'entreprise . . . . .	<b>19 197,0</b>	21 282,7
		<i>Développement de l'industrie - Services financiers</i> : facilite l'accès aux capitaux de création ou d'expansion des entreprises; aide et soutien aux projets d'exploration et de développement des ressources minières dans le but d'améliorer la situation économique et environnementale du Manitoba.		
		<i>Commerce et investissement Manitoba</i> : aide aux entreprises pour qu'elles découvrent et exploitent des débouchés sur les marchés de l'exportation; promotion des possibilités d'investissements manitobains à l'étranger dans le but d'augmenter les exportations, les investissements et les possibilités d'emploi. Élaboration de stratégies de commercialisation et promotion des investissements et de tout autre développement économique relié à l'industrie minière du Manitoba.		
		<i>Développement des petites entreprises et des coopératives</i> : coordination et mise en œuvre de toute une gamme de services visant à favoriser la croissance de la petite entreprise et, de façon générale, le secteur de l'entrepreneuriat, et à aider les groupes et les communautés à se constituer en coopératives.		
		<i>Initiative de développement énergétique du Manitoba</i> : Élaboration et mise en œuvre, à l'échelle du gouvernement, de stratégies de croissance économique axées sur le développement des ressources hydroélectriques et des énergies de remplacement, y compris l'élaboration d'une politique de l'énergie et l'examen des initiatives se rapportant au changement climatique.		
	a)	Développement de l'industrie - Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	790,8	777,5
		2) Autres dépenses	362,4	294,0
		3) Programmes		
		a) Encouragement de l'entreprise au Manitoba	10 511,0	6 581,0
		b) Fonds en capital « Vision du Manitoba »	1 372,4	1 810,2
		c) Fonds d'expansion commerciale du Manitoba	1 313,1	1 563,1
		d) Fonds de capital géré par un tiers	2 520,1	1 743,9
			<b>15 716,6</b>	11 698,2
		e) Moins : Récupération des intérêts	<b>(7 668,6)</b>	(2 058,7)
		Sous-total 3)	<b>8 048,0</b>	9 639,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
		4) Programmes de soutien à l'industrie des minéraux		
		a) Programme d'aide à l'exploration minière	<b>2 500,0</b>	2 750,0
		b) Projet de développement de l'industrie de la potasse au Manitoba	<b>196,5</b>	248,3
		c) Programme de réduction des pluies acides - Flin Flon	<b>232,0</b>	285,9
		d) Programme d'aide à la prospection	<b>125,0</b>	125,0
		Sous-total 4)	<b>3 053,5</b>	3 409,2
		Sous-total a)	<b>12 254,7</b>	14 120,2
		b) Commerce et investissement Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 265,1</b>	2 249,3
		2) Autres dépenses	<b>2 394,0</b>	2 486,0
		3) Subventions	<b>95,0</b>	170,0
			<b>4 754,1</b>	4 905,3
		4) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<b>(1 000,0)</b>	(1 000,0)
		Sous-total b)	<b>3 754,1</b>	3 905,3
		c) Développement des petites entreprises et des coopératives		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 253,1</b>	1 214,2
		2) Autres dépenses	<b>674,9</b>	721,5
		3) Subventions	<b>30,0</b>	30,0
		Sous-total c)	<b>1 958,0</b>	1 965,7
		d) Initiative de développement énergétique du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>756,6</b>	755,1
		2) Autres dépenses	<b>473,6</b>	536,4
		Sous-total d)	<b>1 230,2</b>	1 291,5
<b>10.3</b>		3. Ressources minières . . . . .	<b>8 252,8</b>	8 947,1
		<i>Levés géologiques du Manitoba</i> : fournit de la documentation faisant autorité sur les richesses minières de la province et sur les possibilités de développement de celles-ci.		
		<i>Mines</i> : administration des lois régissant la disposition des droits miniers, l'exploration, le développement et la production des ressources minières de la province, ainsi que la restauration des mines et des carrières.		
		<i>Ressources pétrolières</i> : administration des lois régissant l'exploration, l'exploitation et la production des ressources pétrolières, ainsi que la restauration des installations pétrolières abandonnées.		
		<i>Conseils et commissions</i> : règlement des différends entre les détenteurs des droits de surface et les détenteurs des droits miniers en ce qui concerne l'accès aux minéraux, au pétrole et au gaz naturel.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
	a)	Levés géologiques du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 536,6</b>	3 577,7
		2) Autres dépenses	<b>1 737,0</b>	1 873,2
		Sous-total a)	<b>5 273,6</b>	5 450,9
	b)	Mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 200,2</b>	1 434,9
		2) Autres dépenses	<b>412,2</b>	668,7
		Sous-total b)	<b>1 612,4</b>	2 103,6
	c)	Ressources pétrolières		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 026,7</b>	1 032,4
		2) Autres dépenses	<b>299,4</b>	316,1
		Sous-total c)	<b>1 326,1</b>	1 348,5
	d)	Conseils et commissions		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>22,7</b>	22,7
		2) Autres dépenses	<b>18,0</b>	21,4
		Sous-total d)	<b>40,7</b>	44,1
<b>10.4</b>	4.	Développement économique et communautaire . . . . .	<b>1 488,4</b>	1 498,4
		<i>Secrétariat du Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique : service d'analyse et de soutien administratif au Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique, lequel coordonne toutes les initiatives importantes du gouvernement relatives au développement économique et communautaire de la province.</i>		
		<i>Conseil consultatif économique du premier ministre : services consultatifs et de soutien à la mise au point continue de la stratégie économique du Manitoba, y compris en cernant les priorités, en demandant l'avis des communautés et en participant à l'élaboration de lignes directrices et de recommandations.</i>		
	a)	Secrétariat du Comité du Cabinet chargé du développement communautaire et économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>772,0</b>	738,7
		2) Autres dépenses	<b>346,0</b>	397,2
		Sous-total a)	<b>1 118,0</b>	1 135,9
	b)	Conseil consultatif économique du premier ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>136,8</b>	108,9
		2) Autres dépenses	<b>233,6</b>	253,6
		Sous-total b)	<b>370,4</b>	362,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>INDUSTRIE, COMMERCE ET MINES (10), suite</b>				
<b>10.5</b>	5.	Recherche, innovation et technologie Manitoba . . . . .	<b>14 592,7</b>	15 023,4
		<i>Recherche, innovation et technologie Manitoba</i> : élabore, analyse et communique les lignes directrices relatives à l'innovation, à la recherche et au développement, aux technologies et aux télécommunications. Responsable de la mise en œuvre du Projet de recherche en santé, du Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba, du Fonds pour la recherche et l'innovation et du Fonds des innovations du Manitoba. Agit en qualité d'intermédiaire principal du gouvernement en offrant à l'industrie des services de développement dans les domaines de la technologie et de l'infrastructure, en vue de favoriser la croissance économique et de stimuler l'emploi. Coordonne à l'échelle du gouvernement tous les projets dans le domaine de la recherche, de l'innovation, des sciences et de la technologie.		
		<i>Centre de technologie industrielle</i> : facilite le développement économique au Manitoba en offrant des services de technologie industrielle.		
	a)	Recherche, innovation et technologie Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 566,5</b>	1 787,0
		2) Autres dépenses	<b>766,2</b>	826,4
		3) Fonds des innovations du Manitoba	<b>7 000,0</b>	7 000,0
		4) Fonds pour la recherche et l'innovation	<b>1 100,0</b>	1 250,0
		5) Projet de recherche en santé	<b>3 000,0</b>	3 000,0
		6) Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba	<b>410,0</b>	410,0
		Sous-total a)	<b>13 842,7</b>	14 273,4
	b)	Centre de technologie industrielle	<b>750,0</b> (1)	750,0
<b>10.6</b>	6.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>450,6</b>	534,2
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>243,3</b>	357,6
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>43,6</b>	89,4
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>81,5</b>	-
		Sous-total a)	<b>368,4</b>	447,0
	b)	Amortissement	<b>82,2</b>	87,2
<b>Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et les Mines</b>			<b>47 814,0</b>	51 212,0

1. Le Centre de technologie industrielle est un organisme de service spécial pour lequel le ministère prévoit une aide de fonctionnement dans le Budget des dépenses de l'exercice 2002-2003 (voir page 159).



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13)

#### Sommaire des programmes

1. Administration et finances .....	2 581,6	0,5	2 569,4
2. Aménagement du territoire et développement communautaire .....	3 594,5	(0,6)	3 617,1
3. Soutien provincial-municipal .....	9 412,3	(1,5)	9 554,5
4. Développement économique communautaire des régions rurales et du Nord .....	19 340,3	6,0	18 243,7
5. Aide financière aux municipalités .....	72 159,3	(1,8)	73 450,5
6. Ententes Canada-Manitoba .....	12 602,3	(12,6)	14 422,0
7. Initiatives stratégiques urbaines .....	21 806,1	1,6	21 458,9
8. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	429,3	(7,5)	464,2
<b>Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales</b>	<b>141 925,7</b>	<b>(1,3)</b>	<b>143 780,3</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	89 502,8	1,2	88 399,8
Subventions en capital .....	51 589,3	(5,2)	54 417,1
Infrastructure .....	500,0	-	500,0
Amortissement .....	333,6	(28,0)	463,4
<b>Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales</b>	<b>141 925,7</b>	<b>(1,3)</b>	<b>143 780,3</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	143 453,7
Transfert de fonctions allant à :	
- Industrie, Commerce et Mines .....	(36,1)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	0,8
- Crédits d'autorisation - Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Entente sur le développement de la Ville de Winnipeg .....	361,9
<b>Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement)</b> .....	<b>143 780,3</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
<b>13.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>2 581,6</b>	2 569,4
		Planification, direction et contrôle, au niveau exécutif, de la politique et des programmes du ministère. Contrôle financier et service de gestion centralisé : services financiers et administratifs, examen du budget et gestion des ressources humaines.		
		<i>Commission municipale</i> : conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions municipales, et décisions rendues sur ces questions. Fournit un soutien administratif à la Commission de l'évaluation foncière.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>508,8</b>	496,6
		2) Autres dépenses	<b>83,0</b>	88,0
		Sous-total b)	<b>591,8</b>	584,6
	c)	Bureau de Brandon		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>151,9</b>	146,3
		2) Autres dépenses	<b>55,0</b>	60,4
		Sous-total c)	<b>206,9</b>	206,7
	d)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>140,2</b>	137,4
		2) Autres dépenses	<b>27,2</b>	27,2
		Sous-total d)	<b>167,4</b>	164,6
	e)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>423,8</b>	422,3
		2) Autres dépenses	<b>193,7</b>	208,7
		Sous-total e)	<b>617,5</b>	631,0
	f)	Commission municipale		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>696,0</b>	645,8
		2) Autres dépenses	<b>273,6</b>	308,6
		Sous-total f)	<b>969,6</b>	954,4
<b>13.2</b>	2.	Aménagement du territoire et développement communautaire . . . . .	<b>3 594,5</b>	3 617,1
		Coordonne l'élaboration, l'intégration et la prestation des services d'aménagement du territoire dans le but de faciliter la croissance et le développement durables des localités manitobaines.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
		Fournit le cadre législatif, stratégique et méthodologique requis pour guider l'aménagement et le développement durable du territoire dans toute la province, y compris la coordination intergouvernementale et l'intégration des initiatives d'aménagement locales, régionales et provinciales.		
		Fournit des services consultatifs et professionnels de planification aux communautés et aux organismes des administrations locales dans les domaines suivants : aménagement du territoire, développement communautaire et revitalisation, conservation et développement économique durable.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	143,2	138,2
		2) Autres dépenses	30,6	34,6
		Sous-total a)	<u>173,8</u>	<u>172,8</u>
	b)	Services de planification provinciale		
		1) Salaires et avantages sociaux	420,3	417,0
		2) Autres dépenses	335,1	353,1
			<u>755,4</u>	<u>770,1</u>
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	<u>(311,4)</u>	<u>(320,0)</u>
		Sous-total b)	<u>444,0</u>	<u>450,1</u>
	c)	Services de développement communautaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	2 569,9	2 507,0
		2) Autres dépenses	941,5	1 088,5
			<u>3 511,4</u>	<u>3 595,5</u>
		3) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<u>(534,7)</u>	<u>(601,3)</u>
		Sous-total c)	<u>2 976,7</u>	<u>2 994,2</u>
<b>13.3</b>	3.	Soutien provincial-municipal . . . . .	<u>9 412,3</u>	<u>9 554,5</u>
		Programmes et services dans le but de permettre que la population bénéficie d'administrations locales à la fois efficaces et efficientes.		
		Soutien aux municipalités, dont la gestion de paiements de transfert intergouvernementaux et de subventions visant à permettre aux administrations locales de maintenir des localités viables, y compris l'allocation de subventions de fonctionnement et de subventions en capital à la Ville de Winnipeg. Attribution de subventions aux municipalités en remplacement d'impôt pour les biens fonciers appartenant à la province qui sont exempts d'impôt.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
		Service complet d'évaluation offert à toutes les corporations municipales de la province (sauf la Ville de Winnipeg), aux régions du Nord du Manitoba et à Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse, pour faciliter le calcul juste et équitable de l'impôt foncier.		
		Fournit des services de technologies de l'information à toutes les directions du ministère. Conçoit, gère et soutient les applications informatiques majeures qu'utilisent les administrations locales, y compris l'évaluation foncière, l'impôt foncier et la facturation de l'eau.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>130,8</b>	127,3
		2) Autres dépenses	<b>30,6</b>	34,6
		Sous-total a)	<b>161,4</b>	161,9
	b)	Évaluation		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>6 350,9</b>	6 295,8
		2) Autres dépenses	<b>1 638,0</b>	1 638,0
			<b>7 988,9</b>	7 933,8
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	<b>(1 997,2)</b>	(1 983,4)
		Sous-total b)	<b>5 991,7</b>	5 950,4
	c)	Services consultatifs et financiers aux municipalités		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 145,3</b>	1 124,8
		2) Autres dépenses	<b>371,7</b>	402,6
			<b>1 517,0</b>	1 527,4
		3) Moins : Somme récupérable d'Initiatives stratégiques urbaines	<b>(109,7)</b>	-
		Sous-total c)	<b>1 407,3</b>	1 527,4
	d)	Systèmes d'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>845,0</b>	821,0
		2) Autres dépenses	<b>1 434,5</b>	1 516,5
			<b>2 279,5</b>	2 337,5
		3) Moins : Somme récupérable d'Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse	<b>(427,6)</b>	(422,7)
		Sous-total d)	<b>1 851,9</b>	1 914,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
<b>13.4</b>	4.	Développement économique communautaire des régions rurales et du Nord	<b>19 340,3</b>	18 243,7
		Fournit des ressources pour soutenir les projets menant à la durabilité des collectivités, à la création d'emplois et à l'investissement de nouveaux capitaux au Manitoba.		
		Offre une aide financière et un soutien professionnel aux projets économiquement viables en partenariat avec les collectivités, les administrations municipales, les organismes de développement communautaire locaux et régionaux, les entreprises, les coopératives et la jeunesse.		
		Fournit des ressources sur le terrain afin d'offrir des conseils et des renseignements techniques en vue de l'aménagement et de l'amélioration de l'infrastructure hydraulique et des réseaux d'égouts, ainsi que pour des programmes de conservation des ressources, en accord avec les principes du développement durable des collectivités.		
	a)	Haute direction		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>112,9</b>	109,7
		2) Autres dépenses	<b>30,6</b>	32,6
		Sous-total a)	<b>143,5</b>	142,3
	b)	Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 579,4</b>	1 543,8
		2) Autres dépenses	<b>357,6</b>	457,6
		Sous-total b)	<b>1 937,0</b>	2 001,4
	c)	Initiatives de développement économique communautaire et régional		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>943,7</b>	937,1
		2) Autres dépenses	<b>224,7</b>	284,7
		Sous-total c)	<b>1 168,4</b>	1 221,8
	d)	Initiatives de développement économique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>730,5</b>	732,6
		2) Autres dépenses	<b>460,9</b>	460,9
		3) Subventions	<b>545,0</b>	545,0
		Sous-total d)	<b>1 736,4</b>	1 738,5
	e)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	<b>(1 870,0)</b>	(1 860,3)
	f)	Initiatives de développement économique rural		
		1) Programmes - Dépenses de fonctionnement	<b>11 467,5</b>	10 077,5
		2) Programmes - Subventions en capital	<b>4 757,5</b>	4 922,5
		Sous-total f)	<b>16 225,0</b>	15 000,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
13.5	5.	Aide financière aux municipalités .....	<b>72 159,3</b>	73 450,5
		Aide financière aux administrations locales pour leurs dépenses de fonctionnement et leurs dépenses en capital.		
	a)	Aide financière à la Ville de Winnipeg		
	1)	Subvention de fonctionnement à la Ville de Winnipeg		
		Subvention inconditionnelle aux programmes en cours	<b>19 887,5</b>	19 887,5
		Subvention inconditionnelle aux transports en commun	<b>16 854,0</b>	16 339,0
		Subvention générale de soutien	<b>7 939,0</b>	7 900,0
		Programme de lutte contre la maladie hollandaise de l'orme	<b>900,0</b>	900,0
		Subvention inconditionnelle - développement urbain	<b>7 560,0</b>	7 100,0
			<b>53 140,5</b>	52 126,5
		Moins : Rajustement reflétant les transferts de programmes de la Ville de Winnipeg	<b>(23 500,0)</b>	(23 500,0)
		Sous-total 1)	<b>29 640,5</b>	28 626,5
	2)	Aide aux immobilisations		
	a)	Subventions d'équipement à la Ville de Winnipeg	<b>20 850,0</b>	21 600,0
	b)	Ouvrage régulateur du canal de dérivation de la rivière Rouge	<b>500,0</b>	500,0
		Sous-total 2)	<b>21 350,0</b>	22 100,0
		Sous-total a)	<b>50 990,5 (1)</b>	50 726,5
	b)	Aide financière aux autres municipalités		
	1)	Subventions de fonctionnement		
	a)	Subventions aux transports en commun	<b>1 604,3</b>	1 564,2
	b)	Subventions générales de soutien	<b>1 040,1</b>	1 029,2
	c)	Subventions inconditionnelles - développement rural	<b>6 490,0</b>	6 000,0
		Sous-total 1)	<b>9 134,4</b>	8 593,4

1. En plus de ces sommes, les municipalités reçoivent des fonds en vertu de la *Loi sur le partage des recettes fiscales*. En 2002-2003, il est prévu que la Ville de Winnipeg recevra environ 47,5 millions de dollars et que d'autres municipalités (y compris des collectivités du Nord) recevront environ 35,0 millions de dollars.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
	2)	Aide aux immobilisations		
	a)	Achat d'autobus	140,0	180,0
	b)	Programmes de service d'eau et d'égouts	11 250,0	12 000,0
	c)	Districts de conservation	3 097,0	3 097,0
	d)	Développement des infrastructures	3 150,0	3 217,5
		Sous-total 2)	17 637,0	18 494,5
		Sous-total b)	26 771,4 (2)	27 087,9
	c)	Subventions aux municipalités en remplacement d'impôt		
	1)	Subventions	14 081,2	14 141,2
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	(13 911,3)	(13 982,6)
		Sous-total c)	169,9	158,6
	d)	Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural et urbain	(5 772,5)	(4 522,5)
13.6	6.	Ententes Canada-Manitoba	12 602,3	14 422,0
		Contribution du Manitoba au Programme de travaux d'infrastructure, d'une durée de six ans, pour la construction, la rénovation, l'expansion ou l'amélioration substantielle d'infrastructures dans tout le Manitoba.		
		Contribution du Manitoba à l'Entente de partenariat pour le développement économique afin de promouvoir le développement économique à l'aide d'un programme de partenariat en matière d'investissements stratégiques, ainsi qu'à l'Entente sur le développement de la Ville de Winnipeg.		
	a)	Programme de travaux d'infrastructure	10 352,3 (3)	8 168,8
	b)	Entente de partenariat pour le développement économique	2 250,0	4 500,0
	c)	Entente sur le développement de la Ville de Winnipeg		
	1)	Programmes - Dépenses de fonctionnement	-	874,4
	2)	Programmes - Subventions en capital	-	878,8
		Sous-total c)	-	1 753,2

2. En plus de ces sommes, les municipalités reçoivent des fonds en vertu de la *Loi sur le partage des recettes fiscales*. En 2002-2003, il est prévu que la Ville de Winnipeg recevra environ 47,5 millions de dollars et que d'autres municipalités (y compris des collectivités du Nord) recevront environ 35,0 millions de dollars.

3. Le montant total autorisé pour cette entente s'élève à 12 940,4 \$, soit 10 352,3 \$ inclus dans le ministère des Affaires intergouvernementales et 2 588,1 \$ inclus dans la Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
<b>13.7</b>	7.	Initiatives stratégiques urbaines .....	<b>21 806,1</b>	21 458,9
		Élaboration et mise en œuvre de lignes directrices et de programmes visant la revitalisation urbaine, la réhabilitation du centre-ville, le développement économique et le développement économique communautaire à Winnipeg, en travaillant autant avec tous les échelons du gouvernement provincial qu'en partenariat avec d'autres administrations et des partenaires dans la communauté. La Division coordonne et veille à la mise en œuvre de l'initiative Quartiers vivants, une initiative d'envergure à long terme axée sur la communauté qui vise à soutenir les efforts de revitalisation des quartiers vulnérables de Winnipeg, Brandon et Thompson en mettant les outils nécessaires à la disposition des résidents et d'autres intervenants de ces quartiers.		
	a)	Quartiers vivants		
		1) Salaires et avantages sociaux	178,1	170,2
		2) Autres dépenses	94,8	129,8
		3) Aide aux quartiers	3 392,1	3 365,0
			<b>3 665,0</b>	3 665,0
		4) Moins : Somme récupérable des initiatives de développement économique rural et urbain	<b>(1 160,0)</b>	(665,0)
		Sous-total a)	<b>2 505,0</b>	3 000,0
	b)	Programmes de quartiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	277,1	332,4
		2) Autres dépenses	54,0	56,0
		Sous-total b)	<b>331,1</b>	388,4
	c)	Développement économique communautaire urbain		
		1) Salaires et avantages sociaux	242,6	262,8
		2) Autres dépenses	57,7	57,7
			<b>300,3</b>	320,5
		3) Moins : Somme récupérable des initiatives de développement urbain	<b>(230,3)</b>	-
		Sous-total c)	<b>70,0</b>	320,5
	d)	Initiatives de développement urbain	<b>18 900,0</b>	17 750,0



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES (13), suite</b>				
<b>13.8</b>	8.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>429,3</b>	464,2
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
	1)	Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>197,3</b>	289,9
	2)	Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>35,3</b>	72,5
	3)	Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>95,5</b>	-
		Sous-total a)	<b>328,1</b>	362,4
	b)	Amortissement	<b>101,0</b>	101,0
	c)	Frais d'intérêts	<b>0,2</b>	0,8
		<b>Total des crédits pour les Affaires intergouvernementales</b>	<b>141 925,7</b>	143 780,3

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>JUSTICE (4)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	<b>4 779,0</b>	(3,4)	4 948,0
2. Justice criminelle .....	<b>89 135,5</b>	2,8	86 701,7
3. Justice civile .....	<b>20 241,1</b>	2,4	19 757,4
4. Services correctionnels .....	<b>87 424,0</b>	3,3	84 607,9
5. Tribunaux .....	<b>33 918,3</b>	1,5	33 421,1
6. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>1 898,6</b>	13,5	1 672,1
<b>Total des crédits pour la Justice</b>	<b>237 396,5</b>	2,7	231 108,2

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	<b>236 093,4</b>	2,9	229 516,4
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	<b>1 303,1</b>	(18,1)	1 591,8
<b>Total des crédits pour la Justice</b>	<b>237 396,5</b>	2,7	231 108,2

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	230 583,5
Transfert de fonctions venant de :	
- Enfants en santé Manitoba .....	150,0
Transfert de fonctions allant à :	
- Commission de la fonction publique .....	(60,6)
- Services à la famille et Logement .....	(114,6)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	80,3
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires .....	469,6
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	231 108,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<b>4.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>4 779,0</b>	4 948,0
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif offert à toutes les divisions opérationnelles dans les domaines suivants : élaboration de la politique et planification des programmes, planification financière, centralisation des services financiers, comptables et budgétaires, gestion des ressources humaines, gestion des documents, mise au point de systèmes et de services d'informatique.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>539,5</b>	521,5
		2) Autres dépenses	<b>89,6</b>	97,1
		Sous-total b)	<b>629,1</b>	618,6
	c)	Politique en matière de poursuites et de justice criminelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>304,7</b>	273,2
		2) Autres dépenses	<b>103,3</b>	148,9
		Sous-total c)	<b>408,0</b>	422,1
	d)	Services administratifs et financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>949,5</b>	913,6
		2) Autres dépenses	<b>296,8</b>	331,0
		Sous-total d)	<b>1 246,3</b>	1 244,6
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>861,8</b>	821,9
		2) Autres dépenses	<b>165,4</b>	195,7
		Sous-total e)	<b>1 027,2</b>	1 017,6
	f)	Services d'informatique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>972,2</b>	1 110,5
		2) Autres dépenses	<b>467,8</b>	506,5
		Sous-total f)	<b>1 440,0</b>	1 617,0
<b>4.2</b>	2.	Justice criminelle . . . . .	<b>89 135,5</b>	86 701,7
		Administration de la justice criminelle au Manitoba.		
		<i>Direction des poursuites</i> : poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le <i>Code criminel</i> du Canada et d'autres lois fédérales.		
		<i>Services de police de la province</i> : font appliquer la loi et fournissent un service municipal de police à de nombreuses petites localités rurales. La G.R.C. assure nombre de ces services aux termes de contrats conclus avec le Manitoba.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
		<i>Services d'application de la loi offerts aux Autochtones et à la communauté</i> : voient à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux. Administrent le financement des services de police mis en place dans les communautés des Premières nations.		
		<i>Sécurité publique</i> : administre le Programme de défense des femmes, le Programme d'aide aux enfants témoins et le Programme d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels. Finance certains projets d'organismes qui offrent des services aux victimes. Coordonne les projets de prévention du crime.		
		<i>Indemnisation des victimes d'actes criminels</i> : a pour rôle d'indemniser lesdites victimes pour certaines blessures et pertes subies.		
		<i>Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi</i> : enquête sur les plaintes concernant la conduite des policiers municipaux au Manitoba.		
		<i>Bureau du médecin légiste en chef</i> : en conformité avec la <i>Loi sur les enquêtes médico-légales</i> , enquête sur toute mort subite, violente ou inexplicable survenue au Manitoba.		
		<i>Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone</i> : a conseillé le gouvernement du Manitoba sur les méthodes pratiques, économiques et réalisables de mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones.		
		<i>Enquête sur l'affaire Sophonow</i> : a pourvu aux dépenses liées à la conduite de cette enquête publique.		
	a)	Administration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>255,2</b>	226,2
		2) Autres dépenses	<b>27,9</b>	24,0
		Sous-total a)	<b>283,1</b>	250,2
	b)	Direction des poursuites		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>10 215,3</b>	9 623,3
		2) Autres dépenses	<b>2 034,0</b>	1 992,7
		3) Programmes d'aide aux témoins	<b>623,5</b>	552,0
		Sous-total b)	<b>12 872,8</b>	12 168,0
	c)	Services de police de la province	<b>66 442,4</b>	63 604,2
	d)	Services d'application de la loi offerts aux Autochtones et à la communauté		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>466,8</b>	406,8
		2) Autres dépenses	<b>155,6</b>	174,2
		Sous-total d)	<b>622,4</b>	581,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
	e)	Sécurité publique		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 855,1	1 630,0
		2) Autres dépenses	539,7	456,3
		3) Subventions	165,0	251,6
		Sous-total e)	2 559,8	2 337,9
	f)	Indemnisation des victimes d'actes criminels		
		1) Autres dépenses	3 130,0	3 361,7
		2) Moins : réduction des provisions techniques	(100,0)	(100,0)
		Sous-total f)	3 030,0	3 261,7
	g)	Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi		
		1) Salaires et avantages sociaux	234,9	226,3
		2) Autres dépenses	57,9	48,1
		Sous-total g)	292,8	274,4
	h)	Bureau du médecin légiste en chef		
		1) Salaires et avantages sociaux	626,7	596,9
		2) Autres dépenses	1 641,1	1 578,8
		3) Enquête - Fonderie de Flin Flon	764,4	-
		Sous-total h)	3 032,2	2 175,7
	j)	Commission de mise en œuvre des recommandations sur la justice autochtone		
		1) Salaires et avantages sociaux	-	77,4
		2) Autres dépenses	-	135,2
		Sous-total j)	-	212,6
	k)	Enquête sur l'affaire Sophonow	-	1 836,0
<b>4.3</b>	3.	Justice civile . . . . .	<b>20 241,1</b>	19 757,4
		Services juridiques spécialisés et programmes qui protègent les droits des Manitobains.		
		<i>Commission des droits de la personne du Manitoba</i> : veille à l'application du <i>Code des droits de la personne du Manitoba</i> et met l'accent sur l'égalité des chances en vue de réduire la discrimination dans la province.		
		<i>Conseiller législatif</i> : fournit des services de rédaction et de traduction de textes législatifs au gouvernement et, conformément au règlement de l'Assemblée, aux députés; veille à ce que les projets de loi, les lois et les règlements soient publiés.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<i>Commission de réforme du droit du Manitoba</i> : conseille le gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.				
<i>Direction du droit de la famille</i> : assure un soutien administratif et juridique au gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance; aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille.				
<i>Direction du droit constitutionnel</i> : fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y compris la représentation en cour.				
<i>Aide juridique Manitoba</i> : protège les droits, reconnus par la loi, de ceux qui ne peuvent se permettre les services d'un avocat.				
<i>Bureau du contentieux civil</i> : donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil.				
<i>Curateur public</i> : gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des personnes souffrant d'incapacité mentale.				
	a)	Commission des droits de la personne du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 192,6</b>	1 145,1
		2) Autres dépenses	<b>404,0</b>	405,6
		Sous-total a)	<b>1 596,6</b>	1 550,7
	b)	Conseiller législatif		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 546,1</b>	1 480,8
		2) Autres dépenses	<b>368,9</b>	396,9
		Sous-total b)	<b>1 915,0</b>	1 877,7
	c)	Subvention à la Commission de réforme du droit du Manitoba	<b>60,0</b>	60,0
	d)	Direction du droit de la famille		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>911,8</b>	858,7
		2) Autres dépenses	<b>114,1</b>	123,8
		Sous-total d)	<b>1 025,9</b>	982,5
	e)	Direction du droit constitutionnel		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>930,0</b>	835,3
		2) Autres dépenses	<b>183,9</b>	171,7
		Sous-total e)	<b>1 113,9</b>	1 007,0
	f)	Aide juridique Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>7 372,5</b>	7 122,3
		2) Autres dépenses	<b>7 157,2</b>	7 157,2
		Sous-total f)	<b>14 529,7</b>	14 279,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
		g) Bureau du contentieux civil	- (1)	-
		h) Curateur public	- (1)	-
<b>4.4</b>	<b>4.</b>	<b>Services correctionnels</b> . . . . .	<b>87 424,0</b>	<b>84 607,9</b>
		Veille à la protection de la société par l'intermédiaire de programmes et de services correctionnels offerts dans tout le Manitoba.		
		<i>Services divisionnaires</i> : assurent un soutien à la Division des services correctionnels en ce qui a trait, entre autres, à la formation, aux services administratifs, à l'élaboration de programmes, à la recherche, aux services d'information, à l'élaboration de la politique et aux services aux Autochtones.		
		<i>Services correctionnels pour les adultes</i> : ont la charge des contrevenants adultes qui sont condamnés à une incarcération maximale de deux ans moins un jour ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; offrent des services et des programmes correctionnels communautaires pour les contrevenants adultes dans tout le Manitoba.		
		<i>Services correctionnels pour les jeunes</i> : ont la charge des jeunes contrevenants condamnés à une incarcération ou qui demeurent en détention en attendant une décision du tribunal; offrent des services et des programmes correctionnels communautaires pour les jeunes contrevenants dans tout le Manitoba.		
	a)	Services divisionnaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	1 258,0	1 173,0
		2) Autres dépenses	452,1	411,1
		3) Programmes	199,4	-
		Sous-total a)	1 909,5	1 584,1
	b)	Services correctionnels pour les adultes		
		1) Salaires et avantages sociaux	51 891,5	49 158,3
		2) Autres dépenses	7 972,6	8 908,8
		3) Programmes et organismes externes	1 907,6	2 005,5
			61 771,7	60 072,6
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	(30,0)	(80,0)
		Sous-total b)	61 741,7	59 992,6
	c)	Services correctionnels pour les jeunes		
		1) Salaires et avantages sociaux	19 088,0	18 191,5
		2) Autres dépenses	2 324,6	2 424,5
		3) Programmes et organismes externes	2 360,2	2 415,2
		Sous-total c)	23 772,8	23 031,2

1. Le Bureau du contentieux civil et le Curateur public étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2002-2003 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<b>4.5</b>	5.	Tribunaux .....	<b>33 918,3</b>	33 421,1
		La Division est chargée de l'administration des tribunaux fédéraux et provinciaux, et de la Commission d'examen; offre d'autres services de soutien judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant aux actes criminels prévus par les lois provinciales, le <i>Code criminel</i> du Canada et d'autres lois fédérales, ainsi qu'aux délits relevant des autorités provinciales ou municipales, aux litiges en matière civile ou familiale, et aux faillites.		
		a) Administration judiciaire		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 861,1</b>	3 899,4
		2) Autres dépenses	<b>1 287,9</b>	1 395,5
		Sous-total a)	<b>5 149,0</b>	5 294,9
		b) Tribunaux de Winnipeg		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>5 931,5</b>	5 861,4
		2) Autres dépenses	<b>1 214,2</b>	1 206,2
		Sous-total b)	<b>7 145,7</b>	7 067,6
		c) Tribunaux régionaux		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 541,2</b>	3 493,4
		2) Autres dépenses	<b>1 767,3</b>	1 912,2
		Sous-total c)	<b>5 308,5</b>	5 405,6
		d) Services judiciaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>9 076,8</b>	8 863,1
		2) Autres dépenses	<b>1 390,0</b>	1 528,4
		Sous-total d)	<b>10 466,8</b>	10 391,5
		e) Bureau du shérif		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>4 343,1</b>	4 101,5
		2) Autres dépenses	<b>1 505,2</b>	1 160,0
		Sous-total e)	<b>5 848,3</b>	5 261,5



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>JUSTICE (4), suite</b>				
<b>4.6</b>	6.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>1 898,6</b>	1 672,1
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>589,6</b>	866,5
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>105,6</b>	216,6
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>433,7</b>	-
		Sous-total a)	<b>1 128,9</b>	1 083,1
	b)	Amortissement	<b>607,9</b>	508,7
	c)	Frais d'intérêts	<b>161,8</b>	80,3
		<b>Total des crédits pour la Justice</b>	<b>237 396,5</b>	231 108,2

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>TRAVAIL ET IMMIGRATION (11)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Haute direction .....	643,4	2,3	629,1
2. Programmes - Travail .....	14 799,2	(0,2)	14 823,5
3. Immigration et multiculturalisme .....	9 519,9	6,6	8 933,4
4. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	1 053,4	9,1	965,3
<b>Total des crédits pour le Travail et l'Immigration</b>	<b>26 015,9</b>	<b>2,6</b>	<b>25 351,3</b>

<b>Sommaire des crédits affectés aux dépenses</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	25 370,3	3,0	24 633,1
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	645,6	(10,1)	718,2
<b>Total des crédits pour le Travail et l'Immigration</b>	<b>26 015,9</b>	<b>2,6</b>	<b>25 351,3</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	24 734,4
Transfert de fonctions venant de :	
- Industrie, Commerce et Mines .....	59,4
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	247,1
- Crédits d'autorisation : réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	310,4
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>25 351,3</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite</b>				
11.1	1.	Haute direction . . . . .	<b>643,4</b>	629,1
		S'occupe de la bonne marche du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>544,3</b>	521,3
	2)	Autres dépenses	<b>70,7</b>	79,7
		Sous-total b)	<b>615,0</b>	601,0
11.2	2.	Programmes - Travail . . . . .	<b>14 799,2</b>	14 823,5
		<i>Service de gestion</i> : service central de soutien des programmes du ministère.		
		<i>Direction mécanique et technique</i> : services d'inspections et de réglementation dans le domaine de la sécurité de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; délivrance des permis et licences pour certains métiers.		
		<i>Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires</i> : conciliation, médiation et contrôle de l'égalité des salaires pour les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Commission manitobaine des pensions</i> : aide à la création, à l'expansion et à l'amélioration des régimes de retraite; protection des droits actuels des employés dans ce domaine.		
		<i>Commission du travail du Manitoba</i> : administre et règle les demandes qui lui sont adressées directement ou indirectement en vertu de la <i>Loi sur les relations du travail</i> et des autres textes législatifs traitant des rapports entre les employeurs et les travailleurs.		
		<i>Sécurité et hygiène du travail</i> : services de prévention, de détection et d'élimination des dangers qui risquent de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs, en encourageant les employeurs et les employés à prendre leurs responsabilités quant à l'élimination des maladies et des blessures par la détection des dangers sur les lieux de travail et la prise de mesures correctrices pour assurer le respect de la <i>Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail</i> .		
		<i>Santé professionnelle</i> : établissement de normes relatives à la politique et aux méthodes de protection de la santé des travailleurs, conformément à la <i>Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail</i> , par les moyens suivants : contrôle des dangers pour la santé et surveillance des indicateurs biologiques, détection des risques pour la santé et évaluation de la politique et des méthodes de protection de la santé sur les lieux de travail.		
		<i>Inspection des mines</i> : application de la <i>Loi sur les mines</i> et de ses règlements afin d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs sur tous les sites d'exploitation.		

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite</b>				
<i>Normes d'emploi</i> : application des normes en matière de conditions d'emploi; programmes permettant aux travailleurs mis à pied à cause de changements au sein du marché du travail ou de la structure des entreprises de retrouver un emploi ou de se recycler.				
<i>Bureau des conseillers des travailleurs</i> : aide aux accidentés du travail en matière de demandes d'indemnisation.				
<i>Bureau du commissaire aux incendies</i> : inspections, enquêtes et activités de formation liées à la prévention des incendies.				
	a)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 062,7</b>	1 093,2
		2) Autres dépenses	<b>295,6</b>	318,4
		Sous-total a)	<b>1 358,3</b>	1 411,6
	b)	Direction mécanique et technique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 856,7</b>	1 745,0
		2) Autres dépenses	<b>486,6</b>	473,0
		Sous-total b)	<b>2 343,3</b>	2 218,0
	c)	Services de conciliation, de médiation et de contrôle de l'égalité des salaires		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>392,7</b>	381,2
		2) Autres dépenses	<b>88,6</b>	95,3
		Sous-total c)	<b>481,3</b>	476,5
	d)	Commission manitobaine des pensions		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>297,8</b>	288,1
		2) Autres dépenses	<b>82,6</b>	120,0
		Sous-total d)	<b>380,4</b>	408,1
	e)	Commission du travail du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 055,3</b>	950,5
		2) Autres dépenses	<b>262,3</b>	282,3
		Sous-total e)	<b>1 317,6</b>	1 232,8
	f)	Sécurité et hygiène du travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 550,6</b>	3 546,1
		2) Autres dépenses	<b>931,9</b>	999,7
		Sous-total f)	<b>4 482,5</b>	4 545,8

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite</b>				
	g)	Santé professionnelle		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>238,7</b>	241,9
		2) Autres dépenses	<b>36,7</b>	39,8
		Sous-total g)	<b>275,4</b>	281,7
	h)	Inspection des mines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>607,3</b>	614,3
		2) Autres dépenses	<b>203,2</b>	223,0
		Sous-total h)	<b>810,5</b>	837,3
	j)	Normes d'emploi		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 035,6</b>	1 994,3
		2) Autres dépenses	<b>548,7</b>	635,0
		Sous-total j)	<b>2 584,3</b>	2 629,3
	k)	Bureau des conseillers des travailleurs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>613,2</b>	616,4
		2) Autres dépenses	<b>152,4</b>	166,0
		Sous-total k)	<b>765,6</b>	782,4
	m)	Bureau du commissaire aux incendies	-	-
			-	(1)
<b>11.3</b>	3.	Immigration et multiculturalisme . . . . .	<b>9 519,9</b>	8 933,4
		Veille à l'élaboration de principes et de programmes relatifs aux critères d'immigration et coordonne l'établissement et l'intégration des immigrants et des réfugiés, tant sur le plan social qu'économique. Identifie les questions qui touchent la collectivité multiculturelle et veille à ce que les priorités et les activités du gouvernement soient conformes aux dispositions de la <i>Loi sur le multiculturalisme au Manitoba</i> . Encourage le partenariat entre le gouvernement et les communautés ethnoculturelles.		
	a)	Immigration		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 123,4</b>	2 098,2
		2) Autres dépenses	<b>693,7</b>	785,2
		3) Aide financière et subventions	<b>6 407,7</b>	5 760,3
		Sous-total a)	<b>9 224,8</b>	8 643,7

1. Le Bureau du commissaire aux incendies étant un organisme de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2002-2003 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRAVAIL ET IMMIGRATION (11), suite</b>				
	b)	Multiculturalisme		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>149,8</b>	141,7
		2) Autres dépenses	<b>37,8</b>	40,5
		3) Subventions	<b>107,5</b>	107,5
		Sous-total b)	<b>295,1</b>	289,7
<b>11.4</b>	4.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>1053,4</b>	965,3
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>191,0</b>	280,6
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>34,2</b>	70,2
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>83,4</b>	-
		Sous-total a)	<b>308,6</b>	350,8
	b)	Amortissement	<b>420,4</b>	367,4
	c)	Frais d'intérêts	<b>324,4</b>	247,1
		<b>Total des crédits pour le Travail et l'Immigration</b>	<b>26 015,9</b>	25 351,3

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (24)

#### Sommaire des programmes

1. Direction générale des services aux personnes âgées .....	723,2	(5,9)	768,8
2. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	15,8	(15,5)	18,7
<b>Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées</b>	<b>739,0</b>	<b>(6,2)</b>	<b>787,5</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	725,7	(5,6)	768,8
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	13,3	(28,9)	18,7
<b>Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées</b>	<b>739,0</b>	<b>(6,2)</b>	<b>787,5</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	787,5
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	787,5

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (24), suite</b>				
<b>24.1</b>	1.	Direction générale des services aux personnes âgées . . . . .	<b>723,2</b>	768,8
		Offre des conseils au gouvernement sur les questions concernant les personnes âgées par l'entremise du ministre délégué à la Situation des personnes âgées; entreprend l'évaluation des politiques et des programmes du gouvernement, ainsi que des textes législatifs, afin que les besoins des personnes âgées soient satisfaits; renseigne les personnes âgées partout dans la province sur les programmes gouvernementaux qui les touchent, afin de faciliter l'accès à ces programmes; coordonne une approche multidisciplinaire visant à combattre le problème des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées; met sur pied des projets en collaboration avec d'autres ministères, des groupes communautaires et le secteur privé; fournit des services de soutien au Conseil manitobain sur le vieillissement dans les domaines de l'administration et de l'élaboration de politiques concernant les questions liées au vieillissement.		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>473,5</b>	476,8
		b) Autres dépenses	<b>249,7</b>	292,0
<b>24.2</b>	2.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>15,8</b>	18,7
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
		a) Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>8,2</b>	12,1
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>1,5</b>	3,0
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>2,5</b>	-
		Sous-total a)	<b>12,2</b>	15,1
		b) Amortissement	<b>3,6</b>	3,6
		<b>Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées</b>	<b>739,0</b>	787,5



CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>SPORT (28)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Sport .....	<b>10 313,6</b>	(0,5)	10 365,9
2. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>1,3</b>	(35,0)	2,0
<b>Total des crédits pour le Sport</b>	<b>10 314,9</b>	(0,5)	10 367,9

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	<b>10 313,6</b>	(0,5)	10 365,9
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	<b>1,3</b>	(35,0)	2,0
<b>Total des crédits pour le Sport</b>	<b>10 314,9</b>	(0,5)	10 367,9

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	10 367,9
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	10 367,9

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SPORT (28), suite</b>				
<b>28.1</b>	1.	Sport .....	<b>10 313,6</b>	10 365,9
		Fournit une aide financière à Sport Manitoba et à différentes activités sportives importantes, et fournit une aide au programme de promotion des sports d'équipe afin d'encourager la participation communautaire aux activités sportives.		
	a)	Services de soutien		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>16,5</b>	16,2
		2) Autres dépenses	<b>28,0</b>	30,6
		Sous-total a)	<b>44,5</b>	46,8
	b)	Sport Manitoba	<b>10 065,0</b>	10 065,0
	c)	Activités sportives importantes		
		1) Centre de volley-ball de l'équipe du Canada	<b>75,0</b>	75,0
		2) Jeux d'été de l'Ouest du Canada - 2003		
		a) Subventions	-	200,0
		b) Moins : Somme récupérable des Initiatives de développement économique rural	-	(200,0)
		Sous-total 2)	-	-
		3) Programme de promotion des sports d'équipe	<b>100,0</b>	100,0
		4) Autres manifestations	-	50,0
		Sous-total c)	<b>175,0</b>	225,0
	d)	Commission manitobaine de la boxe	<b>29,1</b>	29,1
<b>28.2</b>	2.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	<b>1,3</b>	2,0
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>1,1</b>	1,6
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>0,2</b>	0,4
		Sous-total a)	<b>1,3</b>	2,0
<b>Total des crédits pour le Sport</b>			<b>10 314,9</b>	10 367,9

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
---------	---	---	--

### SITUATION DE LA FEMME (22)

#### Sommaire des programmes

1. Situation de la femme .....	1 122,1	(5,7)	1 189,7
2. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	24,2	(13,3)	27,9
<b>Total des crédits pour la Situation de la femme</b>	<b>1 146,3</b>	<b>(5,9)</b>	<b>1 217,6</b>

#### Sommaire des crédits affectés aux dépenses

Dépenses de fonctionnement .....	1 126,3	(5,3)	1 189,7
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	20,0	(28,3)	27,9
<b>Total des crédits pour la Situation de la femme</b>	<b>1 146,3</b>	<b>(5,9)</b>	<b>1 217,6</b>

#### \* Conciliation (milliers de \$)

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	1 217,6
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	1 217,6

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>SITUATION DE LA FEMME (22), suite</b>				
22.1	1.	Situation de la femme . . . . .	<b>1 122,1</b>	1 189,7
		<i>Conseil consultatif des femmes du Manitoba</i> : par l'intermédiaire de la ministre déléguée à la Situation de la femme, cet organisme autonome conseille le gouvernement sur toute question se rapportant à ce domaine, en vue de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures juridiques, sociales et économiques.		
		<i>Direction générale de la condition féminine</i> : vise à influencer le processus décisionnel du gouvernement afin de s'assurer que les besoins et les inquiétudes uniques des femmes sont intégrés à la politique et aux programmes du gouvernement et qu'ils sont incorporés dans la législation; effectue des recherches, des analyses de politiques et des analyses comparatives entre les sexes et sensibilise le public aux nouveaux enjeux; travaille avec les autres ministères du gouvernement et la communauté afin de promouvoir les mesures qui aideront les femmes à obtenir l'égalité; génère des initiatives gouvernementales qui reflètent les inquiétudes et les priorités particulières des Manitobaines nécessitant l'intervention de la Direction générale.		
	a)	Conseil consultatif des femmes du Manitoba		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>197,6</b>	189,2
		2) Autres dépenses	<b>104,4</b>	119,4
		Sous-total a)	<b>302,0</b>	308,6
	b)	Direction générale de la condition féminine		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>520,3</b>	561,6
		2) Autres dépenses	<b>199,8</b>	215,5
		3) Subventions	<b>100,0</b>	104,0
		Sous-total b)	<b>820,1</b>	881,1
22.2	2.	Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>24,2</b>	27,9
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
	a)	Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>12,0</b>	17,7
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>2,2</b>	4,4
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>4,2</b>	-
		Sous-total a)	<b>18,4</b>	22,1
	b)	Amortissement	<b>5,8</b>	5,8
		<b>Total des crédits pour la Situation de la femme</b>	<b>1 146,3</b>	1 217,6

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Administration et finances .....	9 422,1	3,7	9 085,8
2. Programmes - Voirie et transports .....	64 800,2	4,9	61 769,4
3. Développement des installations et gestion des biens .....	32 865,7	(8,1)	35 744,0
4. Approvisionnement et services .....	7 034,2	(0,4)	7 062,4
5. Organisation des mesures d'urgence .....	1 572,9	1,4	1 551,2
6. Travaux d'infrastructure .....	198 722,0	7,3	185 234,9
7. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations .....	26 739,7	0,4	26 637,5
<b>Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux</b>	<b>341 156,8</b>	<b>4,3</b>	<b>327 085,2</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	198 519,4	0,3	197 903,0
Subventions en capital .....	1 600,0	(20,0)	2 000,0
Infrastructure .....	127 872,0	12,2	114 008,0
Amortissement .....	13 165,4	(0,1)	13 174,2
<b>Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux</b>	<b>341 156,8</b>	<b>4,3</b>	<b>327 085,2</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	311 221,9
Transfert de crédits venant de :	
- Finances - Dette publique .....	13 463,3
- Crédits d'autorisation - Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Programme d'amélioration des aéroports du Nord .....	2 400,0
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>327 085,2</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
<b>15.1</b>	1.	Administration et finances . . . . .	<b>9 422,1</b>	9 085,8
		Veille à la prestation efficace des programmes et à l'utilisation judicieuse des ressources du ministère en offrant les services suivants : direction de la politique et des programmes, services comptables et budgétaires centralisés, administration du personnel, élaboration des systèmes, soutien administratif général et programmes de santé et de sécurité au travail. Bon fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur.		
	a)	Traitement du ministre	<b>28,4</b>	28,1
	b)	Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>796,9</b>	731,9
		2) Autres dépenses	<b>125,3</b>	127,3
		Sous-total b)	<b>922,2</b>	859,2
	c)	Services administratifs		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>548,9</b>	493,9
		2) Autres dépenses	<b>227,5</b>	244,0
		Sous-total c)	<b>776,4</b>	737,9
	d)	Services financiers		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 322,2</b>	1 283,2
		2) Autres dépenses	<b>383,6</b>	422,7
		Sous-total d)	<b>1 705,8</b>	1 705,9
	e)	Gestion des ressources humaines		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 678,3</b>	1 565,9
		2) Autres dépenses	<b>348,6</b>	381,7
		Sous-total e)	<b>2 026,9</b>	1 947,6
	f)	Technologies de l'information		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 617,3</b>	2 435,5
		2) Autres dépenses	<b>775,9</b>	816,4
		Sous-total f)	<b>3 393,2</b>	3 251,9
	g)	Santé, sécurité et gestion des risques au travail		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>224,5</b>	212,1
		2) Autres dépenses	<b>62,6</b>	65,9
		Sous-total g)	<b>287,1</b>	278,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	h)	Bureau du lieutenant-gouverneur		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>148,5</b>	143,6
		2) Autres dépenses	<b>106,2</b>	106,2
		Sous-total h)	<b>254,7</b>	249,8
	j)	Commission de l'évaluation foncière	<b>27,4</b> (1)	27,4
<b>15.2</b>	2.	Programmes - Voirie et transports . . . . .	<b>64 800,2</b>	61 769,4
		<i>Services de gestion</i> : services de gestion centralisés pour faciliter le bon fonctionnement des programmes d'infrastructure.		
		<i>Opérations et contrats</i> : services de soutien spécialisés en matière d'entretien et de construction de routes.		
		<i>Ponts et structures portantes</i> : conception et supervision des travaux de construction des ponts, des carrefours à niveaux différents, des panneaux de signalisation suspendus et d'autres structures portantes.		
		<i>Services de réglementation et de sécurité des transports</i> : veillent à la sécurité sur les routes du Manitoba en faisant appliquer les règlements.		
		<i>Bureaux régionaux</i> : mise sur pied et prestation des programmes du ministère se rapportant à la construction et à l'entretien des routes, aux chemins d'hiver et à l'aide aux municipalités.		
		<i>Autres administrations</i> : services spécialisés aux autres ministères et à d'autres administrations, telles que les villes, les villages, les municipalités, les districts d'administration locale, les organismes gouvernementaux, les sociétés de la Couronne et le gouvernement fédéral.		
		<i>Planification et conception</i> : aide à la planification et à la conception des routes; examen de l'aménagement le long des routes afin de faciliter le développement et d'améliorer l'efficacité du réseau de routes principales et secondaires.		
		<i>Aéroports et service de traversiers du Nord</i> : exploitation et entretien des aéroports et des traversiers du Nord du Manitoba.		
		<i>Matériaux et recherche</i> : services de soutien spécialisés dans les domaines des matériaux et de la recherche.		
		<i>Contrôle de la circulation routière</i> : services de soutien spécialisés dans tous les domaines de la circulation routière.		

1. Fonds pour le fonctionnement de la Commission de l'évaluation foncière, dont l'administration a été fusionnée avec celle de la Commission municipale au sein du ministère des Affaires intergouvernementales.

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
<i>Politique, planification et développement</i> : offre des conseils en matière de politique et des services de planification, de recherche et de coordination se rapportant à tous les modes de transport de personnes et de marchandises; assure la liaison avec le gouvernement fédéral, les autres provinces et les entreprises.				
<i>Permis et immatriculations</i> : administre les programmes de délivrance des permis et d'immatriculation des véhicules, et perçoit les droits prévus par le <i>Code de la route</i> .				
<i>Commissions, conseils et comités</i> : réglementation des transporteurs routiers; application de la <i>Loi sur la protection des voies publiques</i> , du <i>Code de la route</i> et de la <i>Loi sur les véhicules à caractère non routier</i> ; mécanisme d'appel pour les personnes dont les privilèges de conduite ont été suspendus; réglementation de la délivrance de permis pour les taxis, les limousines et les fourgonnettes pour personnes handicapées circulant dans la Ville de Winnipeg; conseils concernant l'exploitation du Port de Churchill.				
	a)	Services de gestion		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>648,6</b>	627,4
		2) Autres dépenses	<b>75,1</b>	77,5
		Sous-total a)	<b>723,7</b>	704,9
	b)	Opérations et contrats		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 422,5</b>	2 245,9
		2) Autres dépenses	<b>567,8</b>	584,6
		Sous-total b)	<b>2 990,3</b>	2 830,5
	c)	Ponts et structures portantes		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 354,8</b>	2 147,7
		2) Autres dépenses	<b>328,4</b>	343,5
		Sous-total c)	<b>2 683,2</b>	2 491,2
	d)	Services de réglementation et de sécurité des transports		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 400,1</b>	2 933,5
		2) Autres dépenses	<b>853,5</b>	703,8
		Sous-total d)	<b>4 253,6</b>	3 637,3
	e)	Bureaux régionaux		
		1) Bureau de la région de l'Est		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>2 590,2</b>	2 440,2
		b) Autres dépenses	<b>568,5</b>	635,5
		Sous-total 1)	<b>3 158,7</b>	3 075,7
		2) Bureau de la région du Centre-Sud		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>2 442,2</b>	2 323,2
		b) Autres dépenses	<b>645,8</b>	721,4
		Sous-total 2)	<b>3 088,0</b>	3 044,6



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	3)	Bureau de la région du Sud-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>2 363,9</b>	2 228,5
	b)	Autres dépenses	<b>543,0</b>	619,6
		Sous-total 3)	<b>2 906,9</b>	2 848,1
	4)	Bureau de la région du Centre-Ouest		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 911,0</b>	1 787,7
	b)	Autres dépenses	<b>457,8</b>	534,7
		Sous-total 4)	<b>2 368,8</b>	2 322,4
	5)	Bureau de la région du Nord		
	a)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 788,2</b>	1 601,3
	b)	Autres dépenses	<b>536,9</b>	454,1
		Sous-total 5)	<b>2 325,1</b>	2 055,4
		Sous-total e)	<b>13 847,5</b>	13 346,2
	f)	Autres administrations		
	1)	Dépenses brutes	<b>2 257,4</b>	2 479,7
	2)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 000,0)</b>	(1 000,0)
		Sous-total f)	<b>1 257,4</b>	1 479,7
	g)	Planification et conception		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 648,4</b>	1 551,0
	2)	Autres dépenses	<b>433,5</b>	456,0
		Sous-total g)	<b>2 081,9</b>	2 007,0
	h)	Aéroports et service de traversiers du Nord		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>3 877,7</b>	3 742,9
	2)	Autres dépenses	<b>2 619,8</b>	2 470,8
		Sous-total h)	<b>6 497,5</b>	6 213,7
	j)	Matériaux et recherche		
	1)	Salaires et avantages sociaux	<b>1 941,9</b>	1 817,9
	2)	Autres dépenses	<b>583,5</b>	600,0
			<b>2 525,4</b>	2 417,9
	3)	Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(1 121,5)</b>	(1 121,5)
		Sous-total j)	<b>1 403,9</b>	1 296,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	k)	Contrôle de la circulation routière		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>875,2</b>	827,7
		2) Autres dépenses	<b>235,7</b>	247,3
		Sous-total k)	<b>1 110,9</b>	1 075,0
	m)	Politique, planification et développement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 803,4</b>	1 706,5
		2) Autres dépenses	<b>657,5</b>	799,4
		Sous-total m)	<b>2 460,9</b>	2 505,9
	n)	Permis et immatriculations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>13 076,1</b>	12 275,4
		2) Autres dépenses	<b>6 401,5</b>	6 004,0
		3) Entente de partage des coûts avec la Société d'assurance publique du Manitoba	<b>4 592,0</b>	4 592,0
		Sous-total n)	<b>24 069,6</b>	22 871,4
	p)	Commissions, conseils et comités		
		1) Commission du transport routier et Conseil routier		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>365,7</b>	327,7
		b) Autres dépenses	<b>193,9</b>	200,3
		Sous-total 1)	<b>559,6</b>	528,0
		2) Commission d'appel des suspensions de permis et Comité d'étude des dossiers médicaux		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>263,3</b>	247,8
		b) Autres dépenses	<b>83,8</b>	73,9
		Sous-total 2)	<b>347,1</b>	321,7
		3) Commission de réglementation des taxis		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>393,8</b>	361,3
		b) Autres dépenses	<b>94,3</b>	99,2
		Sous-total 3)	<b>488,1</b>	460,5
		4) Conseil consultatif du Port de Churchill	<b>25,0</b>	-
		Sous-total p)	<b>1 419,8</b>	1 310,2

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
<b>15.3</b>	3.	Développement des installations et gestion des biens . . . . .	<b>32 865,7</b>	35 744,0
		Prévision des besoins en locaux des ministères et organismes gouvernementaux; services de génie, d'architecture, de gestion des projets et de construction pour les programmes d'immobilisations touchant les installations que possède ou loue le gouvernement.		
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux dans un édifice dont le gouvernement est propriétaire ou locataire, ainsi que des unités de logement destinées aux employés; programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.		
		Projets divers et mineurs, y compris les réparations d'immeubles, l'entretien et les déménagements de bureaux.		
	a)	Développement des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 598,1</b>	2 471,7
		2) Autres dépenses	<b>4 120,3</b>	2 884,8
			<b>5 718,4</b>	5 356,5
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(3 870,7)</b>	(2 020,0)
		Sous-total a)	<b>1 847,7</b>	3 336,5
	b)	Ateliers et rénovations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 186,2</b>	2 098,9
		2) Autres dépenses	<b>296,6</b>	299,8
		3) Projets des ateliers	<b>4 575,0</b>	4 575,0
			<b>7 057,8</b>	6 973,7
		4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(7 057,8)</b>	(6 973,7)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Matériel et bâtiments		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>15 660,7</b>	15 297,5
		2) Autres dépenses	<b>32 662,0</b>	33 350,2
			<b>48 322,7</b>	48 647,7
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(440,0)</b>	(840,8)
		Sous-total c)	<b>47 882,7</b>	47 806,9
	d)	Biens loués	<b>21 675,5</b>	20 777,8
	e)	Service des installations		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>603,2</b>	653,4
		2) Autres dépenses	<b>283,4</b>	291,4
			<b>886,6</b>	944,8
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(216,4)</b>	(216,4)
		Sous-total e)	<b>670,2</b>	728,4

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
	f)	Sécurité et stationnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>3 688,0</b>	3 424,7
		2) Autres dépenses	<b>723,1</b>	689,6
			<b>4 411,1</b>	4 114,3
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(2 082,2)</b>	(2 067,2)
		Sous-total f)	<b>2 328,9</b>	2 047,1
	g)	Recouvrement des frais se rapportant aux locaux	<b>(44 455,9)</b>	(42 855,1)
	h)	Projets mineurs se rapportant aux immobilisations	<b>2 916,6</b>	3 902,4
<b>15.4</b>	4.	Approvisionnement et services . . . . .	<b>7 034,2</b>	7 062,4
		Fournit les services de soutien suivants aux ministères et organismes gouvernementaux : approvisionnement, transport aérien, bureautique, télécommunication et réseautique. Offre les services suivants par l'intermédiaire de ses organismes de service spécial : service postal; gestion de l'équipement; évaluation, acquisition et aliénation de biens réels pour tous les ministères et organismes; gestion et entretien des véhicules gouvernementaux.		
	a)	Direction des services d'approvisionnement		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>1 754,5</b>	1 695,5
		2) Autres dépenses	<b>358,8</b>	375,6
		Sous-total a)	<b>2 113,3</b>	2 071,1
	b)	Service de transport aérien		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>5 263,0</b>	4 899,8
		2) Autres dépenses	<b>5 438,4</b>	5 099,1
			<b>10 701,4</b>	9 998,9
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(10 701,4)</b>	(9 998,9)
		Sous-total b)	-	-
	c)	Services de bureautique, de télécommunication et de réseautique		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>2 093,5</b>	2 012,0
		2) Autres dépenses	<b>13 127,4</b>	12 684,2
			<b>15 220,9</b>	14 696,2
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(10 300,0)</b>	(9 704,9)
		Sous-total c)	<b>4 920,9</b>	4 991,3

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
		d) Organisme de gestion du courrier	- (2)	-
		e) Organisme chargé de la distribution du matériel	- (2)	-
		f) Services de gestion foncière	- (2)	-
		g) Organisme chargé des véhicules gouvernementaux	- (2)	-
<b>15.5</b>	5.	Organisation des mesures d'urgence . . . . .	<b>1 572,9</b>	1 551,2
		En étroite collaboration avec tous les paliers gouvernementaux, le secteur privé, des organismes bénévoles ainsi que d'autres organismes non gouvernementaux, l'Organisation des mesures d'urgence du Manitoba appuie et coordonne la planification de mesures d'urgence, les procédures en cas d'urgence et la reprise après une catastrophe afin de veiller à la sécurité des résidents et à la protection des biens et de l'environnement. L'Organisation est aussi chargée de la gestion et de la prestation du Programme d'aide financière aux sinistrés, lequel aide les Manitobains ayant subi des dommages en conséquence directe d'une catastrophe d'envergure.		
		a) Salaires et avantages sociaux	<b>1 059,5</b>	1 030,9
		b) Autres dépenses	<b>513,4</b>	520,3
<b>15.6</b>	6.	Travaux d'infrastructure . . . . .	<b>198 722,0</b>	185 234,9
		Programmes de construction et d'entretien des routes praticables en tout temps et des chemins d'hiver provinciaux, ainsi que programmes concernant les aéroports du Nord et l'aide aux municipalités.		
		a) Programme d'entretien	<b>65 548,1</b>	65 548,1
		b) Machines et équipement lourd		
		1) Salaires et avantages sociaux	<b>7 669,8</b>	7 442,0
		2) Autres dépenses	<b>19 463,0</b>	19 064,0
			<b>27 132,8</b>	26 506,0
		3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(27 132,8)</b>	(26 506,0)
		Sous-total b)	-	-

2. L'Organisme de gestion du courrier, l'Organisme chargé de la distribution du matériel, les Services de gestion foncière et l'Organisme chargé des véhicules gouvernementaux étant des organismes de service spécial, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses pour l'exercice 2002-2003 (voir page 159).

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>TRANSPORTS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX (15), suite</b>				
		c) Construction et rénovation des routes provinciales à grande circulation et des routes provinciales secondaires, et projets connexes	<b>120 000,0</b> (3)	103 900,0
		d) Subventions aux administrations locales	<b>1 600,0</b>	2 000,0
		e) Travaux dans les municipalités, les districts d'administration locale et les territoires non organisés	<b>3 212,1</b>	3 189,0
		f) Autres projets	<b>3 605,8</b>	6 005,8
		g) Chemins d'hiver	<b>4 756,0</b>	4 592,0
<b>15.7</b>		7. Amortissement et autres coûts liés aux immobilisations . . . . .	<b>26 739,7</b>	26 637,5
		Poste prévoyant l'amortissement et les autres coûts liés aux immobilisations.		
		a) Initiative de bureautique		
		1) Coûts ministériels	<b>12 783,6</b>	15 040,8
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(12 783,6)</b>	(15 040,8)
		Sous-total a)	-	-
		b) Service de transport aérien		
		1) Amortissement	<b>2 185,7</b>	1 822,3
		2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	<b>(2 046,1)</b>	(1 775,4)
		Sous-total b)	<b>139,6</b>	46,9
		c) Service de bureautique		
		1) Amortissement - Matériel informatique et transition	<b>877,9</b>	1 290,1
		2) Amortissement - Utilisation générale de logiciels	<b>157,2</b>	322,5
		3) Permis d'utilisation générale de logiciels	<b>381,4</b>	-
		Sous-total c)	<b>1 416,5</b>	1 612,6
		d) Amortissement	<b>11 990,7</b>	11 514,7
		e) Frais d'intérêts	<b>13 192,9</b>	13 463,3
		<b>Total des crédits pour les Transports et les Services gouvernementaux</b>	<b>341 156,8</b>	327 085,2

3. De plus, Hydro-Manitoba engage 14,8 millions de dollars à la construction de la route menant à South Indian Lake et du pont Netnak menant à Cross Lake.

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>CRÉDITS D'AUTORISATION (26)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba .....	53 017,9	(20,3)	66 487,7
2. Fonds des innovations de développement durable .....	3 400,0	-	3 400,0
3. Initiatives concernant l'administration de la justice .....	1 500,0	-	1 500,0
4. Initiatives concernant la sécurité .....	1 000,0	-	-
5. Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires .....	25 000,0	2,7	24 332,9
<b>Total pour les Crédits d'autorisation</b>	<b>83 917,9</b>	<b>(12,3)</b>	<b>95 720,6</b>

**Sommaire des crédits affectés aux dépenses**

Dépenses de fonctionnement .....	37 400,0	22,4	30 552,9
Subventions en capital .....	23 908,1	11,6	21 419,2
Infrastructure .....	22 609,8	(48,3)	43 748,5
Amortissement .....	-	-	-
<b>Total pour les Crédits d'autorisation</b>	<b>83 917,9</b>	<b>(12,3)</b>	<b>95 720,6</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	100 149,6
Transfert de crédits venant de Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Entente sur le développement de Winnipeg allant à :	
- Affaires intergouvernementales .....	(361,9)
Transfert de crédits venant de Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba - Programme d'amélioration des aéroports du Nord allant à :	
- Transports et Services gouvernementaux .....	(2 400,0)
Transfert de crédits venant de Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires allant à :	
- Enseignement postsecondaire .....	(108,6)
- Commission de la fonction publique .....	(200,0)
- Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse .....	(247,4)
- Services à la famille et Logement .....	(248,9)
- Finances .....	(82,2)
- Justice .....	(469,6)
- Travail et Immigration .....	(310,4)
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	<b>95 720,6</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite</b>				
<b>26.1</b>	1.	Mise en œuvre de certaines ententes Canada-Manitoba . . . . .	<b>53 017,9</b>	66 487,7
		Dépenses du Manitoba liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes fédérales-provinciales.		
	a)	Programme de protection contre les inondations		
	1)	Subventions en capital	<b>2 020,0</b>	1 377,0
	2)	Infrastructure	<b>2 609,8</b>	3 748,5
		Sous-total a)	<b>4 629,8</b>	5 125,5
	b)	Accord-cadre sur les droits fonciers issus de traités	<b>450,0</b>	450,0
	c)	Entente-cadre sur la promotion des langues officielles	<b>850,0</b>	870,0
	d)	Programme de travaux d'infrastructure	<b>2 588,1</b>	2 042,2
	e)	Fonds pour l'achat d'appareils médicaux	<b>19 300,0</b>	18 000,0
	f)	Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	<b>5 200,0</b>	-
	g)	Travaux d'amélioration et d'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge	<b>20 000,0</b>	40 000,0
<b>26.2</b>	2.	Fonds des innovations de développement durable . . . . .	<b>3 400,0</b>	3 400,0
		Fonds visant l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion de projets du gouvernement, d'entreprises privées et de groupes communautaires se rapportant au développement durable et à l'innovation dans le domaine de l'environnement.		
<b>26.3</b>	3.	Initiatives concernant l'administration de la justice . . . . .	<b>1 500,0</b>	1 500,0
		Fonds destinés à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses initiatives concernant les questions autochtones et autres questions relatives à l'administration de la justice.		
<b>26.4</b>	4.	Initiatives concernant la sécurité . . . . .	<b>1 000,0</b>	-
		Fonds destinés à la mise en œuvre de diverses initiatives concernant la sécurité.		



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>CRÉDITS D'AUTORISATION (26), suite</b>				
<b>26.5</b>	5.	Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires . . . . .	<u>25 000,0</u>	<u>24 332,9</u>
		Coût prévu de diverses initiatives en matière de réforme interne, et coût de l'adaptation de la main-d'œuvre pouvant découler de modifications au chapitre de la conception ou de la prestation des programmes. Coûts de l'augmentation générale des salaires qui ne sont pas compris dans les crédits des ministères.		
		<b>Total pour les Crédits d'autorisation</b>	<u><u>83 917,9</u></u>	<u><u>95 720,6</u></u>

CRÉDITS	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>AUTRES CRÉDITS (27)</b>			
<b>Sommaire des programmes</b>			
1. Urgences diverses .....	20 000,0	-	20 000,0
2. Provision pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux .....	775,0	-	775,0
<b>Total des Autres crédits</b>	<b>20 775,0</b>	-	<b>20 775,0</b>

<b>Sommaire des crédits affectés aux dépenses</b>			
Dépenses de fonctionnement .....	20 775,0	-	20 775,0
Subventions en capital .....	-	-	-
Infrastructure .....	-	-	-
Amortissement .....	-	-	-
<b>Total des Autres crédits</b>	<b>20 775,0</b>	-	<b>20 775,0</b>

**\* Conciliation  
(milliers de \$)**

Budget des dépenses publié 2001-2002 .....	20 775,0
Budget des dépenses 2001-2002 (après rajustement) .....	20 775,0

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES DÉPENSES 2002-2003 (milliers de \$)	BUDGET DES DÉPENSES 2001-2002 (milliers de \$)
<b>AUTRES CRÉDITS (27), suite</b>				
<b>27.1</b>	1.	Urgences diverses .....	<b>20 000,0</b>	20 000,0
		Dépenses entraînées par les feux de forêt, les inondations et autres désastres naturels; dépenses liées aux interventions en cas d'éco- urgences; aide aux personnes sinistrées et autres dépenses connexes. Remboursement partiel accordé aux ministères pour pertes de biens non assurés.		
<b>27.2</b>	2.	Provision pour les pertes et dépenses des sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux .....	<b>775,0</b>	775,0
		Financement des pertes et des dépenses des sociétés de la Couronne, des organismes, commissions, conseils et autres entités gouvernementales pour lesquels aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget.		
		Manitoba Potash Corporation	<b>100,0</b>	100,0
		Venture Manitoba Tours Ltd.	<b>675,0</b>	675,0
		<b>Total des Autres crédits</b>	<b>20 775,0</b>	20 775,0



**PARTIE B**  
**INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**

**PARTIE B**  
**SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**  
**CRÉDITS LÉGISLATIFS ET CRÉDITS À VOTER**

	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2001-2002 (milliers de \$)*
<b>Investissements en immobilisations</b>			
Total des crédits législatifs .....	-	-	-
Total des investissements en immobilisations à voter .....	<u>58 000,0</u>	-	<u>58 000,0</u>
<b>Total partie B - Investissements en immobilisations</b>	<u><u>58 000,0</u></u>	-	<u><u>58 000,0</u></u>

**\* Conciliation**  
**(milliers de \$)**

	CRÉDITS LÉGISLATIFS	CRÉDITS À VOTER	TOTAL
<b>Partie B - Investissements en immobilisations</b>			
Prévisions des investissements en immobilisations, publiées 2001-2002 .....	-	58 000,0	58 000,0
Prévisions des investissements en immobilisations 2001-2002 (après rajustement) .....	<u>-</u>	<u>58 000,0</u>	<u>58 000,0</u>

**PARTIE B**  
**PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS**  
**DE**  
**LA PROVINCE DU MANITOBA**

pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003

	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2002-2003 (milliers de \$)	VARIATION EN % PAR RAPPORT À 2001-2002	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2001-2002 (milliers de \$)
Agriculture et Alimentation .....	150,0	167,9	56,0
Conservation .....	700,0	(21,3)	889,0
Consommation et Corporations .....	980,0	96,0	500,0
Services à la famille et Logement .....	2 060,0	1,9	2 021,0
Finances .....	1 120,0	(21,0)	1 417,0
Santé .....	4 500,0	(43,8)	8 000,0
Justice .....	1 490,0	(0,3)	1 494,0
Transports et Services gouvernementaux .....	24 900,0	10,0	22 640,0
Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation) ..	22 100,0	5,3	20 983,0
<b>Total des investissements en immobilisations</b>	<b>58 000,0</b>	-	<b>58 000,0</b>

RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2002-2003 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2001-2002 (milliers de \$)
<b>INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite</b>				
<b>B.1</b>	1.	Agriculture et Alimentation ..... Acquisition de matériel.	<b>150,0</b>	56,0
<b>B.2</b>	2.	Conservation ..... Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information et à la remise à neuf et à l'amélioration des installations, ainsi que des coûts d'acquisition de matériel.	<b>700,0</b>	889,0
<b>B.3</b>	3.	Consommation et Corporations ..... Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information.	<b>980,0</b>	500,0
<b>B.4</b>	4.	Services à la famille et Logement ..... Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information, ainsi que des coûts d'acquisition de matériel.	<b>2 060,0</b>	2 021,0
<b>B.5</b>	5.	Finances ..... Prise en charge des coûts supplémentaires de développement du système central et intégré, à l'échelle du gouvernement, de gestion des finances, des ressources humaines et de la paye, ainsi que des coûts de développement et d'acquisition nécessaires à la mise en œuvre d'autres projets de technologie de l'information.	<b>1 120,0</b>	1 417,0
		a) Gestion globale des systèmes	<b>820,0</b>	500,0
		b) Autres projets de technologie de l'information	<b>300,0</b>	917,0
<b>B.6</b>	6.	Santé ..... Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre des réseaux ministériels de technologie de l'information.	<b>4 500,0</b>	8 000,0



RÉS. N°	POSTE N°	RUBRIQUE	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2002-2003 (milliers de \$)	PRÉVISIONS DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS 2001-2002 (milliers de \$)
<b>INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS, suite</b>				
<b>B.7</b>	7.	Justice .....	<b>1 490,0</b>	1 494,0
		Prise en charge des coûts de développement nécessaires à la mise en œuvre de réseaux ministériels de technologie de l'information, ainsi que des coûts d'acquisition de matériel.		
	a)	Acquisition de matériel	<b>90,0</b>	69,0
	b)	Système de notification des victimes et de localisation des délinquants	<b>1 850,0</b>	2 025,0
		Moins : Somme récupérable de tiers	<b>(450,0)</b>	(600,0)
		Sous-total b)	<b>1 400,0</b>	1 425,0
<b>B.8</b>	8.	Transports et Services gouvernementaux .....	<b>24 900,0</b>	22 640,0
		Acquisition de matériel d'entretien des routes; construction de biens corporels et projets de rénovation majeurs; acquisition et entretien des aéronefs du gouvernement; élaboration de projets de technologie de l'information et réalisation d'essais.		
	a)	Projets d'immobilisations et matériel - Transports	<b>7 439,6</b>	5 180,8
		Moins : Somme récupérable de tiers	<b>(2 039,6)</b>	(305,8)
		Sous-total a)	<b>5 400,0</b>	4 875,0
	b)	Projets d'immobilisations - Services gouvernementaux	<b>13 600,0</b>	13 600,0
	c)	Projets d'immobilisations - Service de transport aérien	<b>5 700,0</b>	2 565,0
	d)	Projets de technologie de l'information	<b>200,0</b>	1 600,0
<b>B.9</b>	9.	Réforme interne, adaptation de la main-d'œuvre et augmentation générale des salaires (crédits d'autorisation) .....	<b>22 100,0</b>	20 983,0
		Prise en charge des coûts prévus d'investissements en immobilisations nécessaires à diverses initiatives de réforme interne fondées sur l'utilisation de technologies de l'information pour la prestation des services gouvernementaux. Prise en charge des coûts d'investissements en immobilisations liés aux pertes en capital qui ne sont pas protégées par une assurance.		
	a)	Projets d'amélioration des systèmes	<b>18 300,0</b>	19 550,0
	b)	Autres projets de technologie de l'information	<b>3 350,0</b>	1 333,0
	c)	Renforcement de la sécurité	<b>200,0</b>	-
	d)	Autres	<b>250,0</b>	100,0
		<b>Total des investissements en immobilisations</b>	<b>58 000,0</b>	58 000,0



## **ANNEXE A**

### **ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL**

---

Comme l'indique l'introduction à la page 7, les organismes de service spécial sont des prestataires de services qui ont une responsabilité plus directe en matière de résultats d'exploitation et à qui l'on accorde une plus grande souplesse de gestion pour qu'ils soient plus efficaces. Normalement, aucun financement n'est prévu dans le budget des dépenses annuel pour ces organismes, car ils s'autofinancent généralement à l'aide des divers droits et tarifs qu'ils appliquent.



**ANNEXE A**  
**ORGANISMES DE SERVICE SPÉCIAL**

	PLAN STRATÉGIQUE 2002-2003				PLAN STRATÉGIQUE 2001-2002 BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)
	RECETTES (milliers de \$)	DÉPENSES (milliers de \$)	BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) (milliers de \$)	PARTAGE DES RECETTES (milliers de \$)	
Bureau du contentieux civil . . . . .	4 854,6	4 800,8	53,8	200,0	37,4
Office des compagnies . . . . .	4 105,0	3 734,0	371,0	1 000,0	1 409,5
Organisme chargé des véhicules gouvernementaux . . . . .	24 917,0	23 137,0	1 780,0	1 500,0	1 755,0
Centre de développement de produits alimentaires . . . . .	2 228,2	2 228,2	-	-	-
Centre de technologie industrielle . . . . .	2 708,0	2 708,0	-	-	(70,0)
Services de gestion foncière . . . . .	2 082,6	2 311,5	(228,9)	250,0	152,7
Organisme de gestion du courrier . . . . .	6 118,4	6 118,4	-	-	94,0
Réseaux informatiques en apprentissage et en recherche pédagogique du Manitoba (MERLIN) . . . . .	2 810,0	2 810,0	-	-	(71,0)
Commission des valeurs mobilières du Manitoba . . . . .	6 140,0	3 330,0	2 810,0	5 500,0	3 297,0
Centre des manuels scolaires du Manitoba . . . . .	8 310,4	8 301,3	9,1	-	7,0
Organisme chargé de la distribution du matériel . . . . .	15 400,0	14 778,0	622,0	400,0	550,0
Bureau du commissaire aux incendies . . . . .	5 713,2	6 940,8	(1 227,6)	-	(431,0)
Perfectionnement et formation . . . . .	1 208,0	1 202,0	6,0	-	14,2
Pépinière forestière Pineland . . . . .	2 912,0	2 971,0	(59,0)	-	(120,4)
Office d'enregistrement des titres et des instruments . . . . .	14 668,0	13 125,8	1 542,2	2 300,0	2 104,0
Curateur public . . . . .	4 817,1	5 007,0	(189,9)	-	(286,7)
Bureau de l'état civil . . . . .	2 630,0	2 363,0	267,0	500,0	88,0

Remarque : Des renseignements détaillés sur chaque organisme de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'organisme en question et dans les suppléments budgétaires du ministère responsable.

Des renseignements généraux sur les organismes de service spécial figurent dans le rapport annuel de l'Office de financement des organismes de service spécial.



**ANNEXE B**

**CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL**





## ANNEXE B

### CONVENTION COMPTABLE POUR LES DÉPENSES EN CAPITAL

Au cours de l'exercice financier de 1999-2000, la province a adopté une nouvelle convention comptable pour les immobilisations corporelles. Cette nouvelle convention repose sur les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. En vertu de ces normes, les dépenses d'immobilisations corporelles doivent être amorties sur la durée de vie utile des biens. Ainsi, les coûts des immobilisations corporelles sont étalés sur leur durée d'utilisation, et l'amortissement est inscrit au chapitre des dépenses dans l'état des opérations.

On entend par immobilisations corporelles les biens dont la durée de vie utile dépasse une année et qui sont acquis, construits ou développés, et conservés pour être utilisés et non revendus. Les immobilisations corporelles dont la valeur est inférieure à la limite de capitalisation établie seront inscrites au chapitre des dépenses dans l'année de leur acquisition.

Pour déterminer la vie utile d'un bien, on prend en considération le passage du temps, l'usure normale qu'entraîne son utilisation ainsi que les effets de l'obsolescence de la technologie. La province a adopté une durée de vie utile standardisée pour chaque catégorie de biens, laquelle devrait rester inchangée. La méthode de l'amortissement linéaire consiste à imputer à chaque unité de temps choisie un montant égal qui tient compte de la durée de la vie utile des biens en cause.

Le tableau suivant résume les catégories de biens standardisées, les limites de capitalisation et les taux d'amortissement découlant de cette convention comptable.

Catégorie de biens	Description des biens	Limite de capitalisation (en dollars)	Durée de vie utile (en années)	Taux d'amortissement linéaire (en %)
1	BIENS-FONDS	s. o.	s. o.	s. o.
2	IMMEUBLES - briques, mortier et acier	100 000	40	2,50
3	IMMEUBLES - charpente en bois	100 000	25	4,00
4	VÉHICULES	10 000	5	20,00
5	AÉRONEFS ET NAVIRES			
	- cadres d'aéronefs	10 000	24	4,17
	- moteurs d'aéronefs	10 000	5	20,00
	- navires	10 000	24	4,17
6	MATÉRIEL ET OUTILLAGE - autre que pour la construction et l'entretien des routes	10 000	10	10,00
7	MATÉRIEL ET OUTILLAGE - construction et entretien des routes	10 000	15	6,67
8	MATÉRIEL INFORMATIQUE - macro-ordinateurs et mini-ordinateurs	50 000	10	10,00
9	MATÉRIEL INFORMATIQUE - ordinateurs personnels	10 000	4	25,00
10	INFORMATIQUE - application majeure	500 000	15	6,67
11	LOGICIELS - autre	10 000	4	25,00
12	MOBILIER	10 000	10	10,00
13	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	100 000	sur la durée du bail	

Par exemple, pour une machine servant à la construction des routes et coûtant 30 000 \$, l'amortissement annuel estimatif serait calculé ainsi :

$$\begin{array}{rcccl}
 \text{coût d'origine} & & \text{durée de vie utile} & & \text{amortissement} \\
 \hline
 30\,000 \$ & \div & 15 & = & 2\,000 \$ \text{ par an}
 \end{array}$$